

**JOS. LAMONTAGNE**

- Instruments de musique
- Vente et échange
- Disques

Spécialité  
MUSIQUE EN FEUILLES

278 - 2ième Avenue,  
(voisin Robert Pépin)  
St-Georges-Est  
Tél. 228-4909

# ECLAIR PROGI

Au service de la région depuis 57 ans

40,000 LECTEURS CHAQUE SEMAINE

NOUS VENDONS  
LES MONTRES

TIMEX



Bijouterie Doyon Enr.

(face au pont)

BEAUCEVILLE-EST

Vol. 58 — No 18

Imprimé à Beauceville-Est, jeudi, 14 janvier 1965



Dr CHS-ED. CLICHE,  
52 ans

Né à Vallée-Jonction le 10 septembre 1912, Charles-Edouard Cliche était le fils de J. L. Cliche et de Valéda Poulin.

Il fit ses études primaires à Vallée-Jonction, son cours classique au Collège de Lévis et au Séminaire de Québec, puis sa médecine à l'Université Laval de Québec où il obtint son doctorat en 1938.

Il fut médecin résident à l'hôpital Général d'Ottawa durant un an, fit de la pratique générale pendant six mois à Beupré, comté de Montmorency et vint s'installer définitivement à Beauceville le 15 janvier 1940.

Le Dr Cliche était membre et ancien président du Bureau médical de l'hôpital St-Joseph de Beauceville; président de l'Association médicale de Beauce, Dorchester, Frontenac et Wolfe; récemment élu gouverneur du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec; prési-

(suite à la page 13)



Mme CHS-ED. CLICHE,  
46 ans



Mme WILFRID CLICHE,  
63 ans

## LA FAMILLE CLICHE ATTEINT LES LIMITES DE L'AFFLICTION

### Un drame inexplicable

On ne connaît sans doute jamais les circonstances précises qui ont entouré et cause le terrible accident du 7 janvier.

Le Dr Charles-Edouard Cliche et son épouse (celle-ci au volant) montaient de Québec, où ils avaient passé la journée chez des parents. M. et Mme Wilfrid Cliche revenaient de St-Georges, où ils avaient été reçus par leur fils et leur belle-fille, M. et Mme Jean Cliche.

La collision s'est produite près du village de St-Joseph vers 1h.15 dans la nuit du 6 au 7 janvier. La route était relativement bonne sur toute sa longueur, mais des témoins ont dit qu'à cet endroit précis, une légère couche de glace recouvrait l'asphalte.

Une des deux voitures a-t-elle dérapé? Un des conducteurs a-t-il fait une fausse manoeuvre? S'est-il produit un bris mécanique sur l'une ou l'autre des automobiles? Il serait bien difficile de donner une réponse exacte.

D'autre part, un lourd camion chargé de bois qui suivait la voiture de M. Wilfrid Cliche n'a pu s'arrêter assez tôt et il a donné contre les véhicules accidentés, poussant l'un d'eux jusque dans le fossé. On ignore si cette seconde collision a pu aggraver les conséquences du drame.

La seule évidente et cruelle réalité dans cette tragédie, c'est le bilan qui en reste: trois morts et deux blessés! M. et Mme Charles-Edouard Cliche ainsi que Mme Wilfrid Cliche ont été tués sur le coup. M. Wilfrid Cliche, frère du précé-

dent, est toujours dans un état très grave à l'Hôtel-Dieu de Québec et on craint beaucoup qu'il devienne la quatrième victime de ce drame.

Une autre blessée, Mlle Hélène Lévesque, 18 ans, fille de Mme C.-E. Cliche, est aussi dans une situation difficile, mais on espère qu'elle pourra se rétablir. Elle est actuellement à l'hôpital St-Sacrement.

Le Dr Cliche avait perdu sa première épouse et sa fille, Mariette, dans des circonstances identiques, il y a trois ans. Mme Cliche (Georgette Dion) était également devenue veuve, en 1953, après que son premier mari, M. Jean-Marie Lévesque, eût aussi péri dans un accident routier.

L'enquête du coroner a été ouverte le lendemain mais ajournée presque aussitôt après l'identification des corps. Elle sera continuée plus tard, lorsque les agents de la Sûreté provinciale auront terminé leur propre enquête.

Les funérailles du Dr et de Mme Cliche eurent lieu à Beauceville, lundi avant-midi, et celles de Mme Wilfrid Cliche à Vallée-Jonction, le même jour, à 1 heure de l'après-midi.

Le Dr Charles-Edouard Cliche laisse six enfants: Yvan, Louis, Gaétan, France, Paul et Francine; ses frères et sœurs: Mme Armand Boly (Laurence), la Rév. Sr Madeleine-de-Pasy (Lisette), MM. Wilfrid, Camille, Raymond et Emile Cliche.

Mme Cliche avait, de son côté, six enfants de son premier mariage avec le Dr Lévesque:

(suite à la page 13)

Est-il vraiment possible de comprendre les desseins de Dieu quand on voit les malheurs s'acharner sur une famille?

L'effroyable tragédie routière de jeudi dernier a retenti dans le coeur de tous les Beaucerons. Qui n'a pas eu un mouvement instinctif de révolte en apprenant l'horrible nouvelle? Qui ne s'est pas posé l'éternelle question: POURQUOI?

Il y a trois ans à peine, le Dr Charles-Edouard Cliche perdait son épouse et une grande fille à la suite d'un drame presque identique. Cette fois, il est lui-même la victime avec sa deuxième épouse et sa belle-soeur. Mme Cliche avait également perdu son premier mari dans un accident de la route en 1953.

En quelques années, la mort a donc fauché de façon brutale cinq membres d'une même famille. Les blessures précédentes sont à peine fermées que de plus cruelles encore s'ouvrent dans le coeur des proches parents.

Plusieurs enfants, dont quelques-uns encore très jeunes, doivent subir cette perte imprevue, soudaine et permanente. Des êtres chers sont disparus pour toujours, mais pour ceux qui restent la vie continue avec ses exigences et ses menaces.

Tous les détails de cette affreuse tragédie nous surprennent et nous bouleversent. Non seulement elle affecte une honorable famille déjà grandement éprouvée par le passé, mais elle est le couronnement d'une série de coïncidences aussi déconcertantes qu'inexplicables.

Deux frères passent la journée des Rois chez des parents: l'un à Saint-Georges, l'autre à Québec. En fin de soirée, ils choisissent, chacun de leur côté, la minute du départ vers leur foyer respectif. Dès ce moment, la fatalité sera du voyage.

A la seconde fatidique, les deux voitures se télescopent à l'endroit précis que la Providence leur a fixé pour l'ultime rendez-vous. Les passagers mourront avant même de se reconnaître.

Comme la vie est fragile! Comme le destin est aveugle! Il était un médecin estimé, un point de mire dans le milieu social où il évoluait. Il pouvait rendre, pendant plusieurs années encore, d'éminents services à ses concitoyens.

La mort du Dr Cliche laisse un vide difficile à combler dans une société qui comptait beaucoup sur son jugement, sur sa compétence et sur son esprit civique. Malgré tout cela, le Maître est venu le chercher en cette froide nuit de janvier sans même une seconde de préavis. Comble de mystère, il cueille en même temps l'âme de son épouse que les circonstances avaient faite mère de deux familles.

Comme l'épée de Damoclès qui ne tenait qu'à un fil, leur destinée était à la merci d'un instant de distraction, d'une manoeuvre difficile ou d'une mince couche de glace. Ce fil a été subitement tranché et trois personnes sont tombées dans l'éternité, laissant derrière eux des enfants, des frères, des sœurs qui doivent boire jusqu'à la lie cette coupe d'amertume sans même comprendre pourquoi elle leur est imposée.

## Baisse des taxes scolaires dans les deux municipalités

Le ministère de l'Éducation vient de déterminer le taux provisoire de taxe de la Commission scolaire de Beauceville-Est. Ce taux normalisé qui était prévu pour cette année à \$2.03 sera diminué à \$1.59 du cent dollars d'évaluation pour cette année.

Chaque contribuable doit cependant tenir compte du caractère provisoire du taux de la taxe qu'il recevra, c'est-à-dire que l'étude du budget se continuera au ministère de l'Éducation. Celui-ci avisera la Commission scolaire de Beauceville-Est si le taux doit être modifié. Mais tout porte à croire qu'il y aura peu de changement dans ce taux provisoire.

L'évaluation de la Commission scolaire est de \$4,335,014; les taxes générales et spéciales sont à .97 et .62, ce qui équivaut à \$1.59 du cent dollars d'évaluation. En plus, il y a diminution de .06 de l'évaluation. La Commission scolaire, cette

année, se servira du rôle d'évaluation de la ville sans augmentation.

Le Dr Arsène Roy a été nommé président temporaire de la Commission scolaire de Beauceville-Est, en remplacement du Dr C.-E. Cliche.

Le Dr Roy, qui est commissaire depuis cinq mois, aura cette charge jusqu'au moment de la nomination d'un nouveau commissaire pour occuper le siège laissé vacant. Le nouveau commissaire devra être choisi dans les 30 jours qui suivent le décès du Dr Cliche. A ce moment, la Commission étant au complet, le choix d'un président permanent sera fait.

### 5% de rabais

La Commission scolaire accorde encore cette année une réduction de 5% sur le montant inscrit de l'avis de taxe. A compter de la date de l'avis, 20 jours sont accordés pour bénéficier de ce 5% de réduction.

### A BEAUCEVILLE-OUEST

La Commission scolaire de Beauceville-Ouest a reçu l'approbation de son budget pour cette année.

Lors de la session régulière tenue mardi, le 12 janvier, les commissaires de l'Ouest ont homologué leur rôle de perception des taxes scolaires pour 1964-65 au taux de \$1.56 par cent dollars d'évaluation, ce qui représente une diminution de 20 sur le taux de l'an dernier (1963-64); ceci à la suite de l'approbation de leur budget par le ministère de l'Éducation qui a révisé alors l'indice de richesse de cette municipalité scolaire, établissant ainsi à \$1.56 le taux de la taxe normalisée pour l'année 1964-65.

Le budget total de l'année en cours se chiffre à environ \$220,000, et il sera balancé, en outre des taxes à percevoir et des revenus de la Commission scolaire, par des subventions sta-

tutaires et spéciales provenant du ministère de l'Éducation.



Dr ARSENE ROY

# Une usine de filtration

Le construction d'une usine de filtration a débuté la semaine dernière près de la rivière Du Moulin, à Beauceville-Ouest. Le Conseil de Beauceville-Est dirige ce travail par l'entremise de son nouveau contremaître, M. Jacques Bouchard, de Québec.

Ces travaux doivent durer quatre mois et ils font partie d'un vaste programme d'amélioration du réseau d'aqueduc, exécuté conjointement par les deux villes de Beauceville (Ouest) et de Beauceville-Est. Le travail projeté, selon les ingénieurs Paquet & Dutil, de Québec, est évalué à quelque \$175,000.

L'ouvrage est exécuté actuelle-

ment sous l'égide des travaux d'hiver; on évalue à \$10,000 le montant de la subvention qui pourra ainsi être obtenue des gouvernements fédéral et provincial. Le projet doit comprendre également la construction d'une conduite en amiante de 16 pouces de diamètre et d'une longueur de 2,500 pieds, ainsi que d'un barrage dans la rivière.

Le réseau d'aqueduc municipal pourra ainsi être alimenté bientôt par l'eau de la rivière Du Moulin. Il est prévu que le débit d'eau sera alors augmenté à 700,000 gallons par jour, ce qui sera amplement suffisant pour

satisfaire les besoins en eau dans les deux villes-soeurs. Le réseau d'aqueduc prend actuellement sa source dans le lac Fortin, à St-Victor et le débit est d'environ 175,000 gallon d'eau par jour.

Les travaux d'amélioration ont été entrepris l'hiver dernier. On a alors construit une conduite de douze pouces de diamètre et de 1,960 pieds de longueur, conduisant du bord de la rivière jusqu'au réservoir de Beauceville-Ouest. Ce dernier est déjà relié à un autre réservoir placé sur les hauteurs de Beauceville-Est, lequel pourra être gardé plein constamment à la suite des présents travaux.

## Service régional de police

Un comité d'étude formé récemment par les maires des municipalités affiliées au Conseil de Comté de Beauce, étudie présentement la possibilité de former un corps de police au niveau du comté.

A la suite d'une première réunion tenue à Beauceville, les membres du comité ont demandé une entrevue avec le Procureur général de la province afin de solliciter d'intéressantes suggestions relativement au projet.

Le président du comité est M. Laurent Bernard, maire du village de St-Ephrem. Ses collaborateurs sont les maires suivants: MM. Noël Veilleux de St-Benoît, Henri-Louis Thibodeau de St-

François-Ouest, Pierre Bourque de Notre-Dame et Alexandre Gagné, du village de St-Côme.

Il s'agit sans doute d'un projet inusité. Plusieurs Conseils municipaux y ont toutefois donné leur appui. Des représentants des villes qui ne sont pas affiliées au Conseil de Comté, ont même as-

sisté à la première rencontre.

On ignore encore si un tel corps de police pourra être formé. De toute façon, on soutient, au sein du comité, que sans une telle collaboration au niveau du comté, plusieurs municipalités ne peuvent bénéficier des services d'une police municipale.

## Remboursement de la taxe scolaire aux cultivateurs

Tous les cultivateurs ayant droit au remboursement de 25% accordé par le ministre des Finances doivent se faire un devoir d'acquiescer entièrement le montant demandé pour leurs taxes scolaires à leur propre Commission scolaire.

Le gouvernement a établi, par un arrêté ministériel en date du 2 décembre 1964, certains règlements concernant l'application de la Loi des subsides numéro 5 de 1964 qui prévoit le remboursement de 25 pour cent de la taxe scolaire aux agriculteurs du Québec, pour l'année 1964-65.

L'arrêté ministériel, adopté sur la proposition du ministre de l'Éducation, M. Gérin-Lavoie, autorise le ministre des Finances à payer directement à chaque agriculteur le montant du remboursement inscrit en regard de son nom sur la liste de remboursement préparée par sa Commission scolaire et approuvée par le ministre de l'Éducation. Tout agriculteur qui remplit les exigences de la loi a droit au remboursement de 25 pour cent de la taxe scolaire 1964-65 sur sa ferme d'après le rôle de perception de la Commission scolaire homologué pour l'exercice financier en cours.

Voici le texte intégral de l'arrêté ministériel:

Attendu qu'en vertu des dispositions de la Loi des subsides No 5, 1964, 12-13 Elisabeth II, chapitre 5, il sera et pourra être pris sur les fonds, consolidés du revenu une somme n'excédant pas \$5,000,000.00 pour rembourser à chaque agriculteur de la province 25% de la taxe scolaire

1964-65 sur sa ferme, y compris ses bâtiments agricoles et sa résidence dessus construits, le tout suivant règlements du lieutenant-gouverneur en conseil;

Attendu qu'il y a lieu de faire ce remboursement où ce paiement où d'établir à cette fin des règlements.

Il est ordonné en conséquence, sur la proposition du ministre de l'Éducation:

1— Que, pour les fins du règlement qui est adouté en vertu du présent arrêté en conseil, les expressions suivantes désignent:

A) Agriculteur: tout propriétaire d'une ferme exploitée comme occupation principale par lui-même, sa famille ou ses enfants, ou par un locataire ou fermier qui l'exploite ainsi;

ou tout détenteur ou occupant d'une ferme ainsi exploitée qui en est propriétaire au sens de la Loi de l'Instruction publique; ou les propriétaires associés d'une ferme ainsi exploitée;

exception faite dans tous les cas:

a) des compagnies propriétaires de fermes autres que celles formées de propriétaires de fermes familiales;

b) des propriétaires de fermes exploitées à des fins autres que des fins agricoles, telles que spéculation, lotissement, carrières, terrains de 'camping', ou de 'caravanning', fermes forestières.

B) Ferme: tout immeuble effectivement exploité en vue d'une ou plusieurs entreprises propres et connexes à l'agriculture, ayant une superficie d'au moins 10 ar-

## Assemblée de décembre chez les Filles d'Isabelle

Le 14 décembre dernier, avait lieu une réunion des membres du Cercle Catholique de Léry. Ce fut une charmante soirée, très colorée et de nature à mettre chaque dans l'esprit des Fêtes. "Unité, l'Amitié et la Charité" furent servies à souhait. Inutile de dire combien le programme fut chargé. L'Opération "Lafayette" s'est avérée un

réel succès. Merci aux responsables. Un arbre de Noël scintillant ornait la place et un amoncellement de petits colis enrubannés attendaient d'être remis à l'une ou à l'autre. Pour ne pas laisser languir personne le dépouillement de l'arbre eut lieu dès le début de la soirée. Moment heureux s'il en est un, où pour quelques instants on se retrouve un cœur d'enfant!

Il faut croire que tous les anges ne sont pas au ciel... Il en est venu trois nous visiter, sans doute pour nous faire songer qu'avant tout, Noël, c'est l'anniversaire de la venue du Sauveur sur la terre.

Pour continuer, nous avons eu l'avantage d'assister à "Découvertes 64" chez nous. Ce fut vraiment quelque chose. Des

cents (845 acres) y compris les bâtiments agricoles et la résidence dessus construits;

2— Que tout agriculteur ait droit au remboursement de 25% de la taxe scolaire 1964-65 sur sa ferme d'après le rôle de perception de la Commission scolaire, homologué pour l'année financière en cours;

3— QUE le ministre des Finances soit autorisé à payer directement à chaque agriculteur le montant de remboursement inscrit en regard de son nom sur la liste de remboursement préparée par sa Commission scolaire et approuvée par le ministre de l'Éducation;

4— Que les listes de remboursement soient préparées par chaque Commission scolaire d'après les directives et formules fournies par le ministre de l'Éducation et qu'elles soient signées et certifiées par le Secrétaire-Trésorier, sous son serment d'office;

5— Que les listes de remboursement soient complétées, vérifiées et transmises par la Commission scolaire à la Direction générale du financement au ministère de l'Éducation avant le 1er février 1965;

6— Que chacune de ces listes, dûment approuvée par le ministre de l'Éducation, soit transmise avec diligence au ministre des finances pour lui permettre d'effectuer les remboursements aux agriculteurs qui y ont droit, par chèque à l'ordre conjoint du cultivateur et de la Commission scolaire.

(Suite à la page 4)

### L'HÔTEL BEAUCEVILLE

TéL. 314

L'endroit idéal du voyageur de commerce et du touriste

Une magnifique salle ultra-moderne, le "DAMIER ROSE"

Mets délicieux pour satisfaire les gourmets les plus difficiles

Demander nos prix pour banquets et réceptions intimes

PRIX RAISONNABLES

Beaudoin POULIN, prop. J.-Ls LESSARD, gérant

Radio dans les chambres BEAUCEVILLE-EST, Bce

### Note sociale

M. Roland Toulouse de Montréal a passé quelques jours chez ses parents. Il a également rendu visite à ses deux frères Valère et Denis, hospitalisés à l'Hôpital St-Joseph de Beauceville, des suites d'un accident.

### Au Cinéma REX



JANET LEIGH, une des plus populaires actrices de l'heure, est en vedette dans le fameux film "DIVAN DE L'INFIDÉLITÉ" à l'affiche, les 15, 16, 17 et 18 janvier au CINÉMA REX de Beauceville.

## CINÉMA REX

Air climatisé - 300 sièges

VEN. à LUN. 15-16-17-18 JANV

Rien de plus identique que ces couples heureux!

JANET LEIGH · JOHNSON  
SHELLEY WINTERS · MARTHA HYER

### DIVAN de L'INFIDÉLITÉ

HAL WALLIS PRODUCTION

UN PROGRAMME DOUBLE EXCEPTIONNEL!

Le cinéma Rex commence l'année 1965 en Lion

COUPS DE FEU DANS LA SIERRA (A.)  
(A.)  
(Guns in the afternoon)  
Western (95 min.)  
Cinémascopie - Metrocolor (V.O.-D.)

Panavision MetroCOLOR  
M-G-M presents  
RANDOLPH SCOTT / JOEL McCREA

## Théâtre Beauceville Inc

Vosre théâtre — La véritable citadelle des grands films

Toujours un programme de choix

**JEU.-VEN.-SAM.-DIM.-LUN.-MAR.**  
**les 14-15-16-17-18-19 janvier**

Vos 2 heures les plus courtes jamais passées au cinéma!  
Un suspense diabolique qui vous remplira d'effroi!  
Un film étourdissant! Stupéfiant! Important!  
L'un des plus grands films à suspense de tous les temps!

GLENN FORD · LEE REMICK

HALLEO BRIGADE SPECIALE

EMOSCADOR LE DEFIT DES FLECHES  
STYDEN · COLLEN GRAY

NE L'OUBLIEZ PAS... POUR DU BON CINÉMA...  
C'EST AU BEAUCEVILLE QUE L'ON VA!

# ECLAIREUR PROGRES

FONDE EN 1908



Imprimé par  
**La Cie de  
L'Eclaireur Ltée**

121

Edité par  
**Beauce Publication  
Ltée**



Ville St-Georges-de-Beauce

Gérant: V. Rodrigue — Rédacteur en chef: R. Bolduc — Publicité, photographie: R. Gagnon

### ABONNEMENT:

<b>Canada:</b>	
6 mois	\$2.00
1 an	3.00
3 ans	7.50
<b>Hors du Canada:</b>	
1 an	4.00
3 ans	10.00



Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.



## COURS D'ANGLAIS

facile et économique

avec MICHELLE TISSEYRE

Grâce à une entente avec l'Institut d'Enseignement par le Disque, "L'Eclaireur-Progress" publie chaque semaine une tranche de cours d'anglais. Le texte de ce cours a été endisqué selon la méthode dite à voix multiples par Mme Michelle Tisseyre.

Nous sommes heureux d'offrir gratuitement nos leçons passées et futures. Cependant, si vous voulez faire une comparaison sur vos possibilités concernant une meilleure formation et pouvoir mieux parler anglais, procédez comme suit:

11. Non, elle est petite. No, it is small.
13. Le plancher a trois pouces d'épaisseur. The floor is three inches thick.
15. Ce sont des poutres de huit pouces par douze pouces. They are eight inches by twelve inches.
17. Les murs ont neuf pieds de haut. The walls are nine feet high.
19. Elle mesure douze pieds de long. It is twelve feet long.
21. Nos pupitres ont vingt pouces de large. Our desks are twenty inches wide.
23. Je mesure cinq pieds sept pouces. I am five feet seven inches.
25. Voici une règle de trois pieds. Here is a three-foot ruler.
27. Il y a plus de quatre-vingt-quinze pieds de haut. It is more than ninety-five feet high.
29. Il a quatre pieds de long. It is four feet long.
31. Ce chemin a trente-huit pieds de large. This road is thirty-eight feet wide.
33. Certainement, elle mesure douze pieds. Certainly, it is twelve feet long.

N'envoyez pas d'argent, mais seulement votre nom et votre adresse; vous recevrez un microsilicon 33 1/3 r.p.m. contre \$0.50 que vous paierez seulement après réception de ce disque.

Prix et avantages spéciaux pour les écoles, hôpitaux, laboratoires de langues, entreprises, cercles de Fermières, oeuvres paroissiales, etc.

Ecrivez pour dépliant à L'Eclaireur-Progress, C. P. 728, Ville St-Georges.

### Québec-Frédéricton

La Chambre de Commerce Senior et la municipalité de St-François-Est, toutes deux à leur assemblée régulière du mois, ont décidé d'appuyer la demande d'une route Québec-Frédéricton via la Beauce et Jackman.

Des résolutions seront préparées et adressées le plus tôt possible. Les résolutions demanderont aux autorités de notre province d'entreprendre des démarches définitives avec les Etats intéressés pour mener à bonne fin l'ouverture de la route John F. Kennedy dans notre province, via Jackman-Vanceboro dans l'Etat du Maine et de là jusqu'à Frédéricton.

# La campagne est ouverte

La cérémonie d'inauguration officielle de la campagne d'emplois d'hiver s'est déroulée lundi soir au cours d'un souper régulier du club Rotary de Beauceville que présidait le notaire Jean-Luc Quirion.

Cette proclamation signée par les quatre maires de l'endroit valait pour tout le territoire desservi par le Bureau national de Placement de St-Georges.

Tous les membres du club étaient présents. On remarquait de plus MM. les maires Renault, Berberi, Thibaudeau et Roy, M. Emilien Cliche, président du Comité consultatif, M. Gilbert Talbot, gérant du Bureau de Placement, M. Raymond Paul et M. Laurier Rodrigue, du même bureau, M. Hilaire Turmel, président du Jeune Commerce, et quelques autres invités spéciaux.

M. Raymond Paul a prononcé une causerie en marge de cette campagne d'emplois d'hiver. En voici le texte intégral.

#### M. RAYMOND PAUL

Nous venons d'assister à la proclamation officielle de l'ouverture de la Campagne d'Emplois d'Hiver, avec votre indulgence je vous entretiendrai brièvement sur l'historique, le but, les objectifs de cette campagne annuelle, de même que les réalisations locales découlant d'une telle initiative.

#### Le Problème

L'une des caractéristiques de l'économie canadienne a été le ralenti saisonnier de la production durant les mois d'hiver. Vu que l'économie est devenue avant tout industrielle, le chômage durant l'hiver se présente comme un problème national d'une gravité croissante.

Le tout premier but de la Campagne d'Emploi d'Hiver est d'ôter de l'opinion publique l'idée que certains travaux ne peuvent pas s'accomplir pendant les mois d'hiver.

Les techniques modernes, de nouveaux matériaux et de nouvelles méthodes permettent d'accomplir pendant les mois d'hiver plusieurs travaux qui ne se faisaient auparavant que durant les saisons plus tempérées. Tel est le cas, spécialement dans le domaine de la construction.

#### Histoire

Les premières manifestations de mesures concrètes prises au sujet de ce problème remontent aux années 1945-1950, alors que certains gérants de bureau du SNP prirent chacun des mesures en vue de réduire le chômage dans la région de leur propre bureau local. Ces efforts isolés visant à réduire le chômage en hiver s'appelaient: "Semaine pour trouver du travail" ou portaient des titres semblables. Ils étaient de court durée et res-

treint était leur but. Malgré tout on obtint un franc succès dans les localités où on les a tentés. Aussi, dès janvier 1950, on invita tous les bureaux locaux à encourager la tenue de campagnes de ce genre partout où la chose était possible.

#### But

La CAC reconnut la nécessité d'une action concertée au niveau local et demanda aux bureaux locaux de former des comités de la Campagne d'Emplois d'Hiver qui se chargent de lancer des campagnes en vue d'accroître les travaux d'hiver. On s'est efforcé d'inclure dans ces comités des représentants des autorités municipales, des organisations d'employeurs et d'ouvriers, des clubs sociaux et des autres groupes influents de l'endroit. On était assuré de la coopération des journaux, de la radio et d'autres sources de publicité.

#### Objectifs

Les premières campagnes avaient pour objectif d'explorer toutes les sources possibles d'emplois d'hiver en faveur des chômeurs de la région du BL au cours des mois de janvier, février et mars. On a découvert que l'industrie pouvait réduire le nombre de mises à pied et même les éliminer en réorganisant leurs programmes de production, d'entre-

(Suite à la page 13)



### Campagne d'emplois d'hiver

La proclamation officielle de la Campagne d'emplois d'hiver a été faite lundi soir dernier au souper du Club Rotary de Beauceville. Les quatre maires de Beauceville apparaissent ici au moment de signer la proclamation. Debout, on reconnaît M. Emilien Cliche, président du Comité consultatif et M. Jean-Luc Quirion, président du Rotary.

Le texte de la proclamation se lit comme suit:

En vertu de l'autorité dont nous a investi, nous demandons instamment l'entière collaboration de tous les citoyens des localités desservies par le Bureau de placement de Ville St-Georges, d'appuyer la Campagne d'emplois d'hiver en vue de remédier au chômage saisonnier.

Il y a un grand nombre de travaux que vous, comme propriétaires ou hommes d'affaires, pouvez

entreprendre cet hiver et qui fourniront de l'emploi à plusieurs centaines de nos concitoyens.

Nous proclamons donc la période de janvier 1965 au 30 avril 1965 comme étant la période active de la Campagne des emplois d'hiver "Faites-le dès maintenant", durant laquelle il faudra entreprendre des travaux de rénovation, de décoration, de construction et faire vos gros achats.

Pourquoi Attendre au Printemps-Faites-le dès maintenant

### Le système amélioré

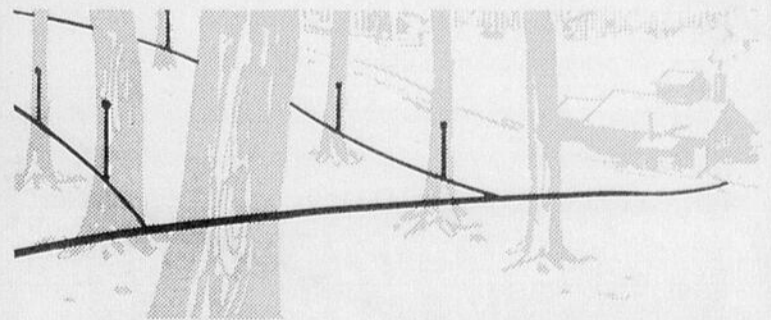
# Mapleflo

BRAND

## pour récolter la sève

Le nouveau système "MAPLEFLO" pour la récolte de la sève a été conçu pour donner un meilleur rendement durant toute la saison. Des centres d'essais indépendants et des écoles d'agriculture ont prouvé que le nouveau système "MAPLEFLO" pour la récolte de la sève peut donner un rendement jusqu'à 40% supérieur à celui de l'ancien système "MAPLEFLO".

En plus d'améliorer la qualité et de réduire le coût de la main-d'oeuvre, le nouveau système "MAPLEFLO" est plus facile à nettoyer et moins long à installer que l'ancien système "MAPLEFLO".



Pour plus de renseignements et un estimé du coût, écrivez à:

DÉPT. MAPLEFLO FERNAND THÉRIAULT INC.  
C. P. 746 ou C. P. 67  
WATERLOO, QUÉBEC THETFORD MINES  
TÉLÉPHONE 439-1360 QUÉBEC

3M MINNESOTA MINING AND MANUFACTURING OF CANADA LIMITED



## Dans les COULISSES DU HOCKEY

\*\*\*\*\*

Cette chronique traite exclusivement du hockey à Beauceville. Toutes les personnes mentionnées ici sont des joueurs ou de fervents amateurs locaux qui acceptent sans aucun doute en souriant les taquineries dont ils sont l'objet.

Toute personne demeurant en dehors de Beauceville n'a pas à se sentir visée et une similitude de noms ne peut être due qu'à une coïncidence.

Marcel Rancourt ne fait pas seulement des mauvais tours, il est toujours de bonne volonté pour travailler à la patinoire, transporter les joueurs pour les rencontres en dehors de Beauceville, et en plus fournir le chocolat aux joueurs entre les périodes pour leur donner plus d'énergie.

Lorsque nous aurons besoin de hockey, il faudra envoyer quelqu'un de plus sérieux que "Fonfon", Médéric et Jean-Guy Maheux avec le gérant P.-H. Bernard, car à leur trois ils n'ont pu le convaincre d'arriver pour l'heure de la rencontre.

Félicitations Roger, tu tuques te vas très bien et félicitations à celle qui a eu l'idée de t'en faire cadeau.

Jean-Guy Lachance... on espère que tu n'attends plus l'heure des parties pour penser à faire aiguiser tes patins.

Hugues Veilleux a repris sa place régulière sur l'équipe et sa présence se fait sentir; on espère qu'il pourra jouer toute la saison.

Le trio formé de Roger St-Hilaire, Guy et Serge Rodrigue va très bien et il causera beaucoup de ravages dans le camp adverse d'ici la fin de la saison.

Jacques Roy n'est pas le plus costaud mais il sait se placer devant les buts et par le fait même compter régulièrement.

Rectification à la demande de Francine: ce n'était pas en pyjama mais bien en baby-doll qu'elle est sortie par une température sous zéro pour aider Noël à faire démarrer son auto.

Yves Veilleux pourrait passer la rondelle plus souvent à ses coéquipiers... cela ne nuirait certainement pas, au contraire ses

compagnons seraient plus encouragés à le suivre lorsqu'il entreprend ses montées.

A voir certains joueurs passer la rondelle on se demande s'ils n'ont pas des poignets en caoutchouc; à peine si la rondelle se déplace et l'adversaire n'a aucune difficulté à l'intercepter.

Réjean R., as-tu fini par savoir si le grille-pain était brisé ou s'il y avait de la place pour seulement deux tranches de pain? ce n'est pas en dansant autour que tu peux le faire fonctionner.

On félicite les joueurs qui se rendent régulièrement aux pratiques, c'est beaucoup plus encourageant pour le gérant.

La majorité des enfants sont admis gratuitement aux parties locales et comme remerciement ils lancent de la neige aux joueurs ou causent du trouble aux collecteurs. Si cela ne cesse pas la direction se verra obligée de leur interdire l'entrée.

On félicite les collecteurs qui sont des fervents amateurs de hockey, mais qui doivent se priver de voir au moins deux périodes de jeu pour consacrer leur temps à collecter. Merci!

On profite de l'occasion pour demander à ceux qui passent par les côtés sans payer de bien vouloir se présenter à l'entrée principale pour payer leur \$0.50, cela aiderait beaucoup plus à l'entretien de l'équipe.

Un autobus sera à la disposition des amateurs à compter de jeudi prochain pour les amateurs qui désirent accompagner l'équipe à l'étranger.

Dons de la semaine: Françoise Bernard, opératrice du Québec Téléphone à St-Henri, \$5.00; Martel Autobus Enr, \$5.00; Café Ti-Noir, \$5.00.

Le "pool" de la dernière partie a été gagné par Mlle Françoise Bernard qui a remis le prix dans la caisse du club. Merci Françoise.

On invite la population de Beauceville à venir encourager leur équipe dimanche soir à St-Benoît lors du tournoi de hockey au profit de l'église.

T. B.

## Compteurs du P.-H. Bernard

EN DATE DU 12 JANVIER

	B.	A.	T.
Noël Cloutier	7	10	17
J.-Guy Lachance	9	5	14
Marc Veilleux	7	7	14
Yves Veilleux	4	10	14
Hugues Veilleux	5	6	11
Serge Rodrigue	5	5	10
J.-Guy Maheux	3	5	8
Gilbert Dionne	1	5	6
Guy Rodrigue	3	3	6
Robert Mathieu	1	4	5
Hugues Laflamme	0	5	5
Jacques Roy	3	2	5
Claude Carrier	1	2	3
Roger St-Hilaire	1	2	3
Richard Poulin	2	0	2
Marcel Bernard	1	1	2
J.-Guy Fontaine	0	2	2
Jacques Quirion	0	1	1
Robert Poulin	1	0	1

## Assemblée...

(Suite de la page 3)

artistes au talent insoupçonné nous ont fait passer de bons moments. Enfin, un réveillon digne des Fêtes nous fut servi par des hôtes dont il serait superflu de vanter les talents.

Et voilà! un autre Noël a passé. Les cloches ont sonné une fois de plus l'anniversaire de cette nuit merveilleuse où Jésus est né. Dans toutes les églises du monde, des foules attendries se sont agenouillées devant une crèche où est couché un tout petit enfant sur quelques brins de paille. Tout petit pour qu'on puisse venir à Lui, mais apportant avec Lui l'infini de la miséricorde, un océan de grâces, un petit enfant qui est, en fait, le Roi du ciel et de la terre. C'est merveilleux!

Après Noël est venu le premier de l'An. Comme c'est encore tout récent, je voudrais vous faire des souhaits; mais, comme disait une petite amie, "j'ai beau me donner un mal de chien pour trouver quelque chose de neuf... ce que je trouve encore de mieux, c'est: "Bonne Année!"

Quoi de plus simple et de plus significatif! "Bonne Année", ça veut tout dire, n'est-ce pas?...

La Rédactrice

Dimanche, 17 janvier, à 2h.30

## MANOIR CHAUDIÈRE de ST-GEORGES vs P.-H. BERNARD de BEAUCEVILLE

On vous invite à venir assister à cette intéressante partie de hockey entre les deux plus grands rivaux de la Ligue de Beauce.

Qui l'emportera? Amateurs de hockey de Beauceville vous le saurez en vous rendant en grand nombre dimanche après-midi à la patinoire de l'École secondaire St-François-Ouest pour 2h.30.

Nous vous promettons des moments palpitants.

## Importants travaux à Saint-François-Est

Le gouvernement a octroyé à la municipalité de St-François-Est un montant de \$56,000 pour divers travaux d'hiver dans cette municipalité.

Les salaires des exécutants de ces travaux ont coûté la presque totalité de cette somme soit: \$52,842. Pour couvrir les risques d'accidents, une assurance au coût de \$3,158 a été notée. A la finition des travaux il reste \$158.00 sur le montant octroyé par le gouvernement.

Les dépenses approximatives de salaires reçus dans chaque rang sont: Rang no 1 (bord de l'eau) \$11,115.00, Ste-Corinne \$8,328, St-Charles \$11,005, Fraser \$18,700 et St-Gaspard \$9,500.

Pour défrayer le coût des matériaux, gravier, machineries, etc. nécessaires, la municipalité de

St-François-Est a voté un montant de \$2,800. Les dépenses se sont chiffrées à \$2,396.10. Il reste du montant accordé \$403.90.

En plus des travaux effectués dans les rangs, le remplissage et le nivellement pour un terrain de stationnement près de la chapelle de Fraser ont été faits en prévision du pavage de ces terrains.

La fabrique de Beauceville, à qui appartient la chapelle de Fraser, a loué ces deux terrains d'une 172' à St-François-Est, par bail grandeur de 207' x 172' et 21' x à longs termes, à raison de \$1.00 par année pour dix ans, ceci pour permettre le stationnement.

Le coût des travaux n'est pas encore définitif, mais sont effectués dans le cadre des travaux d'hiver.



16 AU 23 JANVIER: Neige légère, puis beau et moins froid, avec vent. Ensuite, verglas, neige et éclaircies dans le Sud. Tempêtes de neige dans le Nord, le Golfe et les Maritimes pour finir la semaine, avec périodes ensoleillées. Température: SUD, 0 et 35°F; NORD, -25 et 30°F. Neige, 5 à 6". Soleil, 10 - 15 heures.

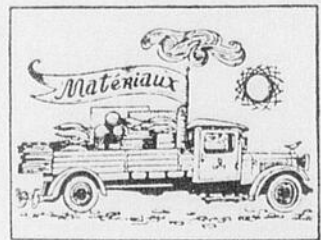
## Voici pour vous trois bonnes raisons de rénover ou de redécorer votre maison maintenant!



**1 C'EST MAINTENANT QUE LES OUVRIERS SPÉCIALISÉS SONT DISPONIBLES!** Bien que les travaux de construction augmentent d'un hiver à l'autre, la construction à l'extérieur ralentit au cours de la saison froide. Par conséquent, les entrepreneurs en travaux de réfection et les ouvriers spécialisés recherchent les menus travaux à l'intérieur qu'ils n'ont pas le temps d'exécuter au cours de l'été. C'est vous qui en profitez. Vous pouvez vous assurer les services d'ouvriers spécialisés expérimentés et cela au moment qui vous convient le mieux!



**2 C'EST MAINTENANT QUE VOUS POUVEZ OBTENIR DES PRÊTS ET DES RÉDUCTIONS DE PRIX!** Pour stimuler leurs ventes et pouvoir ainsi maintenir leur personnel en emploi tout le long de l'année, les marchands de matériaux de construction organisent des ventes à rabais au cours de l'hiver. Les réductions de prix ainsi consenties vous permettent de faire rénover ou redécorer à un coût minimum. Vous aurez avantage aussi à consulter votre banquier au sujet des prêts pour l'amélioration des maisons, consentis en vertu de la loi nationale sur l'habitation et offerts à des taux d'intérêt modiques. Vous pouvez emprunter jusqu'à \$4,000 et échelonner les remboursements sur une période de dix ans!



**3 C'EST MAINTENANT QUE LES MATÉRIAUX SONT DISPONIBLES!** Quand la construction ralentit, les matériaux sont plus faciles à obtenir. Résultat: Vous évitez que des retards fâcheux occasionnés par une livraison tardive des matériaux viennent entraver l'exécution de vos travaux!

*Il n'y a pas de doute que l'hiver est le temps tout indiqué pour faire remettre à neuf votre maison ou votre bureau, rapidement, efficacement et à bon compte!*

Pour tout renseignement, veuillez communiquer avec votre Bureau du Service National de Placement.

Quand le travail d'hiver augmente, chacun en profite.

**FAITES-LE MAINTENANT!**

Publication autorisée par l'honorable Allan J. MacEachen, ministre du Travail, Ottawa.

DIN 165AF

### L'ASSOCIATION du SPORTSMAN organise SON 5e SOUPER ANNUEL POUR le MOIS de FÉVRIER

La date et l'endroit seront annoncés plus tard

La Commission scolaire de Beauceville-Ouest offre ses plus sincères condoléances aux familles Cliche et Lévesque éprouvées par le décès subit du Docteur et Mme Charles-Edouard Cliche.

TEL. 560

COMMANDES POUR APPORTER

## Restaurant L'ORIENT

Mets chinois et canadiens

GENE WONG, Prop.

Spécialité: RECEPTIONS - DEMANDEZ INFORMATIONS

Ouvert tous les jours à 11h.00 a.m.

Vendredi, samedi et dimanche, fermeture à 2h.00 a.m.

Route (23) Kennedy

Aux Rapides, Beauceville

Lisez notre journal  
et faites-le lire  
à vos amis

# ECLAIREUR PROGRES

ENCOURAGEZ  
NOS  
ANNONCEURS

Vol. 58 — No 18

Imprimé à Beauceville-Est, jeudi, 14 janvier 1965

Page 5

## Que sera le centre culturel? (1)

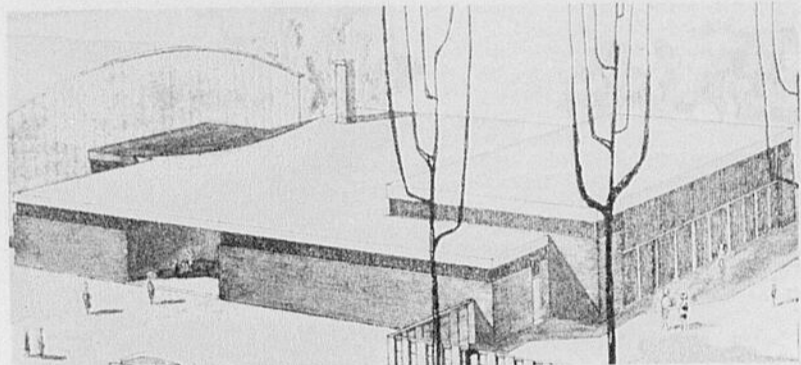
Il n'existe actuellement dans la ville de Beauceville aucun centre culturel qui puisse répondre aux besoins de l'éducation post-scolaire aussi bien sur le plan culturel que sur le plan des loisirs organisés.

Le présent projet vise à la création d'une bibliothèque permanente, d'une salle d'artisanat, d'une salle de réunions et d'une piscine intérieure.

Le problème de l'éducation des adultes se fait particulièrement

directement du vestibule d'entrée. Elle peut fonctionner indépendamment du reste de l'édifice et demeurera constamment disponible au public.

D'une grandeur de 35' x 23', elle est pourvue d'un vestiaire et traitée comme salle de lecture avec rayons aux murs pour les livres, revues et journaux. Ce type d'agencement est considéré préférable à l'entreposage des livres hors de la salle de lecture,



sentir dans une région rurale comme celle de Beauceville, où l'éloignement des grands centres interdit pratiquement tout contact avec les divers éléments de notre culture.

Dans les semaines consécutives, nous ferons les analyses des éléments de bases du projet. Cette semaine, nous parlons bibliothèque.

La bibliothèque, située à l'avant, du côté droit, est accessible

lorsqu'il s'agit d'une bibliothèque de cette dimension. Les rayons pourront recevoir environ 4,000 volumes; une vingtaine de lecteurs à la fois peuvent trouver place dans la bibliothèque pour lire ou travailler. Un atelier de reliure et de réparations de livres peut être aménagé au sous-sol.

La semaine prochaine, nous étudierons avec vous, la salle de réunion et la salle d'artisanat.



**MGR JOSEPH VEILLEUX**, originaire de Beauceville, vient d'être nommé Doyen du Chapitre diocésain de Sherbrooke par Sa Sainteté le pape Paul VI. La cérémonie d'investiture s'est déroulée en la basilique de Sherbrooke dimanche dernier en présence d'un très grand nombre de fidèles.

Dans son décret, le pape fait état de la science et de la dignité du nouveau doyen. Mgr Veilleux succède à ce poste à Mgr Albert Tétrault décédé il y a quelques mois.

### Vol de \$1,100.

Un vol évalué à environ \$1,100, a été commis durant la nuit de mercredi, au magasin Lisée IGA à Beauceville-Est. Les voleurs se seraient emparés de plus de 300 cartons de cigarettes et ils auraient brisé une machine distributrice de liqueurs pour s'emparer de l'argent qui s'y trouvait.

Une enquête a été instituée par la Sureté provinciale, en collaboration avec la police municipale, dont le chef est M. Henri Loublier. Les voleurs se sont introduits dans le magasin en cassant une vitre et en ouvrant la porte placée à l'avant de l'édifice.

### Fête de l'autorité

La fête de l'Autorité de la Jeune Chambre de Beauceville, qui était supposée avoir lieu le 17 janvier a été remise pour des raisons majeures au 24 janvier.

Le conférencier invité sera M. Paul Allard, de St-Joseph, député provincial.

Invitation est donc faite d'assister à cette conférence qui sera très intéressante pour tous.

### Royauté colombienne

Samedi soir le 16 janvier à la salle des Chevaliers de Colomb de Beauceville, grande soirée pour l'élection d'un Roi et d'une Reine pour l'année 1965.

Durant la soirée, un orchestre fera les frais de la musique. Pour terminer la veillée un goûter sera servi à tous.

Une invitation est donc faite aux membres Chevaliers et Filles d'Isabelle. On peut inviter un couple de ses amis.

### Danse !

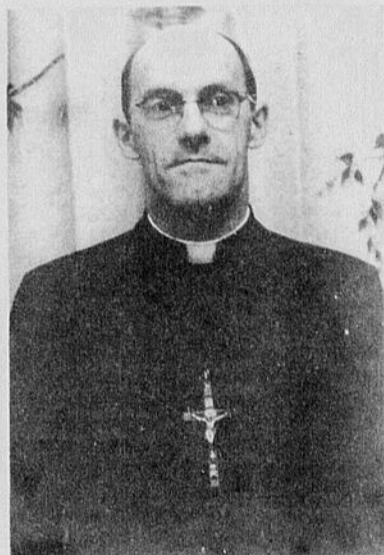
Il y aura, samedi soir prochain, le 16 janvier, soirée de danse au gymnase de l'Ecole secondaire St-François à Beauceville.

Il en est ainsi tous les samedis soir.

Orchestre au programme.

La tâche demeure grande et la lutte pour la sobriété est toujours aussi difficile. A chacun donc de faire en lui-même le point sur ses propres convictions, sur l'effort à fournir, et d'en tirer ses conclusions.

La Direction Lacordaire de Beauceville



**25<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE PROFESSION RELIGIEUSE** — Les RR. FF. Rosario Poirier, directeur des juvénistes, et Louis-Nazaire Labonté, directeur de l'Ecole Secondaire, ont célébré dernièrement leur 25<sup>e</sup> anniversaire de profession religieuse. Pour souligner dignement cet événement, plus de quarante Frères ont participé à une messe célébrée en la chapelle du Juvénat, suivie d'une réception intime et d'un banquet. Dans l'après-midi, une réception eut lieu dans la grande salle pour la présentation des vœux et des cadeaux.

## \$37,000 en travaux d'hiver à Saint-François-Ouest

La paroisse de St-François-O. a reçu du gouvernement pour l'année 1964 un montant de \$37,000 pour effectuer des travaux d'hiver dans cette municipalité.

Un montant de \$35,000 a été employé pour la réalisation d'un mur de soutènement, redressements de courbes dangereuses, remplissage dans les baisesurs au 1<sup>er</sup> rang sud-est et sud-ouest et dans le raccourci. Le 1<sup>er</sup> rang sud-ouest qui, à certains endroits, chaque printemps était coupé par les inondations a été relevé suffisamment pour permettre à la circulation de continuer même s'il y a inondation. Cette réalisation sera très appréciée lors des crues du printemps. Egalement,

un cap situé sur la route Pierre à Charlie a été miné sur la demande du Club du Sportsman. Ce cap rendait la route très dangereuse en obstruant la vue des conducteurs.

Les deux mille dollars restant serviront à compléter les divers travaux déjà entrepris. Ils seront terminés d'ici au printemps.

La construction de deux systèmes contre les incendies a exigé un certain montant de l'argent accordé. Ces systèmes qui assurent aux propriétaires de la paroisse d'avoir une meilleure protection contre les incendies ont été installés, le premier dans le rang St-Joseph et le second près de la route du bord de l'eau.

### Condition essentielle...

## L'ACCEPTATION

Une autre acceptation incombe à l'alcoolique, celle des conséquences d'hier : la perte de la confiance des autres, peut-être un foyer brisé jusqu'à l'irréparable, des dettes accumulées, une position problématique, autant de situations sur lesquelles il ne peut rien directement, que seuls le temps et sa conduite future de réhabilité pourront changer.

Comme dernière perspective se dresse devant le malade le fait brutal qu'en tant qu'alcoolique, il ne peut plus jamais toucher à l'alcool. La décision devra être irrévocable, en accord avec la maladie dont il ne peut se débarrasser : alcoolique il était, il est et il le sera.

L'essentiel pour lui, c'est de vivre en alcoolique abstiné aujourd'hui et demain. Chaque matin, il renouvellera sa résolution. C'est ainsi que se construira toute sa vie. Ce qui compte c'est l'intensité à bien vivre le moment présent.

Et voilà notre malade prêt à quitter le Centre hospitalier Domrémy. Est-il réhabilité? Non, je dirai même que la véritable réhabilitation va commencer à sa sortie, alors qu'il va se retrouver dans son vrai milieu de vie, face à tous ses problèmes.

Ici entre à nouveau en jeu le rôle de l'entourage. C'est dans la mesure où l'alcoolique sera entouré, protégé, qu'il pourra persévérer, d'où la nécessité de groupes particuliers d'amis, tels les habitués des Centres d'accueil Domrémy, les Alcooliques Anonymes ou Lacordaire.

Le réhabilité tiendra-t-il le coup? Lui seul peut maintenant donner la réponse, lui seul peut vouloir. Je dirai même que Dieu ne pourra intervenir dans sa vie de demain qu'à la condition que lui veuille bien accepter Dieu et ses conditions.

Tout ce que nous pouvons faire maintenant c'est de conseiller ce malade, de l'aider, de le soutenir, de l'encourager et surtout de l'aimer. Sachons lui redonner confiance en lui-même. Un voile doit tomber à jamais sur le passé.

"DOMREMY"

**PENSEE DE LA SEMAINE** : La confiance en soi est comme un muscle : si on ne la cultive pas, elle va s'affaiblir comme un muscle qui ne sert pas.

BEAUCEVILLE-EST — C. P. 204

## Demandes pour un meilleur service de police

Une résolution demandant à la ville de Beauceville-Ouest d'organiser un service adéquat de police a été passé lors de l'assemblée régulière de la Chambre de Commerce de Beauceville.

Cette résolution a été adressée à cette municipalité pour éviter des troubles comme ceux causés à l'Ecole secondaire, au Salon mortuaire et en d'autres endroits, pour arrêter les excès de vitesse causés par des chauffards, pour avoir un bon service de circulation à la sortie des messes,

pour les enfants aux sorties des écoles, lors des incendies et autres circonstances.

En plus, nombre de parents empêchent leurs enfants de sortir, parce qu'il n'existe pas de service de police pour les protéger en cas de besoin.

En passant cette résolution, la Chambre de Commerce a suggéré que les villes Est et Ouest unifient leurs services de police, ceci afin de permettre une meilleure organisation et une plus grande protection pour tous les citoyens.

## Fabrique et commissions scolaires

Depuis quelques années l'on entend parler que la Fabrique de Beauceville donne \$1,000.00 par année à la Commission Scolaire de Beauceville-Ouest pour l'entretien des salles afin que les jeunes puissent s'y amuser.

La commission scolaire s'est vue rappeler plusieurs fois par des contribuables qu'elle n'avait pas le droit de priver les enfants de ces salles puisqu'elles étaient entretenues par la Fabrique. Pour mettre au point cette situation, notre représentant a été interviewer le secrétaire de la Commission Scolaire M. Chs-Eugène Rancourt. Voici les détails fournis concernant ce \$1,000.00 par année.

Lors de l'achat du terrain de la Fabrique sur lequel est érigée l'Ecole Secondaire St-François-O., pour la somme de \$20,000.00, M. le curé Castonguay, qui était alors curé de Beauceville et qui ne voulait pas faire aucun bénéfice sur la vente de ce terrain, a pris des mesures pour que la mécontente qui existait alors entre les villes Est et Ouest soit abolie.

En accord avec les marguilliers du temps, M. le curé Castonguay a déclaré que lorsque la Commission scolaire de Est aura centralisé ces écoles, la Fabrique lui remettra \$10,000.00 soit la moitié du montant de vente de ce terrain. Depuis quatre ans que la

centralisation a été faite à Beauceville-Est, la Commission scolaire a donc reçu le montant qui lui avait été accordé par la Fabrique.

Quand à la Commission scolaire de Beauceville-Ouest qui avait elle aussi droit à la moitié, soit \$10,000. Cette somme n'a pas été payée comptant par la Fabrique. Depuis 5 ans, suivant les ententes du temps, pris entre la Fabrique et la Commission scolaire, la Fabrique remet à chaque année \$1,000.00 à la Commission scolaire afin de lui faire bénéficier des mêmes avantages que Est, ceci jusqu'à concurrence de \$10,000. La seule différence entre Est et Ouest, c'est que le premier a reçu l'argent comptant.

Cependant, il faut bien admettre que ce montant n'a pas été prévu pour l'entretien et le ménage de ces locaux. Ceci explique donc l'attitude de Messieurs les Commissaires lorsqu'ils exigent de ces organismes une minime somme d'argent pour le dit entretien.

En reconnaissance du montant reçu et à recevoir, la Commission scolaire de Ouest met gratuitement ses salles à la disposition des oeuvres paroissiales. Une question se pose: Pourquoi la Commission scolaire de Est n'en fait-elle pas autant?

Les confidences  
d'Hélène Boutin

A MA SOEUR EVE

## ANNÉE 1965

Ma première chronique de la nouvelle année devrait-elle, obligatoirement parler de Jour de l'An... de souhaits ou de résolutions ennuyeuses et difficiles à tenir? Peut-être... Cependant, je n'ai guère confiance en ces belles résolutions que l'on prend nombreuses et que l'on ne tient pas deux jours. Et pour qu'une année soit vraiment enrichissante et fructueuse, je leur préfère cette petite suggestion que je me permets de vous faire aujourd'hui.

Pourquoi les efforts nombreux que l'on fait pour se corriger de telle ou telle petite manie inoffensive ne seraient-ils pas consacrés, au cours des douze mois qui vont suivre, à la maîtrise d'une science ou d'un art quelconque, dont la possession demeurerait ensuite "ad vitam æternam", apportant à elle seule un enrichissement certain?

Je me souviens, par exemple, d'avoir lu un livre de Mgr Dupanloup dans lequel celui-ci déplorait le peu d'instruction des femmes vivant à son époque, leur suggérant d'employer une année à se perfectionner, disons en grammaire; une autre année, en religion; une autre année, en histoire ou en géographie, etc., etc., minimisant ainsi dans une certaine mesure les méfaits de leurs lacunes en matière d'instruction.

C'est un peu ce que je veux suggérer aussi, aujourd'hui, malgré que je ne m'en tienne pas rigoureusement au domaine intellectuel, car chacune, avant de choisir le domaine dans lequel elle ferait porter ses efforts, devrait se poser quelques questions dans le genre de celles-ci: Quelle est ma plus grande lacune? Dans quel domaine suis-je le mieux douée? Quelle étude serait la plus pratique pour moi dans l'immédiat?

Ainsi, répondant à l'une ou l'autre de ces questions, il y a des femmes qui choisiraient peut-être de suivre un cours de danse avec leurs maris. Des jeunes filles qui voudraient étudier les arts domestiques ou suivre un cours de mannequin. D'autres qui apprendraient la dactylographie ou la natation. D'autres encore qui étudieraient dans le secret de leur maison des traités d'étiologie ou de psychologie masculine... Et chacune d'elles, au soir du 31 décembre, sera heureuse de ce "souvenir" et de cet enrichissement que lui aura laissés l'année 1965.

Une autre étude que l'on peut faire avec profit quand on est femme et que l'on attache beaucoup d'importance à l'amour et au mariage, c'est l'étude de son propre bonheur. Celui-ci se construit à partir d'éléments nombreux dans lesquels l'amour entre évidemment pour une bonne part. Cependant, l'amour le plus grand et le plus pur n'apportera jamais le bonheur s'il est accompagné d'une dose trop considérable d'ignorance et de préjugés.

Quand on est encore garçon et fille et que l'Amour appelle au grand large... ou apprendre à diriger sa petite embarcation pour qu'elle nage le plus possible dans des eaux calmes et plaisantes? Les cours de préparation au mariage qui se donnent un peu partout chaque hiver peuvent rendre ce service, et le "meilleur coup" que deux fiancés puissent faire au cours de l'année 65 est de les suivre avec tout le sérieux dont ils sont capables.

Peut-être m'accusera-t-on ici de prêcher pour mon patelin? Mais, causant de ceci avec vous, comment pourrais-je passer sous silence que des cours de "préparation au mariage" débutèrent justement à St-Gédéon, samedi, le 9 janvier...

Oh! je n'ai pas reçu de personne la mission de favoriser le recrutement ou l'assistance à ces cours. Mais la rédactrice d'une page féminine a toujours la manie de vouloir rendre service à ses lectrices, ne le saviez-vous pas?... La vôtre estime humblement ne pas mieux le faire qu'en mettant ainsi quelques fiancées sur la voie certaine du bonheur. On lui pardonne?

Au revoir! A une autre semaine!

HELENE



Vous n'avez qu'à consulter la ligne correspondant à votre date de naissance.

### HOROSCOPE DE LA SEMAINE

**BELIER (21 mars au 19 avril)**  
Vous causeriez du chagrin à un ami.

**TAUREAU (20 avril au 20 mai)**  
Votre exagération sera remarquée.

**GEMEAUX (21 mai au 21 juin)**  
Réunion agréable.

**CANCER (22 juin au 22 juillet)**  
 Vos affaires se compliquent.

**LION (23 juillet au 22 août)**  
Vous encaisserez une critique.

**VIERGE (23 août au 22 septembre)**  
On vous confiera une responsabilité.

**BALANCE (23 septembre au 23 octobre)**  
L'autre sexe vous charmera.

**SCORPION (24 octobre au 22 novembre)**  
Une faute sans gravité.

**CAPRICORNE (23 décembre au 20 janvier)**  
Un effort vous distingue.

**SAGITTAIRE (23 novembre au 22 décembre)**  
Trouvaille inattendue.

**VERSEAU (21 janvier au 18 février)**  
On vous fera confiance.

**POISSON (19 février au 20 mars)**  
Une forte émotion vous attend.

### NAISSANCE

Jeannot, Lynda et Guylaine, enfants de M. et Mme Jacques Veilleux (Carmelle Thibodeau) de Beauceville annoncent la naissance d'une petite soeur née le 8 janvier à l'hôpital de cette ville et baptisée le 10 sous les prénoms de Marie, Thérèse, Jacqueline, Chantale, Parrain et marraine, M. et Mme Victor Labbé de St-Georges, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Hervé Labbé, tante de la fillette.

### Naissance

M. et Mme Raymond Couture (Louise Landry) de Ste-Claire, Dorchester, annoncent à leurs parents et amis la naissance de leur premier enfant, né à l'Hôtel-Dieu de Lévis le 15 décembre et baptisé en l'église de Ste-Claire le 21 décembre, sous les prénoms de Joseph, René, Steve, Parrain et marraine: M. et Mme René Couture de Ste-Claire, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Priscilla Couture, tante du nouveau-né. Nos félicitations aux heureux parents.

### Fiançailles

Le 20 décembre à la cathédrale de St-Jean, Mgr Martineau bénissait les fiançailles de Mlle Louise Genesse, fille de M. et Mme Adélaré Genesse de St-Côme, à M. Gilles Pinard, fils de M. et Mme A. Pinard de St-Jean.

### Recette au jus de citron pour soulager la douleur rhumatismale et arthritique

Si vous souffrez de rhumatisme, d'arthrite ou de névrite, essayez cette recette peu coûteuse que des milliers emploient. Procurez-vous aujourd'hui une boîte de Composé RU-EX, provision suffisante pour 2 semaines. Mélangez à une pinte d'eau et ajoutez le jus de 5 citrons. C'est facile et plaisant! Ne prenez que 3 cuil. à table 2 fois par jour. Le soulagement se produit souvent en moins de 48 heures — parfois même en une nuit. Si vos douleurs ne disparaissent pas rapidement et si vous ne vous sentez pas mieux, retournez-nous la boîte vide, et RU-EX ne vous aura rien coûté. RU-EX étant vendu avec garantie de remboursement, vous seul êtes juge. Plus de 8 millions de boîtes vendues. A tous les comptoirs de produits pharmaceutiques. Adrem Ltd., 231 Bartley Drive, Toronto 16.

## Sous le signe de la joie

Après-midi du 27 décembre '63, tu vis une salle grande et belle, belle de sa toilette toute neuve, belle de son jeune âge... recevant pour la première fois, Messieurs et Dames de Beauceville. Des airs de bonheur, de joie, des notes harmonieuses il en a dansé... dansé "tout plein"!

Les hospitalisés à "long terme", hommes et femmes de notre hôpital, attendaient depuis longtemps, quand en ce dimanche, l'oreille aux aguets, retenant leur souffle trop court... ils entendirent des pas feutrés, ceux d'une petite soeur... peu à peu, ils se précipitèrent; enfin, elle était là, amonçant la bonne nouvelle... Les Dames Patronesses, Messieurs les Chevaliers de Colomb "s'amenèrent"!

Soeur Marie-Marthe, grande dame "aux deux sens du mot" et supérieure de l'institution, M. le curé Ferland, ainsi que d'autres abbés, notre présidente, Madame Roland Gagnon, avaient comme il se devait, les places d'honneur. D'autres religieuses, prenant le temps de respirer un peu... Modestement assises au dernier rang... attendant l'appel au devoir... appel qui ne devait pas tarder!

C'était la Noël de nos vieux... Ils revivaient l'instant qui revient chaque année, l'instant qui les voit tendre la main, cette main un peu moins vive... mais qui peut encore se refermer sur d'utiles cadeaux, mêlés aux gâteries traditionnelles! Un bonheur passait, souligné par un sourire tremblant mais qui remerciait... même s'il venait d'une bouche un peu édentée!

Ces moments, vite évanouis, laisseront quelque chose, un souvenir de gestes réconfortants, de gentillesse réchauffante. Pour eux, la moindre manifestation d'amitié prend des proportions inimaginables. En voyant leurs yeux briller comme ceux des enfants... je pensais que l'on n'aime pas plus ceux qui ont trop... que ceux qui n'ont rien. Devant ces derniers, l'on devrait se sentir mal à l'aise... comme l'on devrait avoir honte pendant un banquet, de voir un pauvre diable coller son nez à la vitre... où si l'on fait la rencontre d'une pauvre femme tirant un ou deux marmots... dont la seule joie est de "manger des yeux" jouets

et bonbons mis en montre... tandis que l'on a les bras chargés!

Pour faire un monde, il faut de tout... mais la comparaison est toujours permise!

Dans le domaine du possible; sourire à moins favorisés que nous... manifester des sentiments de compréhension... C'est encore donner!

Noël '63 s'est esquivé... un peu honteux... Cette belle et blanche floraison tombée quelques jours avant, où était-elle? Devenue flaques d'eau où se reflétait le désappointement des petits et grands! La Lune pleurait... cachée par les nuages, la pluie formant écran, est entrée dans le lit de notre rivière et l'a éveillés!

Que faire contre les caprices de M. Météo... les récriminations ne servent à rien! Portes et fenêtres sont closes, mais les émanations de fleurs, les beautés de la saison partie, les reminiscences joyeuses, il en est tant entré dans nos foyers et notre coeur, il doit bien en rester quelque chose?

Il y a des mois que l'oiseau a crié sa peur en s'enfuyant... mais il reviendra! Les angles rugueux de la vie peuvent s'éviter... du moins se contourner et ne laisser qu'une égratignure vite guérie, même si elle donne des petites crispations nerveuses! Noyés dans une tiède quiétude... pensons-nous à celles qui vivent dans un tourbillon de "griffes", qui abdiquent toute vie personnelle?

Lorsque tombe la nuit, vos petits se taisent... lassés de rire et gavés de bonnes choses. D'autres enfants, se taisent aussi... mais de peur... fatigués aussi, mais d'avoir été à la découverte d'une croute ou d'un reste de poubelle! S'il faut en croire les journaux et nouvelles toutes fraîches sorties de votre écran de T.V., je pourrais en écrire des pages et des pages sur le sujet!

Janvier s'applique aux toits des maisons. Ici et là on veille encore en famille. D'autres "maisonnées" ont repris le cours normal de leur vie. Sur "sa" chaise bercante, le grand-père a un long regard appuyé sur ce qui n'est plus... regard qui conserve son calme sous d'épais sourcils! La

(Suite à la page 13)

**LA SANTÉ PAR LE LAIT**

Après une journée d'étude, rien de plus réconfortant qu'un bon verre de lait de la

↓

**LAITERIE ST-GEORGES LTÉE**  
HENRI POIRIER, gérant  
Tél. 228-2223  
ST-GEORGES, Beauce

**Marie-Claire Pré-Natal**

Spécialité: Vêtements de maternité pour futures Mamans

Mme MARCEL MORISSETTE, Prop.  
129, 2e AVENUE — TEL. 228-3174  
Situé en face du terrain de jeux de St-Georges-Est (J.N.O.-28-juin)

**Le Scorpion Inc.**  
CHAUSSURES DE HAUTE QUALITE  
Ajustage parfait  
1155, rue St-Jean — LEO VERREAULT, Gérant  
Québec

Mme PRILIPPE VEILLEUX, prop. — Mlle RACHEL BOURQUE, prop.  
**SALON PARISIEN ENR.**  
TEL. 228-3194 — ST-GEORGES-EST, BEAUCE

Spécialistes en ROBES — BLOUSES — COSTUMES.  
Grands numéros 16½ à 56.  
Bourses, foulards, gants, bas, etc....

**FOURRURE PREMIER FUR**  
Vente - Réparation Remodelage, Entreposage

**ETOLES A LOUER**

Bagues de fiançailles	50%	Bijoux	20%
Montres	50%	Briquets	
Bague, Pierre naissance	50%	Coutellerie	
Perles cultivées	50%	Verre taillé	à
Chapelets	50%	Verre soufflé	
		Valises	40%

SERVICE COMPLET DE REPARATION DE MONTRES  
Importateur diamantaire  
**RENÉ MARCOUX**  
BIJOUTERIE  
365, de la Couronne - 2e étage  
Québec — Tél. LA. 4-8722

# Ordo à Beauceville

NOS PREMIERS DU MOIS DE DECEMBRE 1964

ECOLE SECONDAIRE ST-FRANÇOIS

Frère Roland Leclerc

11e Sciences-Math.	%
Michel Mercier	75.9
Martin Poulin	74.2
André Poulin	72.1
Ephrem Busque	71.2
Gilles Roy	69.1
Jacques Pouliot	67.1
Michel Rodrigue	65.5
M. Jean-Paul Duchesne	

11e Générale	%
Nil Mathieu	74
Martin Gagnon	73.5
René Houle	72.5
Michel Roy	71.9
Pierre Cloutier	71.2
Nicolas Poulin	70.4
Luc Rodrigue	69.7
M. André Quirion	

10e Sciences-Math.	%
Omer Rancourt	80.7
André Poulin	80
Gilles Paris	79
Pierre Poulin	78.3
André Cliche	77.9
François Fecteau	77.4
Denis Fortin	75.5
M. Henri Vallée	

10e Sciences-Lettres	%
Guy Bureau	74.3
Léonce Veilleux	73.7
Damien Cloutier	71.8
Carol Doyon	71.7
Marc Doyon	69.4
Réjean Grondin	68
Camille Jacques	67.6
M. Emmanuel Pomerleau	

10e Générale	%
Renaud Jacques	75.3
Louison Toulouse	73.3
Maurice Rodrigue	71.5
Jean-Claude Marquis	70.3
André Mathieu	69.3
Fernand Lagueux	68.8
Normand Parent	67.4
Frère Alexandre Fortier	

9e année A	%
Claude Pomerleau	91.3
François Poulin	90.8
Bertrand Busque	89.6
Serge Labbé	88.6
C. Henri Jacques	87.9
Pierre Roy	86.4
Alain Poulin	86
Frère Henri-Paul Soucy	

9e année B	%
Daniel Poulin	78
Laurent Poulin	75
André Poulin	73
Denis Poulin	72
Jean-Guy Lessard	72
Denis Rodrigue	71
André Thibodeau	71
M. Michel Longchamps	

8e année A	%
Martin Mathieu	86.8
Mario Roy	86.4
Jean Plante	84.5
Marc Michaud	83.3
Jean-Blaise Ratté	80.1
Bruno Arguin	76.6
Denis Lacombe	74.4
M. Jean-Marc Poulin	

8e année B	%
Yvon Toulouse	84.2
Ghislain Gilbert	83.9
Denis St-Laurent	83.5
L. Mathieu	83
Jules Guimond	79
Paul-Henri Rodrigue	80
Patrick Fortier	78
M. Yves Poulin	

7e année	%
Claude Bernard	92.9
Daniel Jacques	90.2
Patrice Bolduc	85.4
Pierre Thibodeau	84.7
Jean-Guy Rancourt	84.6
René Poulin	83.9
Jacques Fortier	83.6
Mlle Clémentine Fortin	

6e année	%
C. Edouard Busque	91.1
Jean-Marc Rodrigue	89.7
Daniel Roy	88.4
Gilbert Rodrigue	88.4
Mario Poulin	88.3
Gaétan Bolduc	87.5
Pierre Caron	86.7
Mlle Ghislaine Toulouse	

5e année	%
Denis Busque	93.4
Raynald Poulin	89.8
Gilles Poulin	88.5
Roger Poulin	85.6
Benoît Drouin	85
Jacques Michaud	84.2
Denis Quirion	84.1
Mlle Suzanne Poulin	

4e année	%
Jean Pomerleau	89.5
Mario Fortin	89.2
Alain Jacques	88.8
Richard Rodrigue	86.5
Raymond Lessard	85.8
Bertrand Pomerleau	85.3
Luc Provençal	85
Mlle Laurette Poulin	

3e année — Garçons	%
Yvon Rodrigue	91.3
Pierre Busque	90.5
Michel Rodrigue	90.5
Jean Poulin	90.3
Marquis Cliche	90
Grégoire Fortin	89.9
Marc Pomerleau	89.8

3e année — Filles	%
Rita Lapointe	95
Denise Roy	92.6
Monique Veilleux	91.3
Colette Drouin	90.9
Linda Nadeau	90.8
Julie Poulin	89.5
Lucie Busque	88.9
Mlle Henriette Poulin	

2e année	%
Patrick Quirion	94.9
Laval Poulin	94.6
Michel Fecteau	94.3
Michel Gilbert	94.3
Robert Poulin	93
Pierre Poulin	92.3
Etienne Poulin	91.2
Mlle Josette Bernard	

1re année — Garçons	%
Guy Poulin	97.8
Pierre Lessard	97.4
L. Denis Poulin	97.4
Mario Lessard	96.8
Richard Pomerleau	96.5
Alain Bolduc	96.3
André Duval	96.3
Mario Nadeau	95.4
Mlle Jeanne d'Arc Fortin	

1re année — Filles	%
Lucie Fortin	95.8
Maryse Rodrigue	95.1
Louise Lagueux	95.1
Chantal Busque	94.8
Alain Matthews	94.2
Normand Rodrigue	93.7
Céline Jolicoeur	93

## JUVENAT SACRE-COEUR DE BEAUCEVILLE

### RESULTATS DU SEMESTRE DE DECEMBRE

Frère Henri-Georges Robert	
Méthode	%
Guy Huppé	90.8
Michel Morin	78.9
Yvon Poulin	78.2
Richard Boucher	74.6
J.-Robert Turcotte	73.4
Maurice Longchamps	70.5
Yvan Lessard	70.3
Frère Auteuil	

Syntaxe	%
Gérard Fournier	86.7
Réjean Huppé	83.5
Marcel Fournier	80.9
Denis Morin	77.4
Pierre Gagné	77
Bernard Carrier	76.9
Pierre Mathieu	75.3
Léonce Blanchet	74.2
Jacques Thiboutot	73.1
Jean-Luc Fortin	72.9
Jacques-H. Godbout	72.6
Daniel Claveau	71.3
Paul-M. Fortin	70.9
Jean-Yves Roy	70.4



**FIANÇAILES** — Le jour de Noël, à Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, avaient lieu les fiançailles de Mlle Micheline Beaudoin, fille de M. et Mme Rosaire Beaudoin de La Guadeloupe, à M. Jean-Guy Bolduc, de Hartford, Conn., fils de M. et Mme Paul Bolduc, de Beauceville. Nos félicitations. (Photo Studio Beauce)

Frère Charles-Eugène Lessard		Gérald Bernard	71.5
Eléments B	%	Raynald Rodrigue	70.4
André Caron	83.9	Frère Jean-N. Gilbert	
Joseph Mathieu	83.3	Eléments A	%
André Lamarre	82.5	Martin Bernard	82.3
Robert Fortin	80.2	Paul Beaumont	82.1
Jacques Lemay	78.3	Michel Jolicoeur	81
Denis Mathieu	77.3	Gaston Demers	79.3
Marcel Champagne	77	Gaétan Rancourt	79.2
Loyola Roy	75.7	Louis Fortin	76.9
Rémi Veilleux	73.8	Marcel Roy	76.1
Michel Lessard	73.3	Réjean Poulin	75.3
Jean-Guy Paquet	73.1	Pierre Larochelle	74.5
Raymond Bolduc	72.8	Michel Bourque	73.2
Yvan Demers	72.5	Alain Veilleux	73.1
Jean-C. Denis	72.5	Daniel Rodrigue	71.2
Serge Fortin	71.9		

St-Ludger, Frontenac — Tél. 88 — C. P. 146

CHEZ  
**BERTHE DALLAIRE**  
Corsetière  
REPARATIONS GENERALES

*Spencer*

Vêtements de fond et soutiens-gorge dessinés individuellement pour vous . . .  
Aussi brassière mystérieuse "Symone" en noir et blanc.  
A VENDRE : Remèdes du Dr Vagel.  
SPECIAL : 10% sur gaines et brassières "Wonder", brassières strapless.

## Naissance

M. et Mme Donat Gilbert (Rose Busque) de St-Honoré, font part à leurs parents et amis de la naissance de leur huitième enfant, une fille, née le 2 janvier à l'Hôtel-Dieu N.-D. de Beauce et baptisée le 6 janvier à St-Honoré, sous les prénoms de Marie-Ange, Aimée, Raymonde. Parrain et marraine, M. et Mme Andréa Boucher, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Alfred Busque, de St-Benoît, grand-maman de l'enfant.

## Prompt rétablissement

Nous souhaitons un prompt rétablissement au jeune Yvan Veilleux, fils de M. et Mme Alcide Veilleux, actuellement hospitalisé à Beauceville.

EN VENTE CHEZ NOS  
DISTRIBUTEURS

Une entreprise qui fait sa marque dans le Québec

**HOTEL NATIONAL**  
VILLE SAINT-GEORGES

SALLE MODERNE ET SPACIEUSE POUR  
Fêtes - Anniversaires de mariage - Retours de noces  
Showers - Enterrements de vie de garçon - Etc.

SALLE FOURNIE GRATUITEMENT  
pour les organisations

RESERVATIONS :  
Téls : 228-4861 - 228-3672

**Robin Hood**

EN COLLABORATION AVEC LE "SALON NATIONAL DE L'AGRICULTURE"  
PRÉSENTE UN

**Grand Concours Culinaire**

CRÊPES DORÉES  
CRÊPES PRIMÉES

PREMIER GRAND PRIX

VALIANT 1965	CHÂTELET V	BONI DE \$500	10 PRIX DE CONSOLATION
de marque Chrysler, modèle V-100, 4 portes, transmission automatique, radio, etc.	cuisinière automatique de marque Bélanger, 30", fenêtre perma-vue, etc.	offert au Cercle, Association ou École dont fait partie la gagnante.	malaxeurs électriques de marque Samson-Dominion, modèle no 1926.

Trois finalistes, choisies par un jury compétent, seront invitées, toutes dépenses payées, à exécuter leur recette de crêpes au Salon National de l'Agriculture, le mardi 16 février 1965. Les 2e et 3e prix comprendront une cuisinière Châtelet V de Bélanger, un malaxeur électrique Samson-Dominion et un Boni de \$100.00 offert au Cercle, Association ou École. Le concours se termine le samedi 30 janvier 1965.

**Formule de Participation**  
CONCOURS - CRÊPES DORÉES - CRÊPES PRIMÉES -  
CASE POSTALE 1005 - MONTRÉAL 16, QUÉ.

Cl-joint ma recette de crêpes, ainsi qu'un certificat de garantie de Farine Robin Hood Pré-tamisée ou Instantanée.

NOM \_\_\_\_\_ ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_ PROV. \_\_\_\_\_

(Vous trouverez le règlement officiel, des informations détaillées et des formules de participation chez votre épicer.)

# DECES



## M. Joseph Demers

Vendredi, le 18 décembre, décédait accidentellement à l'âge de 48 ans et 8 mois Joseph Demers, de St-Côme.

Lui survivent, son épouse, Angéline Roy; son beau-père, M. Rémi Roy; ses fils, MM. Alcide, André, Bruno Demers; ses filles, Mlles Thérèse et Annette Demers; son frère, Albert Demers (Yvonne Drouin); ses soeurs et beaux-frères, M. et Mme Emile Morin (Virginie), Mme Emile Genesse (Marie-Louise), Mme Charles Côté (Valeda), M. et Mme Elie Côté (Jeanne d'Arc), M. et Mme Lévis Lessard (Ernestine); ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Georges Arsenaux, M. et Mme Dominique Roy, M. Archelas Roy, M. et Mme Antoine Roy, M. et Mme Adrien Roy, de Moffet, Témiscamingue, M. et Mme Henri Lessard, M. Normand Roy, M. Aurèle Roy, M. et Mme Fernand Roy, M. et Mme Normand Landry, tous de St-Zacharie, Mlle Florence Roy, de St-Georges, M. et Mme Gérard Pomerleau, de Montréal, M. et Mme Alcide Bouchard, de St-Zacharie, Mlle Thérèse Roy, de St-Georges, M. et Mme Ralph Breton, de St-Zacharie.

Les funérailles eurent lieu à St-Côme sous la direction de la Maison Morrissette & Frères le 22 décembre.

La croix était portée par M. Odias Gagnon, accompagné de M. René Bernard.

Les porteurs d'honneur étaient MM. Lucien Roy, Rosaire Roy, Stanislas Paquet, Wilfrid Bédard, Ernest Rodrigue, Antonio Simard.

Portaient le cercueil, MM. Georges Veilleux, Amédée Cassista, Henri Morin, Omer Lachance, Mathias Bergeron et Achille Fortier.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Henri Laberge et le service fut chanté par M. l'abbé Henri Laberge assisté de MM. les abbés Louis-Hébert Quirion et Lorenzo Veilleux.

## Mme T. Pomerleau

Mercredi, le 23 décembre, décédait à l'âge de 85 ans et 7 mois, Mme Trefflé Pomerleau, née Marie-Jacques, de St-Côme.

Lui survivent: ses fils et belles-filles: M. Odilon Pomerleau, du Maine, M. et Mme Gérard Pomerleau (M. Paquet).

Ses filles et gendres: M. et Mme John Moore (Marie-Louise), de Montréal, M. et Mme Henry Giasson (Adrienne), de Montréal, Mme Marc Rodrigue

(Valéria), de Montréal, M. et Mme Emile Létourneau (Rosanne), de St-Côme, M. et Mme Jacques Soumis (Lorenza), de Montréal, M. et Mme Roger Gagné (Rolande), de Montréal.

Les funérailles eurent lieu à St-Côme, sous la direction de la Maison Morrissette & Frère le 26 décembre.

La croix était portée par M. Alexandre Gagné, accompagné de M. René Bernard.

Les porteurs d'honneur étaient MM. Onésime Lamontagne, Stanislas Paquet, Freddy Dumas, Philippe Lessard, J.-L. Paquet et Joseph Veilleux.

Portaient le cercueil: MM. Gaétan Létourneau, Raymond Pomerleau, Macdonald Pomerleau, Denis Giasson, Urgel Pomerleau et Yvan Pomerleau.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Louis-Hébert Quirion, et le service fut chanté par M. l'abbé Henri Laberge, assisté de MM. les abbés L.-Hébert Quirion et Laval Létourneau.

Nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée.



## M. Honoré Perron

Le 14 décembre 1964 ont eu lieu les imposantes funérailles de M. Honoré Perron, époux de feu Mérida Boissonneault. Il était âgé de 81 ans.

La levée du corps fut faite par M. le curé Thomas Ennis, qui chanta ensuite le service funèbre assisté de M. le curé Armand Hébert de Courcelles, neveu du défunt et de M. le vicaire Gildas Plante, comme diacre et sous-diacre.

La chorale était sous la direction de Mme H.-Louis Poulin. Mme Raoul Blais touchait l'orgue. La quête fut faite pendant le service par M. Alfred Grégoire et M. Louis Grégoire.

Les porteurs étaient MM. Bertrand, Bernard, Roch, Roger, Maurice et Yvan Perron, tous petits-fils du défunt.

Conduisaient le deuil, ses fils et belles-filles, ses filles et gendres: M. et Mme Héliodore Perron de Lac-Mégantic, M. et Mme Arthur Perron de Valleyfield, M. et Mme Léopold Perron, M. et Mme Lucien Perron de St-Honoré, M. et Mme Oliva Perron, M. et Mme Raoul Perron, M. et Mme Jos. Gaboury, tous de Lac-Mégantic, M. et Mme Emile Beaudoin de St-Théophile, M. et Mme Jacob Drouin de St-Georges et un grand nombre d'autres parents venus rendre un dernier hommage au regretté disparu.

Nos sincères condoléances.

## Mme Johnny Morin

Dimanche, le 13 décembre, décédait à l'âge de 79 ans, Mme Johnny Morin, (C. Gagnon), de St-Georges.

Lui survivent, ses filles: Mlle Julienne Morin, M. Ernest Gilbert, Mlle Marie-Marthe Morin; ses fils: M. Ferdinand Morin, M. et Mme Emilien Morin, de Auburn, Me., M. et Mme Irénée Morin, de Montréal, M. et Mme Antonio Veilleux, de St-Georges.

Elle laisse aussi ses soeurs et beaux-frères: M. et Mme Jos. Bégin (Clara), M. et Mme Auguste Létourneau (Emma), de St-Côme, M. et Mme Ernest Paquette (Anna), de St-Georges, M. et Mme Josaphat Bolduc (Lydia), de St-Georges, M. et Mme W. Simard, de St-Philibert, M. Albert Gagnon, de St-Philibert, M. et Mme Ernest Gagnon, de l'Abitibi, Mme Armand Morin, de St-Georges, Mme Gonzague Morin, de St-Prosper.

Elle laisse aussi ses petits-enfants: M. et Mme Germain Poulin, de St-Romuald, M. et Mme H.-Paul Veilleux, d'Augusta, Maine, M. et Mme Georges Champagne, de St-Georges, M. et Mme Gaston Leclerc, de St-Georges, M. et Mme Chs-E. Binet, de St-Prosper, M. et Mme Georges Veilleux, de Montréal, M. et Mme Maurice Veilleux, de St-Georges, M. et Mme Emilien Morin, de Auburn, Maine, M. et Mme Luc Gilbert, de St-Georges, M. Gervais Morin, Nicole Morin, Carmel Morin, Huguette Morin, André Morin, Claude Morin, Louisette Morin, J.-G. Morin. Elle laisse aussi 20 arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu en l'église de l'Assomption à St-

Georges, sous la direction de la Maison Gédéon Roy.

Nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

## M. J. Lapointe

Le 25 décembre 1964 décédait à l'âge de 77 ans, M. Joseph Lapointe (Audet), de St-Cyprien.

Lui survivent ses fils et sa belle-fille: M. et Mme Sauveur Lapointe (Denise Larivière), de St-Justine, Antoine de Québec et André de St-Cyprien; ses filles et gendres: M. et Mme Théodore Turcotte (Julienne), de Jonquière, M. et Mme Rosaire Leclerc (Thérèse), de St-Cyprien, M. et Mme Lucien Pépin (Anne-Marie), de St-Cyprien, M. et Mme André Dufour (Béatrice), de Jonquière, Armande; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Joseph Bizier (Rosa) de St-Justine, M. et Mme Arthur Lapointe (Louise Bolduc) de St-Philibert, M. et Mme Théophile Lapointe (Rose-Anna Bizier) de St-Jules, Mlle Eva La-

pointe de Québec, Mme C. Carbonneau (Amanda) de Laval, Montréal, M. Amédée Audet de South Norwalk, Conn. (Cécile Provencher), Marcellin, Valère, Antoine, Aimé, de Berlin, N.-H., M. et Mme Antonio Tanguay de Berlin, N.-H., M. Albany Beaudoin de St-Germaine, Mme Jos. Gosselin, de St-Cyprien.

Les funérailles eurent lieu à St-Cyprien sous la direction de la Maison Odilon Cassidy, le 29 décembre dernier.

Les porteurs du cercueil étaient MM. Napoléon St-Pierre, René Pépin, Adrien Faucher, Paul Lapointe, Adrien Fortier et Ed. Debois.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Lucien Morin, qui chanta ensuite le service funèbre assisté de M. l'abbé Poulin de St-Philibert.

Nos sincères condoléances.

L'ECLAIREUR-PROGRES vous apporte chaque semaine la lecture que vous attendez!

## THÉÂTRE FRONTENAC ST-GEDEON

JEU.SAM.DIM. 14-16-17 JAN.

Grand spécial



PROGRAMME DOUBLE



## Cinéma VIMY

Semaine: 8 heures p.m.  
Samedi: 7 heures p.m. et 8 h 30 p.m.  
Dimanche: 1h.30 p.m., 7 h 30 et 8h.30 p.m.  
Pour informations, s'adresser à: Tél. 228-2813

SAM.-DIM.-LUN.-MAR.-MER.-JEU.  
16-17-18-19-20-21 janvier



AUSSI



Le VIMY présentera SAMEDI à 1h.30, pour les ENFANTS, le film: "LE ZINZIN D'HOLLYWOOD"

## Théâtre ROYAL

Samedi: 7hres p.m. et 8h.30 p.m.  
Dimanche: 1h.30 p.m., 7 hres et 8h.30 p.m.  
Ville St-Georges-Ouest  
Pour informations s'adresser à: Tél. 228-3551  
ECRAN GEANT ET CINEMASCOPE

JEUDI-SAMEDI-DIMANCHE — 14-16-17 JANVIER



AUSSI



Au VIMY, SAMEDI à 1h.30, pour les ENFANTS, on présentera le film: "LE ZINZIN D'HOLLYWOOD" avec JERRY LEWIS

### ATTENTION!

Marchands, colporteurs, jobbers, achetez votre stock au prix du manufacturier

Paletots, habits, pantalons, jeans, linge d'enfants. Coupevent, chemises de toilette et de sport, chaussures, etc. Choix immense dans les marchandises à la verge et en coupons. Demandez notre nouveau catalogue gratis. Satisfaction garantie ou argent remis.

Notre assortiment est au complet  
**LA CIE ASSH INC.**  
Québec  
842, rue St-Joseph, Est

# St-Benoît veut faire de sa future église un monument d'amour et de confraternité

## Une souscription régionale

Les paroissiens de Saint-Benoît, fortement éprouvés il y a deux semaines par la perte de leur église et de leur presbytère, viennent de mettre sur pied une vaste organisation dans le but de recueillir les fonds nécessaires à la reconstruction de ces deux édifices.

Un comité central et plusieurs comités spéciaux sont déjà créés et le travail avance à grands pas. Il atteindra son couronnement le 24 janvier prochain, jour de la grande collecte dans toutes les paroisses de la région.

La population de Saint-Benoît devra évidemment supporter le plus lourd fardeau. Sur les \$300,000 dont on a besoin, cette paroisse fournira \$100,000 comptant et \$100,000 sur emprunt à long terme. L'autre cent mille dollars devra donc être recueilli dans les foyers beaucerons.



M. le curé ROSAIRE GIGUERE



M. LAVAL MATHIEU, Président

M. l'abbé Rosaire Giguère, curé de la paroisse, et le président du comité d'organisation, M. Laval Mathieu, sont confiants de recevoir une réponse enthousiaste de la part du public.

Des prières et des prédications spéciales seront faites pour assurer le succès de cette souscription générale. La nouvelle église de Saint-Benoît deviendra alors réellement un monument d'amour et de confraternité.

## Organisation

### COMITE D'HONNEUR

Président: M. le curé Rosaire Giguère.  
Présidents d'honneur: MM. les curés de chaque paroisse.  
Directeurs: MM. les marguilliers de St-Benoît.

### COMITE CENTRAL LOCAL

Président: M. Laval Mathieu.  
Aumônier: M. l'abbé J.-Guy Couture, vicaire dominical.  
Secrétaire: M. Gérard Breton.

### COMITE ACTIF

Président: M. Laval Mathieu.

1. **Publicité:**  
M. Napoléon Vallée  
" Clément Binet  
" Marc Vallée
2. **Relations extérieures:**  
Dr Roger Dallaire  
M. Victor Poirier  
" Florian Poulin  
" Laval Vallée  
" Jean-Luc Rancourt  
" Philippe Boucher  
" Lucien Frenette
3. **Secrétariat - Trésorerie:**  
M. Gérard Breton  
" Louis-Ange Binet  
" Charles Breton
4. **Prêts - Donc spéciaux:**  
M. Noël Veilleux  
" Oliva Busque  
" Raul Bréton  
" Lucien Poulin  
" Léonide Grenier  
" Donat Roy  
" Armand Boiselle
5. **Prières:**  
Mme Victor Roy (village)  
(Suite à la page 14)

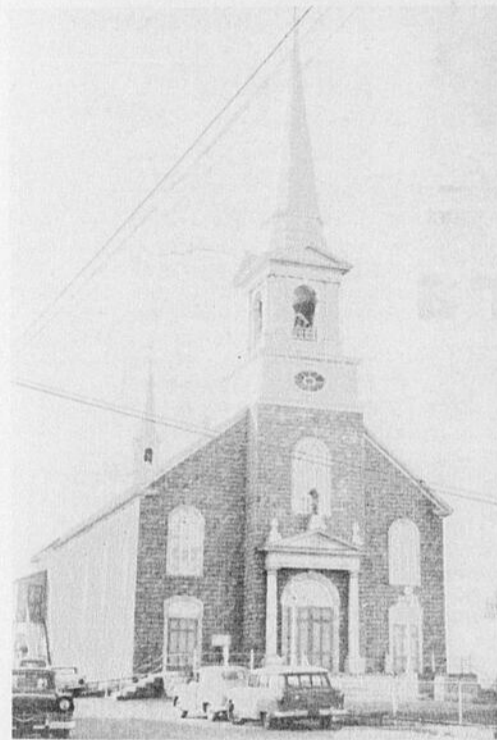


EGLISE EN FEU



COUVENT EN FEU

## LES ÉDIFICES DÉTRUITS PAR LE FEU



L'EGLISE



LE COUVENT



LE PRESBYTERE

## L'émouvante soirée du 28 décembre

En ce 28 décembre 1964, la paroisse de Saint-Benoît a connu les moments les plus sombres et les plus tragiques de son histoire.

Le feu! cet élément si grand et si terrible a dévasté complètement l'église, le presbytère et le couvent. Tout a été consumé dans un "suprême sacrifice".

Notre église, symbole de la présence de Dieu parmi nous, lieu de notre rassemblement fraternel pour célébrer l'Eucharistie, a sombré sous la violence de l'élément destructeur. Quoi de plus émouvant et de plus tragique au cœur des paroissiens que de voir réduit en cendres ce qui faisait en quelque sorte "l'âme et le cœur" de la paroisse. Spectacle qui nous prend directement au cœur! il faut avoir vu et entendu ce qui s'est passé dans cet affreux carnage, pour comprendre un peu toute l'émotion intense qui vibre encore chez ceux qui ont assisté au désastre.

Par la pensée, je me replace maintenant sur les lieux pour essayer de décrire l'horrible scène. D'abord le feu éclate pour une cause qu'on n'a pas encore réussi à préciser; puis comme un éclair, les flammes se propagent dans

le chœur de l'église; puis rapidement le feu gagne les murs et la voûte; la flamme commence déjà à crier victoire; peu de temps s'en fallu pour que le premier clocher situé sur la sacristie s'effondre avec fracas dans la fournaise ardente. Déjà on ne comptait plus sur l'église.

Puis le feu gagne rapidement le centre de la nef; là, c'est un spectacle atroce; les flammes sont à la grandeur de l'église; cette scène-là, je ne pourrai jamais l'oublier; je me trouve alors à l'entrée du village au coin de la route qui conduit à Saint-Georges; pour une dernière fois je vois de loin la silhouette de notre église dont les murs, les fenêtres, en somme tout l'ensemble, sont mis en vif état de clarté par l'ardeur majestueuse des flammes "blanches" qui ragent à l'intérieur.

Puis je m'approche; avec stupeur je constate que les flammes ont atteint le presbytère et le couvent. Le tout s'annonce comme une perte totale; c'est une conflagration effrayante. Les pompiers n'y peuvent presque rien; à cause du vent, les flammes

(suite à la page 15)

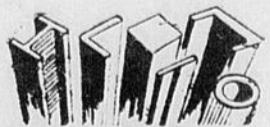
### FER A CONSTRUCTION ET TUYAUX NEUFS ET USAGES

- Angles plats, carrés, ronds
- Fer à ciment, treillis
- Fer en "U" (channel)
- Pontres en "H" (beams) de 3" à 21"

- Fenilles jusqu'à 2" d'épaisseur
- Shaft-boutons, rails
- Câbles d'acier pour treillis et pelles mécaniques



VALVES 1" à 8"



Fer neut et usagé



PALAN

St-Georges-Station



Téls: 228-3520  
228-3519

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

## LA MAISON GÉDÉON ROY

Directeur de Funérailles

AMBULANCE MODERNE  
TÉL: 228-2263

SERVICE ET COURTOISIE



M. EUGÈNE VEILLEUX PROP.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE 2550 RUE PRINCIPALE

2590, RUE PRINCIPALE - ST-GEORGES, Co. BEAUCE. P.Q.

# Sports et sportifs

Hier,  
aujourd'hui,  
demain



par  
Jacques Nadeau

## L'effort personnel

Nous avons vu la nécessité de l'esprit d'équipe et aussi de l'esprit sportif. A cela il faut ajouter une base essentielle, c'est l'effort personnel.

C'est une qualité essentielle pour obtenir l'esprit d'équipe. A quoi ça sert d'avoir quelques gars qui font tout leur possible pour maintenir un bon esprit dans l'équipe si tous ces efforts sont anéantis par le manque de coopération de deux ou trois.

L'esprit d'équipe s'acquiert d'une seule façon et c'est par l'effort personnel de chacun. J'ai déjà mentionné que l'obéissance était à la base de l'esprit d'équipe et je le maintiens. L'obéissance s'obtient du joueur lui-même et si ce joueur ne coopère pas, le manque de base se fait tout de suite sentir et se répercute sur toute l'équipe.

Un bon esprit d'équipe est très difficile à acquérir et c'est très facile à détruire. C'est pourquoi, l'encouragement tous les joueurs à s'efforcer individuellement et au lieu de chercher une solution pour leur équipe lorsqu'il y a un manque, un joueur devrait s'appliquer à se corriger lui-même sans en faire part à quiconque. Ainsi, si tous les joueurs donnent un exemple avec eux-mêmes, le résultat sera là par le fait même.

L'effort personnel n'a pas pour seul but de doter l'équipe d'un bon esprit d'équipe. Lorsque le coach demande une tactique, un effort, si un joueur s'est appliqué lui-même à obéir et à donner le meilleur de lui-même, au lieu d'avoir sept ou huit joueurs qui donnent un bon rendement, c'est toute l'équipe qui travaillera dans un effort commun.

Quand on gagne une partie, la première chose qu'on constate et qu'on dit c'est : "les gars ont tous bien travaillé".

## Les pauvres arbitres

Je crois bien que les gars qui mangent le plus de bêtises sur la glace ce sont les arbitres. Une décision est rendue, il y a toujours un content et un mécontent.

Un arbitre, à mon avis, EST SACRÉ. Que de joueurs, de coaches, voire de propriétaires se plaignent à discuter et commenter presque toutes les décisions des arbitres.

Il faut bien se rappeler qu'un arbitre c'est un homme. Nous, comme joueurs, avons fait des erreurs et pourtant, nous sommes supposés connaître notre hockey. Alors pourquoi un arbitre ne serait-il pas sujet, lui aussi, à faire des erreurs.

Que de fois, on entend dire : "les arbitres nous ont battus", ou encore : "les arbitres étaient vendus". Je vous dirai qu'il est bien rare que l'on perde une partie à cause de l'arbitre. Le club qui perd une partie, c'est par sa faute à lui. S'il jette le blâme sur l'arbitre, c'est qu'il cherche seulement les occasions qui ne lui ont pas été favorables. Il crée une antipathie qui indispose l'arbitre, qui le rend nerveux, qui l'influence peut-être. Alors le rendement de l'arbitre s'en ressent.

Si une décision n'est pas de notre goût, on n'a simplement qu'à se fermer la gueule.

Le règlement de hockey permet à quelques joueurs de s'adresser à l'arbitre : le capitaine et ses assistants, lorsqu'ils sont identifiés. Mais encore, ce règlement stipule bien que ces joueurs doivent obligatoirement s'adresser aux arbitres POLIMENT. Toute interpellation arrogante, toute moquerie, dispute ou disputation violente sont passibles d'une punition de mauvaise conduite. Si ce règlement avait été appliqué dans toute sa rigueur par nos arbitres, je crois que bien des fois les équipes auraient joué avec une seule ligne d'attaque.

L'arbitre est sur la glace pour une tâche difficile et onéreuse. Je n'irai pas jusqu'à dire que nous avons des arbitres qualifiés pour la ligue Nationale. Non, mais trouvons-en donc ailleurs si nous sommes capables.

Prenons-les donc comme ils sont et ne nous efforçons pas de les brouiller et de leur rendre le travail encore plus difficile. Je

crois bien que les différentes ligues de nos régions devraient s'organiser pour que l'arbitre soit respecté et écouté et aussi afin que les gars qui veulent bien arbitrer ne soient plus en disette.

Plaçons sur la glace deux arbitres incompetents, il est évident que leur travail sera loin d'être parfait et la partie moins belle. Mais enlevons ces deux arbitres et la partie n'aura même pas lieu. Laissons donc nos arbitres tranquilles, laissons-les à leur travail et occupons-nous de notre travail.

En arrêtant de toujours ennuier les arbitres, ceux-ci seront moins sujets aux erreurs, comme je l'ai expliqué plus haut, et par conséquent la partie sera plus belle.

Le spectateur, même s'il ne devrait pas, peut se permettre de critiquer un arbitre parce qu'il paie pour assister à une partie. Mais en aucun temps il ne devrait être poussé dans ses critiques par les joueurs eux-mêmes.

Tâchons donc, d'ici la fin de l'hiver, de faire tout notre possible afin d'améliorer notre attitude de ce côté.

## Hockey à St-Martin

Cette année comme dans le passé, St-Martin a son équipe de hockey. L'équipe Hôtel Garneau se compose ainsi :

Gérant : Matty Mooney; capitaine : Guy Bégin; assistants-capitaines : Richard Cliche, Roger Rancourt; gardien de buts : Raymond Poulin; joueurs : Giles Champagne, Claude Champagne, Michel Champagne, Roger Rancourt, Guy Rancourt, Michel Goselin, Philippe Longchamps, Richard Marcoux, Jean-Yves Maheux, Louis Doyon, Jean-Marc Fortin, Benoît Fortin, Pierre Lessard, Richard Cliche.

L'équipe Hôtel Garneau fait partie de la ligue Beauce-Frontenac, groupant St-Gédéon, St-Ludger, St-Théophile et St-Martin.

M. Raymond Poulin de St-Martin est le gérant de cette ligue et M. Louis Poulin de St-Gédéon en est le secrétaire. Les directeurs sont : MM. Roméo Mercier de St-Gédéon, Jean-Luc Bolduc de St-Théophile, Yves Carrier de Saint-Ludger et Guy Bégin de St-Martin.

Dimanche le 10 janvier, un tournoi mettant en vedette le Saint-Martin contre le Pont-Rouge s'est terminé par une victoire du St-Martin par 4 à 2.

St-Samuel remportait la victoire sur St-Martin par 2 à 0.

Le trophée fut remporté par le St-Samuel qui vainquit le Saint-Gédéon par 4 à 3.

Mercredi le 13 janvier une joute a été disputée à St-Martin entre le Ste-Cécile et les locaux. Dimanche le 17 janvier le St-Martin recevra la visite de l'équipe de St-Ludger.

Invitation à tous.

## Tournoi à St-Benoît

C'est dimanche prochain, 17 janvier, qu'aura lieu à St-Benoît le grand tournoi de hockey d'un jour, mettant aux prises des équipes de différentes ligues de la Beauce.

On sait que les recettes de cette journée sportive seront entièrement versées au fonds pour la reconstruction de l'église.

## SAINT-THÉOPHILE

### Notes sociales

MM. Bruno et Gaston Champagne, de Montréal, passent les Fêtes chez leurs parents, M. et Mme Josaphat Champagne, de St-Théophile.

M. et Mme M.-Louis Lapointe, M. et Mme Marius Lapointe et leurs enfants, de Montréal, passent les Fêtes chez leurs parents.

M. et Mme Benoît Bélanger et leur fillette Chantal, de Pont-Viau, ainsi que M. et Mme Simon Rancourt, de Ville Lemoyne, passent les Fêtes dans leurs familles.

M. et Mme Fernando Rancourt et leurs enfants, de Manicouagan, passent leurs vacances des Fêtes chez leurs parents, M. et Mme Armand Rancourt, de St-Théophile.

M. et Mme Yvon Dumont et leurs enfants, du Maine, en visite chez leurs parents de St-Théophile, à l'occasion des Fêtes.



# Les potins du Boulevard

Les gars ont eu un bel exemple que l'on ne devait pas se relâcher du tout. Cinq défaites d'affilée qui pourraient bien coûter le détail si les gars ne se remettent pas au boulot le plus tôt possible. Il faudra bien se rappeler que même si l'on remporte une brillante victoire un soir, le lendemain le travail doit être aussi soutenu. La seule excuse, si l'on ne veut pas dire que tous ne travaillent pas selon leur capacité, c'est que l'équipe est encore trop jeune pour fournir un plein rendement. Il y eut d'abord les nombreuses blessures qui ont affecté l'équipe, telles celle de Jean-Guy Nadeau qui aura de la difficulté à revenir au jeu cette année, Jos. Bourque qui dut s'absenter à une partie contre le Beauceville à cause d'un mal de dos, André Dubé qui a été retenu par la grippe, Gaby Morin qui a subi une blessure à un pied, etc. Les nouveaux venus auront maintenant la semaine pour se remettre en forme et pratiquer les jeux ensemble sous la direction de l'entraîneur Réginald LaFrance.

Il est à espérer que la situation va bientôt changer car toute la population de St-Georges et surtout de St-Georges-Ouest supporte vraiment bien l'équipe. Maintenant que tous se dérancent pour leur club c'est aux joueurs à fournir un meilleur rendement et à donner aux supporters au moins l'impression d'une bonne volonté, par leur travail et leur assiduité.

Yvon Rodrigue qui était sur le point de connaître une belle saison et de laisser sa marque a été handicapé par une vilaine blessure à une hanche lors de la rencontre contre le Notre-Dame-des-Pins vendredi dernier. Son absence a été très remarquée et son travail ardu que l'on connaît de lui a manqué dans la partie de dimanche contre le Beauceville. Aussitôt remis de cette blessure, Yvon rattrapera le temps perdu, parole de Rodrigue.

Gaétan Dallaire est celui qui démontre le plus d'effort au jeu. Gaétan a eu beaucoup de difficulté pour se "refaire la jambe", mais depuis trois parties il s'est sans cesse amélioré au point qu'il est maintenant un des favoris des partisans. Sa présence s'est surtout fait sentir dans les coins. En plus d'être un joueur robuste, Gaétan offre son expérience aux jeunes de l'équipe qui se sentent maintenant plus rassurés. Gaétan a compté son premier point dimanche dernier contre le Beauceville et il a aussi attrapé sa première punition. On lui demandait après la rencontre comment il se sentait et il a répondu : "J'ai encore besoin de pratique, car c'est mon premier point depuis près de dix ans. Ceux qui, par contre, pensaient que j'adopterai le jeu rude se trompent aussi parce que c'est aussi ma première punition depuis le même temps."

Marc-André Laflamme n'est pas du type spectaculaire, mais il exerce son habileté à couper les passes des adversaires dans sa zone défensive. Il effectue très bien son boulot et les gars sont bien contents. Zénon lui a bien fait plaisir lorsqu'il lui a adjoint son compagnon de ligne de l'an

dernier en la personne de Marcel Rodrigue. Ces deux-là devraient connaître chacun une bonne saison.

La période des Fêtes est bien terminée et ceux qui prétextaient cette raison pour se relâcher un peu devront maintenant se trouver une très bonne raison.

Les deux jeunes les plus prometteurs sur l'équipe sont sans contredit Carol Poulin et Richard Busque. Tous deux sont des patineurs de grande vitesse. Avec un peu d'expérience ils trouveront sûrement le fond du filet plus souvent qu'à leur tour.

Lors de la rencontre avec le Manoir, un amateur a compté un grand total de sept lancers sur le gardien du Manoir... plus les trois points, ça fait dix...

Zénon Morin n'a pas perdu de sa vigueur et de son entrain lorsqu'il voit deux joueurs dans les coins il administre de solides coups d'épaules à ses joueurs dans la cabane sans même s'en rendre compte. Si jeunesse savait et si vieillesse pouvait...

Quinze joueurs en uniformes, un coach, une mascotte, un pot d'huile Mazola cassé et un couvercle et on prendrait les cabanes des joueurs pour des boîtes à sardines...

## St-Samuel vainqueur

Voici les résultats du tournoi d'un jour qui eut lieu à St-Gédéon, dimanche dernier.

- Préliminaires :**  
St-Gédéon défait St-Ludger  
St-Théophile défait Dorset  
St-Martin défait Pont-Rouge  
St-Samuel déf. La Guadeloupe
- Semi-finales :**  
St-Gédéon défait St-Théophile  
St-Samuel défait St-Martin
- Finale :**  
St-Samuel défait St-Gédéon.

## SAINT-JULES

### Naissances

Marie, Rose, Hélène, Charlene, née le 11 octobre à l'hôpital de Beauceville, et baptisée le 1er novembre à St-Jules, fille de Henri-P. Brunelle et de Colette Mathieu. Parrain et marraine, M. et Mme U. Mathieu, oncle et tante du bébé.

—Marie, France, Martine Groleau, née le 2 novembre à l'hôpital de Beauceville, et baptisée le 12 décembre à St-Jules, fille de Dominique Groleau et de Gisèle Jacques. Parrain et marraine, M. Denis Jacques, de St-Joseph, et Mme Mathilda Gilbert, veuve de Philippe Jacques, de St-Joseph.

—Joseph, Roland, Etienne Cliche, né le 1 décembre, à l'hôpital de Beauceville, et baptisé le 2 décembre à St-Jules, fils de Florian Cliche et de Colombe Pépin. Parrain et marraine, M. et Mme Roland Mathieu, de Beauceville.

—Joseph, Arthur, Pierre, Bruno, né le 21 décembre, à l'hôpital de Theford-Mines, et baptisé le 25 décembre à St-Jules, fils de Germain Lessard et de Laurette Cloutier. Parrain, M. Arthur Lessard, marraine, M.-Ange Paré, grands-parents, de Tring-Jonction.

## LES ÉTOILES DE LA SEMAINE



**MARC VEILLEUX**  
Commanditaire :  
Henri Roy,  
commerçant de bois



**HUGUES VEILLEUX**  
Commanditaire :  
Simard Auto



**ROGER ST-HILAIRE**  
Commanditaire :  
J.-Y. Mathieu, B-A

# Quilles à Beauceville

## AUX GROSSES QUILLES

L'équipe Napoléon Poulin a défait le P.-F. Renault au compte de 4-0, tandis que le Gaston Lessard gagne par 3-1 contre l'équipe Jacques Poulin.

Le simple 168 et le triple 450 vont à Mme Jean-Marc Fortin. Chez les hommes, le simple, 207 par Yvon Quirion, et le triple, 518, par Hugues Veilleux.

## Quilles à la salle Morin

### Parties de 225 et plus

- Gilles Gilbert : 234, 226, 241, 237, 225, 226, 235, 228, 231, 239, 230, 230, 243, 245, 228.  
Jacques-André Labbé : 236, 232, 229, 225, 228, 231, 259, 249, 242, 235, 232, 233, 258.  
Louison Morin : 255, 243, 240, 246, 231, 245, 238, 276, 268, 226, 228, 232, 240, 226.  
Réol Carrier : 228, 236, 237, 233, 265.  
J.-Eudes Gilbert : 231, 239, 226, 234, 231.  
Léandre Grenier : 239, 241, 247, 247.  
Yvon Talbot : 232, 225, 231.  
Carmel Veilleux : 234, 249.  
Gilberte Labbé : 232.  
Henriette Hébert : 234.  
Marcel Routhier : 247.  
Roch Turcotte : 225.  
J.-Roland Veilleux : 235.  
J.-Paul Lessard : 230.  
Fernand Morin : 227.  
Laurent Lessard : 239, 235.  
Armand Morin : 245.  
Marcel Bolduc : 238.  
Raymond Poulin : 241.  
Tony Boucher : 255.

Position des équipes	Pts
Gaston Lessard	29
Napoléon Poulin	14
P.-F. Renault	12
Jacques Poulin	9

## AUX PETITES QUILLES

### Ligue des Boute-en-Train

La Co-Op a triomphé de l'Hôtel Beauceville par 4-0 et l'équipe de Féréol Poulin disposa également du Claude Longchamps par 4-0.

Chez les dames, le simple 144 et le triple 397 vont à Michelle Laflamme, tandis que chez les hommes, le simple 177 va à Michel Poulin et le triple 424 à Paul-Henri Poulin.

### Ligue des Rigolos

La Bijouterie Centrale gagna contre la Moore Buss Forms au compte de 3-1, tandis que l'Hôtel Royal subissait la défaite aux mains du Bar Roger par 4-0.

Chez les dames, le simple 178 et le triple de 459 ont été réussis par Mme Jean-Marc Fortin. Pour les hommes, 201 et 505 roulés par Clermont Paré.

Position des équipes	Pts
Hôtel Royal	19
Moore Buss Forms	18
Bar Roger	18
Bijouterie Centrale	9

### Ligue des Etudiants

Dans la dernière finale, l'équipe d'Emile Mathieu a facilement remporté une victoire sur le Salon Chaussures Blaise par 219 quilles.

Faisaient partie de l'équipe gagnante : Diane Fortin, Ginette Mathieu, Léo Poulin, Normand Mathieu et Claude Mathieu (capt.).

# TRIBUNE LIBRE

**NDLR** — Sous cette rubrique, nous publions les lettres ou commentaires de nos lecteurs à condition de connaître les noms des auteurs. Les sujets doivent être d'intérêt général et traités avec dignité; les lettres inju-

rieuses seront impitoyablement mises de côté. Les questions politiques peuvent être abordées pourvu qu'elles ne concernent pas une affaire qui fera l'objet d'un vote populaire à une date ultérieure connue du public.

## LA DERNIERE REPLIQUE DES BEATLES: LES SUS-LE TEMPS

A chacun de ses soubresauts, un enchevêtrement de mèches bistres se soulevait par paquets et faisait penser à la crotte qui s'attache au poil trop long des vieux chiens. Une autre au bord de la défaillance exécutait avec difficulté les mouvements devenus pénibles d'un "mashed-potatoes", pendant qu'une trentaine d'autres se tordaient comme des pestiférées autour de la scène, ou encore les yeux fixes, la bouche ouverte dans leur adoration béate, frémissaient jusque dans l'extrémité de leurs cosques au moindre geste de l'un de ces cinq crottins fraîchement excrétés des entrailles de Jupiter.

Eux, vous eussiez dû les voir: cinq ant-diluviens dont l'un entre autres se situait assurément entre le chimpanzé et l'homme de néanderthal: je l'ai remarqué à sa façon singulière de grogner quand on lui posait une question, et à ses cris raugues et gutturaux (certains ont même prétendu que c'étaient des chansons...). Au surplus, il avait la lèvre inférieure épaisse, les dents longues et légèrement distantes, le nez plutôt large, et les yeux, les tempes et

l'occiput recouverts d'une tignasse de poil très dense et frisée par endroits, ce qui prouve qu'ils sont antérieurs aux Beatles (un savant paléontologue de mes amis prétend que ces derniers sont postdiluviens: l'humidité du déluge expliquerait la raideur de leurs cheveux et la raucité de leurs miaulements).

L'interprète qui les accompagnait tenta de nous faire croire que ses cinq ébauches d'hommes chantaient en anglais (idiome peu usité dans la région sauf pour les raisons sociales de nos entreprises de fortune). Pour ma part je n'ai entendu que des cris, des bruits discordants entremêlés de sons de caisses et de tambours cependant que ceux qui les exécutaient regardaient vaguement quelque part (c.f.: la Vache, de Victor Hugo).

Alors, suprême degré d'indignation, une admiratrice au comble de la dégustation auditive lança un cri... d'un seul coup mon "Permanent" se défrisa! J'aurais voulu tenir dans mes griffes l'immature coupable d'un tel raffinement d'idiotie. XXXXX je quittai les lieux et cours faire à saint Anastase le voeu de ne jamais remettre les pieds sous le même toit que ladite personne.

La Tare

## SAINT-LUDGER

### DEPLACEMENTS

Mlle Thérèse Hamel de Québec, son fiancé, M. Gilles Dion de Québec également, ont rendu visite à M. Alcide Hamel, ainsi qu'à leurs parents de St-Ludger.

M. et Mme Guy Hamel, M. et Mme Louis Blais de Hartford, Conn., les hôtes de parents de Saint-Ludger, St-Martin et Notre-Dame-des-Bois. A St-Ludger, ils ont visité, M. Alcide Hamel, MM. et Mmes Jean-Paul Gilbert et Charles Fecteau.

M. et Mme Robert Mercier de Valleyfield également les hôtes de leurs parents de Saint-Ludger.

M. et Mme Armand Beauchesne de Sherbrooke, à St-Ludger, visitant des parents.

M. Jean-Paul Bégin de Hartford, Conn., en visite chez ses parents, M. et Mme Gérard Bégin.

M. et Mme Jean-Guy Marquis de Montréal, Mlles Clémence et Marie-Paule Leblanc de Montréal, Mlle Jeanne d'Arc Gagnon de l'Hôtel-Dieu Notre-Dame-de-Beauce, Mlles Monique Laplante de Québec et L. Laplante de Lac-Mégantic, MM. Gérard Gagnon, Renaud Laplante et G. Paré d'A-

yer's Cliff, Ghislain Leblanc du Séminaire St-Victor, Richard Veilleux de St-Georges, Elisabeth Leblanc, Ginette Morin, Diane Boisvert, Jeannine Blais et Louise Dallaire, toutes de l'Institut de St-Côme en vacances dans leur famille respective.

M. et Mme Lucien Leblanc de Saint-Ludger ont visité leurs enfants à Ottawa: MM. Marcel Leblanc, Rolland Leblanc, André Leblanc, Robert et Benoit, tous d'Ottawa. Ils ont également visité leurs parents de Montréal.

M. et Mme Adrien Bolduc et Roméo Turgeon de St-Ludger, ont passé quelques jours à Montréal, les hôtes de nombreux parents.

M. Adélarde Faucher dans sa famille après un séjour à Bristol, Conn.

MM. et Mmes Adrien Faucher, Alex Gaboury, Roméo Faucher, Joseph Faucher de Magog; Henri Faucher de Bristol, Sylvio Faucher des Etats-Unis, ont rendu visite à leurs parents, au cours de la période des Fêtes.

### INHUMATION

Au Foyer Saint-Joseph de Sherbrooke est décédée à l'âge respectable de 88 ans et 6 mois, Mme



**VOICI LE NOUVEL EDIFICE** de la Caisse populaire de La Guadeloupe, inauguré récemment. La construction est équipée d'un système très moderne de sécurité et de tous les services utiles aux institutions bancaires. Le conseil d'administration de la Caisse populaire est composé de M. Pierre Lafontaine, président, M. Emile Bouffard,

vice-président, MM. David Lachance, Louis Dan-cose et Armand Racine, directeurs. Commission de surveillance: MM. Albert Buteau, Exérus Bolduc et Lionel Bégin. Conseil de crédit: MM. Aristide Lachance, Léonard Gingras et Dorilla Fortier.

(Photo St-Martin, DNC)

Cyrille Lapierre, née Elmire Godbout, après une courte maladie.

Après le service funèbre en l'église St-Joseph de Sherbrooke, la dépouille mortelle fut transportée à St-Ludger, Frontenac, où après un Libera, l'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial. Un grand nombre de parents et

d'amis assistaient au service funèbre ainsi qu'au Libera.

Mme Lapierre laisse dans le deuil, huit enfants dont cinq fils: MM. Lionel et Lucien de Sherbrooke, Bernardin Lapierre de Lac-Mégantic, Sylvio Lapierre de Cookshire, et Fernand Lapierre de Montréal; trois filles: Mmes

Théodore Gignac (Lucie) de Westboro, Henri Plante (Clarisse) de Richmond et Mme Lucien Gallant de Montréal; ses gendres: MM. Théodore Gignac, Henri Plante et

(Suite à la page 14)

## HOTEL HERMANDI

Eug. Veilleux et Léo Rancourt, props

Attention spéciale aux réservations, réceptions, banquets, fêtes de familles

SERVICE COURTOIS

L'excellence de sa table fait sa renommée

Salle de jeux et télévision à la disposition des voyageurs au cours de leurs repas

Stationnement gratuit pour 25 automobiles

Ville St-Georges-Est — Comté de Beauce  
Tél. 228-4881 — C. P. 545

## AUTOBUS ST-GEORGES - SHERBROOKE

NOUVEAUX PROPRIETAIRES  
(AUTOBUS FORTIN & POULIN INC.)

Desservant: St-Benoît, Shenley, St-Evariste, Courcelles Lambton, St-Romain, Stornaway, Lingwick, Bury, Sherbrooke

DEUX SERVICES PAR JOUR DIMANCHE ET FÊTES COMPRIS  
AVEC COMMUNICATION DIRECTE POUR MONTREAL  
PASSAGERS ASSURES - TRANSPORT DE COLIS  
PRIX SUR DEMANDE POUR VOYAGES SPECIAUX

POUR RENSEIGNEMENTS: 228-2892 et 8-3477

SERVICE DIRECT — RAPIDE — ET LE MOINS COUTEUR POUR MONTREAL

## POUR LA REGION



**M. Charles Vachon**

REPRESENTANT

La Compagnie d'assurance du Canada sur la vie

**"CANADA LIFE"**

Tél. Bur. 228-2372

Rés. 228-3974

LA

ELLE EST COMMENCÉE

# GRANDE VENTE ANNUELLE

**2 POUR 1** TANT ATTENDUE *Paquet Sportif Enr.*

CHEZ VILLE SAINT-GEORGES

TEL. 228-4874

## SUR TOUT LE STOCK D'HIVER

AUSSI RÉDUCTION SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN

### EXEMPLES

PATINS POUR JOUEURS DE HOCKEY \$16.95 — Deux paires **\$17.95**

SKIS \$24.00 — Deux paires **\$25.00**

SACS DE COUCHAGE \$19.95, — 2 pour **\$20.95**

SACS de COUCHAGE \$8.95 — 2 pour **\$9.95**

PATINS de FANTAISIE pour dames \$10.95 — 2 paires **\$11.95**

PANTALONS DE SKI POUR DAMES ET FILLETES \$12.95  
En grand spécial pour **\$5.89**

2 DOUZAINES DE BALLEs DE GOLF pour **\$8.20**



### M. J.-Marc Mathieu

Vendredi, le 25 décembre, décédait à l'âge de 35 ans Jean-Marc Mathieu, de St-Benjamin.

Lui survivent son père et sa mère, M. et Mme Napoléon Mathieu (Marie-Anne St-Hilaire); ses frères et belles-soeurs, M. et Mme Lucien Mathieu (Jeanne d'Arc Rancourt), M. et Mme Hilaire Mathieu (Monique Nadeau) de Montréal, M. Janvier Mathieu; ses soeurs et beaux-frères, M. et Mme Armand Grenier (Aldia) de Sherbrooke, M. et Mme Paul-Emile Bolduc (Claire), M. et Mme Camille Cloutier (Anna), M. et Mme Archelas Caron (Elisabeth), tous de St-Benjamin, M. et Mme Henri-Louis Plante (Rita) de Beauceville, M. Irénée Bolduc, de St-Benjamin.

Les couronnes de fleurs étaient portées par Alain Mathieu et Marc Caron.

Le drapeau de la Ligue du Sacré-Coeur, qui précédait le cercueil, était porté par M. Wilfrid Veilleux.

La quête fut faite par MM. Jean-Thomas Turcotte et Onésime Veilleux.

Suivaient le cercueil, son père et sa mère, M. et Mme Napoléon Mathieu; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Lucien Mathieu, M. et Mme Hilaire Mathieu, M. Janvier Mathieu, M. et Mme Armand Grenier, M. et Mme Paul-Emile Bolduc, M. et Mme Camille Cloutier, M. et Mme Archelas Caron, de St-Benjamin, M. et Mme Henri-Louis Plante, de Beauceville; ses oncles et tantes, M. et Mme Omer Mathieu, de Beauceville, M. et

Mme Edmond Paradis, de Frampton, M. et Mme Alfred Giguère, de St-Joseph, M. et Mme Elphège Giguère, de St-Simon, M. Donat Giguère, de St-Benjamin; ses neveux et nièces, M. et Mme Reynald Blouin, de Lévis, M. et Mme Florent Huard, de Sherbrooke, Mlles Henriette et Anne-Marie Plante, de Beauceville, M. et Mme Marius Cloutier, de St-Odilon, Mlles Jocelyne Mathieu, Louise Mathieu, Ginette Caron, M. et Mme Yvon Loubier, M. et Mme Germain Cloutier, M. et Mme Bertrand Cloutier, MM. Martin et Jeannot Mathieu, Mlle Lucienne Mathieu; ses cousins et cousines, M. et Mme Raymond Mathieu, M. et Mme André Mathieu, M. et Mme Valère Mathieu, Mme Henri Loubier, P.-Emile Mathieu, Aimé Mathieu, Marc Mathieu, Marcel Fortin, de Beauceville ainsi qu'un grand nombre d'autres parents et amis.

A la famille en deuil, nous offrons nos plus sincères condoléances.

### M. Honoré Drouin

Samedi le 2 janvier décédait à l'âge de 59 ans et 9 mois M. Honoré Drouin, de Ste-Aurèle.

Lui survivent, son épouse, née Cora Rancourt; son fils: Jean-Yves; ses filles: Mme Roland Giguère (Gisèle), Mme Oliva Fortin (Laurette), Mme Blaise Gaboury (Martha), Mme Claude Gaboury (Estelle), Mme Roger Allen (Orietta), Mme Michel Gaboury (Claudette), Mme Vilmont Larochelle (Louissette) et Mlle Carmelle Drouin; ses frères et belles-soeurs: M. et Mme Romain Drouin (Armoza Morin) de Saint-Zacharie, M. et Mme Rosaire Drouin (Marie-Anne Gagné) de Montréal, et le Rév. Père Paul-Emile Drouin, m.s.c. de Québec; ses soeurs et beaux-frères: M. et Mme Henri Lapointe (Marie-Anne) de Longueuil, M. et Mme Xavier Larivière (Délima) d'Amos, M. et Mme Roméo Fortier (Edith) de Montréal, M. et Mme Rosario Faucher (Emma) de Montréal, Mlle Jeanne Drouin aussi de Montréal, ainsi que plusieurs petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu à Ste-Aurèle sous la direction de la Maison Chabot & Fils Enr., le 5 janvier.

Les porteurs d'honneur étaient

MM. Camille Giguère, Victor Allen, Georges Therrien, Benoît Caron, Arthur Giguère et Léonard Giguère.

Portaient le cercueil, MM. Léon Maranda, Edouard Maranda, Aimé Maranda, Wilfrid Larivière, Denis Giguère et Rosaire Morin.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Armand Lessard, curé de Ste-Aurèle et le service fut chanté par le R. Père Henri-Louis Grondin, M.S.C., de Québec, assisté de MM. les abbés Siméon Bourque, curé de St-Bernard, Dorchester, et du R. Père Lucien Côté, M.S.C., de Québec.

Assistaient au chœur, MM. les abbés Achille Demers, curé de St-Prosper, Gérard S. Breton, de Québec ainsi que quelques confrères du R. Père Paul-Emile Drouin.

### M. Eusèbe Lacasse

Le 27 octobre décédait à l'âge de 80 ans, M. Eusèbe Lacasse, de St-Cyprien.

Lui survivent, son épouse, née Valentine Bourdon; ses fils et belles-filles: Albert Lacasse, de Liverpool, N.Y., Léonidas Lacasse, Rose-Anna Brousseau, de St-Cyprien, Gérard Lacasse, de Sher-

brooke; ses filles et gendres: M. et Mme Hervé Faucher (Valéda Lacasse), de St-Louis, M. et Mme Edouard Goudreau (Yvonne Lacasse), de Ste-Rose, M. et Mme Eugène Brousseau (Marie-Anne Lacasse), de St-Cyprien; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Eugène Lacasse, de Ste-Germaine, M. et Mme Léon Lacasse (Rose Lafontaine), de St-Luc, M. et Mme Louis Boilard (Alexina Leclerc), de St-Cyprien, M. et Mme Léo Lessard, de Saint-Cyprien, M. et Mme Donat Bourdon, de St-Louis, M. et Mme Victorien Bourdon, de St-Cyprien, M. et Mme Emile Bédard, de Québec, M. et Mme Alfred Drouin, de St-Prosper, M. et Mme Denis Morin, de St-Georges, M. et Mme Mathias Lepage, de St-Louis, M. et Mme Cléophas Champagne, de St-Louis. Il laisse aussi de nombreux neveux et nièces et autres parents.

Les funérailles eurent lieu à St-Cyprien sous la direction de la Maison Cassidy & Fils, le 2 novembre dernier.

Portaient le cercueil: MM. Marcel Brousseau, Lionel Omer, Onil Lacasse, Clermont Goudreau et Marc Roy, tous petits-enfants du défunt.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Lucien Morin.

# VOICI deux nouvelles et sensationalles Vauxhall

... des voitures joignant l'économie à l'agréable  
comme seul General Motors peut en présenter



SEDAN VIVA

## la Viva 1965

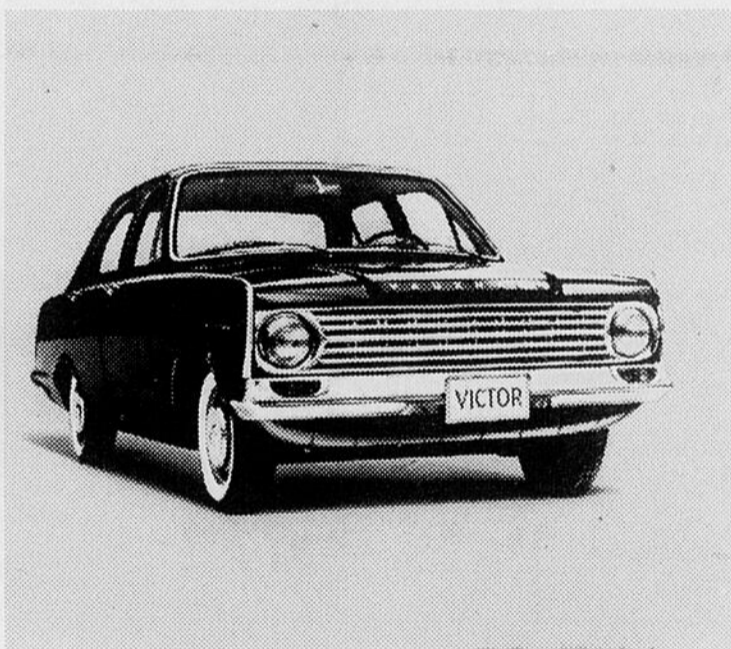
Beauté et élégance nouvelles. Intérieur de luxe complètement redessiné. Nouvelles couleurs vives. Luxe nouveau. Epais tapis et décoration de qualité. Accoudoirs à l'avant et à l'arrière. Silence de marche encore plus grand grâce à une insonorisation encore améliorée. Confort nouveau. Sièges avant améliorés, de type baquet, profonds. Siège arrière banquette, enveloppant... et, de plus, de nombreux avantages éprouvés de la Viva: grande largeur à hauteur des sièges, 51 pouces à l'avant; rapport poids-puissance très

**\$1,766\***  
seulement

\*Prix de détail maximum suggéré pour le sedan Viva avec chauffage-dégivrage à St-Georges et Vallée-Jonction

Le prix mentionné comprend les frais de manutention et de livraison ainsi que la taxe de vente fédérale et la taxe d'accise. Taxes provinciales et locales et frais d'immatriculation non compris.

favorable; nerveux moteur de 50 CV; coffre à bagages de 10.7 pi. cu.; économie supérieure: jusqu'à 45 milles au gallon... sans parler du prix d'achat particulièrement modique. Allez voir la Viva 1965 qui vous offre de si nombreux avantages.



101 SUPER VICTOR

## la Victor 1965

Plus large et de lignes plus gracieuses, plus longue et plus élégante encore que le modèle précédent, la Victor 1965 présente une silhouette originale. Et elle offre encore bien d'autres innovations. Par exemple, elle est plus vaste. Grâce à ses glaces latérales incurvées, la largeur à hauteur d'épaules a été augmentée de 4 pouces, ce qui permet à trois personnes de s'asseoir côte à côte, sans être serrées. Le coffre est également plus spacieux et le nouveau système de chauffage et de ventilation assure en toutes saisons un confort parfait. Les freins autorégulateurs apportent encore un surcroît d'efficacité. Les traitements antirouille et d'étanchéité améliorent la durabilité. Quant à la puissance de ce modèle, elle a été, elle aussi, augmentée. Cependant, certaines choses demeurent inchangées, comme les qualités économiques de la Victor, et sa facilité de manoeuvre. Ce sont des caractéristiques Vauxhall permanentes. Mais ce n'est que par vous-même que vous pouvez vous rendre compte de tout ce que la Victor 101 peut vous offrir. N'attendez pas, allez voir et conduire la Victor 101 de 1965.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

LA VAUXHALL DE GENERAL MOTORS

Ne manquez pas les émissions télévisées "Rue de l'Anse" et "Cinéma de Paris" dont l'heure et le canal figurent au programme local.

**ANT. LABBE INC.**

Vallée-Jonction, Beauce

Tél. 437-5402

**Garage J.-WILFRID MORIN Ltée**

265, 2e Ave, St-Georges, Beauce

Tél. 228-4801



Tissus Importés de grande classe et d'une qualité recherchée

Valeur 110.00 Vicuna  
99.50 Garnett



Complets exécutés à la main tenue habillée

Aussi paletot de cachemire Val. \$55.00



**CHEZ DAVIS INC.**

Le coin de la nouveauté

1ère Avenue - ST-GEORGES

Notre nouveau stock d'automne est arrivé.

### La campagne...

(Suite de la page 3)

tion et d'expansion de façon à les distribuer tout au long du printemps, de l'été et de l'automne jusqu'aux mois d'hiver. De plus, il est apparu que les hommes d'affaires et les propriétaires de maisons pouvaient entreprendre quantité de travaux de rénovation et de réparation que l'on avait coutume d'effectuer à d'autres époques de l'année.

#### Réalisations

A la suite d'une enquête menée auprès de 600 employeurs rattachés à des industries saisonnières, un comité consultatif national fut créé au sein du gouvernement central. Il s'occupe du développement de suggestions appelées à encourager les travaux d'hiver, du matériel publicitaire transmis chaque année aux BL, et du programme national de publicité dans les journaux et sur les réseaux de la radio et de la télévision.

Une des réalisations les plus marquantes de cet organisme fut le changement de politique adopté par tous les ministères en réorganisant leur programme de dépenses en matière de construction, d'amélioration, de réparation et d'achats de façon à créer le plus grand nombre de travaux d'hiver pendant les mois de novembre à avril inclus.

Le gouvernement fédéral n'a cessé, chaque année depuis 1952, d'encourager l'emploi d'hiver au moyen de la campagne de publi-

cité nationale "Faites-le maintenant".

Il a entrepris certains projets visant à créer des travaux d'hiver, en particulier dans le domaine de la construction:

- Entre autres :  
1. Programme d'encouragement des travaux d'hiver dans les municipalités.
- 2. Programme d'encouragement de la construction de maisons en hiver.
- 3. Caisse de prêts destinés aux améliorations municipales.
- 4. Projets de construction supplémentaires du gouvernement fédéral.

Voyons maintenant ce qui se fait dans un secteur qui nous intéresse tous, le nôtre.

Les travaux municipaux exécutés sous l'égide de l'entente tripartite prennent d'une année à l'autre une importance accrue. L'an dernier quelque 51 municipalités réalisaient 88 projets dont le coût total s'élevait à \$2,200,000. répartis comme suit: \$1,315,000. en salaire et \$886,000. en matériaux de construction, lesquels ont procuré du travail à tout près de 5,000 travailleurs.

Les chiffres obtenus à ce jour, révèlent que pour l'année en cours, ces montants seront largement dépassés.

La prime d'encouragement versée aux premiers propriétaires d'une maison domiciliaire bâtie en hiver, active la mise en chantiers d'un plus grand nombre de résidences familiales que jamais.

Cette année, comme l'an passé, le public est tenu en éveil par une campagne publicitaire tant

dans les journaux qu'à la radio, organismes qui collaborent efficacement avec le Comité local d'emplois d'hiver, lequel est habituellement présidé par M. Emilien-A. Cliche, industriel bien connu de Vallée-Jonction.

Nous ne saurions passer sous silence le travail d'organisation tel le Jeune Commerce qui, en certaines localités, se charge de la distribution de matériel publicitaire.

Encore cette année, les travailleurs sans emploi pourront se prévaloir de cours de formation professionnelle qui leur sont destinés. L'an passé, environ 225 personnes du territoire ont suivi de tels cours en vue d'améliorer leurs connaissances et d'augmenter leurs chances de se caser en emploi. Entre autres, cours de cuisine, couture industrielle, briquetage, débousselage, pré-emploi, etc... etc...

Divers cours sont en voie d'organisation, l'inscription des personnes intéressées démontre un intérêt soutenu et augure de façon heureuse en ce domaine.

#### Conclusion

Il est impossible dans un si court laps de temps de citer toutes les réalisations découlant des efforts du comité local d'emplois d'hiver, toutefois nous voulons que vous sachiez que de tels résultats ne s'improvisent pas. Ils sont le fruit d'un long et patient travail qui a d'autant plus de mérite qu'il est fait bénévolement.

Pour maintenir un haut degré d'emplois d'hiver dans les années à venir, il sera indispensable que les groupements tel que

le vôtre, et les particuliers qui s'intéressent à ce problème poursuivent leur planification.

A vous tous qui êtes en mesure d'apprécier pleinement les problèmes sociaux et financiers que doit affronter un travailleur quand il subit une diminution soudaine ou une perte complète de son revenu, de même que la diminution sensible du pouvoir d'achat qui en découle, il semble superflu de rappeler que dans la mesure où l'on parviendra à trouver de l'emploi à ces travailleurs, dans la même mesure s'en ressentira la prospérité de la collectivité.

La Campagne d'Emplois d'Hiver intéresse tous et chacun. "Si tout le monde travaille, tout le monde en profite".

Merci, Messieurs!

### Sous le signe...

(suite de la page 6)

mère "ramasse" ce qui reste de jouets... qui, tantôt... comme dans la chanson, se révolteront! Ce qu'ils ont la main dure, ces chérubins qui dorment là-haut! Sur l'écran de T.V., des sauvages... encore des sauvages... le papa qui s'en met plein les yeux... en tue autant... que le héros de l'histoire! Au salon... deux cœurs tout neufs... goutent un bonheur tiède... tiède de leurs mutuelles attentions, un abat-jour complice déverse alentour une lumière très douce... lumière qui se reflète dans les prunelles!

Que l'an 1965 voit souvent de ces foyers calmes et paisibles!!!  
Mme J.-B. VEILLEUX

### Le Dr C.-E. Cliche...

(suite de la première page)

dent de la Commission scolaire de Beauceville-Est; membre de la Chambre de Commerce de Beauceville; ancien membre de l'exécutif de l'O.T.J.; membre du Comité de surveillance de la Caisse populaire.

Plus jeune, le Dr Cliche fut un ardent adepte du hockey. En dernier il pratiquait surtout la natation et le golf.

Le 23 juin 1939, le Dr C.-E. Cliche épousait à Ottawa, Mariette Dupuis, g.m.g., de Trois-Rivières. Huit enfants sont nés de cette union.

Le 8 décembre 1961, son épouse, Mariette Dupuis, trouva une mort tragique dans un accident d'automobile en même temps que sa fille Mariette, âgée de 16 ans.

Il épousa dame Georgette Dion le 18 janvier 1964.

### Un drame...

(Suite de la première page)

Francine, Jacques, Suzanne, Hélène, Paul et Georges. Lui survit aussi ses frères et soeurs, M. l'abbé Gérard Dion, Mme Edouard Leguerrier (Thérèse), Mme Albert Fournier (Gaby), Mme C. Morissette (Simone), Mme J.-M. Couture (Paule), Mme C. Ouellet (Denise), Mlle Claire et M. Guy Dion.

Les enfants de M. et Mme Wilfrid Cliche (Imelda Poirier) sont: Gérard, Patrick, Martha, Normand, Hortense, Julianne, Jean, Michel et Lise Cliche.

<p><b>BACON FUMÉ</b> sans couenne, maigre, la livre</p> <p><b>49<sup>c</sup></b></p>	<p><b>PAMPLEMOUSSES</b> de Floride, grosseur 48, très juteux</p> <p><b>8 / .49</b></p>	<p><b>ÉCHALOTES</b> queue verte, no 1, paquets</p> <p><b>3 / .25</b></p>	<p><b>TOMATES</b> rouges, de Floride, no 1, fermes, livres</p> <p><b>2 / .29</b></p>
<p><b>COSSES DE FÈVES JAUNES COUPÉES</b> 20 onces, à bas prix. boîtes</p> <p><b>3 / .39</b></p>	<p><b>MIX-O</b> Le gallon</p> <p><b>69<sup>c</sup></b></p>	<p><b>CHAUSSENS AUX POMMES</b> Pillsbury Kraft, paquet de 8 Dessert de choix</p> <p><b>55<sup>c</sup></b></p>	<p><b>SURF SAVON PONDRE</b> à prix économique, bte 5 lb</p> <p><b>99<sup>c</sup></b></p>
<p><b>SUCRE</b> 5 livres, quantité limitée</p> <p><b>39<sup>c</sup></b></p>	<p><b>KETCHUP VERT</b> Heinz, marinades Bread &amp; Butter, 16 onces</p> <p><b>2 / .59</b></p>	<p><b>SOUPE</b> Poulet et nouilles, le paquet</p> <p><b>09<sup>c</sup></b></p>	<p><b>Le seul épicier-boucher à vous offrir</b></p> <p><b>LA GARANTIE A 100%</b></p>
<p><b>SPARE-RIBS</b> frais, la livre</p> <p><b>45<sup>c</sup></b></p>	<p><b>POULETS</b> Barbecue frais, la livre</p> <p><b>33<sup>c</sup></b></p>		<p><b>BLÉ POFFÉ</b> avec jouet (une machine ou une poupée) gratis, 8 pintes, une aubaine</p> <p><b>.79</b></p>
<p><b>Drouin &amp; Paquet</b></p> <p>1re AVENUE — VILLE ST-GEORGES-EST</p> <p>TELS: 8-2214 - 8-2215</p>			<p><b>SUPER MARCHÉ LICENCIÉ</b></p> <p><b>STATIONNEMENT GRATUIT</b></p>



POUR UN RENDEMENT ASSURE, ACHETEZ, VENDEZ PAR NOS

# ANNONCES CLASSÉES

4¢ LE MOT — MINIMUM : \$1.00 — CHAQUE INSERTION CONSECUTIVE : 75¢

Beauceville

Tél. 447  
C. P. 460

St-Georges

Tél. 228-4858  
C. P. 728

## À VENDRE

Magnifique HOTEL licencié à vendre, 20 chambres modernes avec douche et télévision, grill et salle de réception pour 250 personnes. Terrain de 15 acres. Cause de vente : santé. Pour information, s'adresser à Jean-Marie Couture ou Alcide Couture, Auberge du Repos, La Guadeloupe, tél. 459-3468 ou tél. 459-6605.

(J.N.O., 20 août 1510)

## HOTEL A VENDRE

HOTEL près de Montréal, vingt chambres, bar-salon de 80 sièges, salle à manger, taverne, grand terrain, prix \$85,000. Montant initial à discuter. Pour informations s'adresser à Beauce Publications, St-Georges-Est, Bce. (24-oct.-J.N.O.)

TRES BEL emplacement, situé dans quartier résidentiel, 12e rue, St-Georges-Ouest, grandeur : 83 x 88 pieds. Pour informations, s'adresser à Edouard Poulin, Tél. 228-3376, St-Georges.

(5 mars, JNO, 836)

EQUIPEMENT de restaurant au complet : comptoir, bancs, réfrigérateurs, grille-pain, poêles à patates frites, poêles à soupe, malaxeur, etc... S'adresser à Jean-Paul Gilbert, St-Georges, Tél. 8-2141.

(8 oct., J.N.O., 1629)

MAISON 8 APPARTEMENTS, ménage au complet, ustensiles de cuisine, lingerie, etc., bête sur un grand terrain, façade 1re Avenue, 103 pi. profondeur et autres façade sur la 14e rue, profondeur 68 pi.; endroit éprouvé des débâcles, site résidentiel. Bâties 1 1/2 étage, cave en ciment, eau chaude et froide partout, même dans la cave, toilette au 1er étage et chambre de bain complète au 2e étage, bain tombeau, douche, lavabo, toilette, etc. S'adresser au propriétaire, de 8 h. à 9 h. le matin, sur semaine. Vendredi soir, de 6 h. à 8 h. M. Davillas Gilbert (Dave), 203, 1re Avenue, St-Georges-Est, Tél. 228-2874.

(11 avril, j.n.o. — 212)

## VRAIE AUBAINE

VOLSKWAGEN '64 de luxe, en parfait ordre, 15,000 m., radio et chaufferette au gaz. Pour informations, s'adresser au tél. 228-4729 à l'heure des repas.

(J.N.O., 24 déc., 1784)

MAISON A VENDRE, très bien située sur un coin de rue, prête à habiter. Chauffage automatique, 220 volts, 3 chambres à coucher dont une avec chambre de bain complète, abri d'auto. En tout, 8 grands appartements. Très bonne condition. S'adresser à Armand Baillargeon, Ville St-Georges-Ouest, tél. 228-3339.

(J.N.O., 4 juin, 1081)

AUBAINE! très bon bois de seconde-main. Charpente, planches et madrellés embouffetés. De quoi bâtir toute une maison. S'adresser à Omer Poirier, Tél. 467-W-11, Beauceville-Ouest.

(7 janv., 4 fs, 1618)

MAISONS à vendre à St-Georges-Est et à St-Georges-Ouest. S'adresser à J.-Gaston Morissette, contracteur, Ville St-Georges, Beauce, tél. 8-3673.

(J.N.O., 24 sept., 634)

Deux poêles à patates frites. Un de 25 lb de graisse, l'autre de 15 lb. Aussi un poêle à hot-dogs. Tout au gaz propane. S'adresser au Café 200, Beauceville-Est, tél. 100.

(3 fs, 14 janv.)

## A VENDRE

BOITE de camion, 18 pds de longueur. Isolée. Deux portes de chaque côté et une grande porte à l'arrière. En bonne condition. S'adresser à Tél. 8-3161, St-Georges.

(J.N.O., 29 oct., 1666)

## À VENDRE

Organisation de salle de billards et restaurant.

3 tables de pool  
1 table de snooker 6' x 12'  
1 orthophonique  
6 tables de restaurant (avec chaises)  
1 gros grille-pain de restaurant  
2 poêles à patates frites  
1 poêle à soupe  
1 cafetière Silex  
1 tranche-patates  
2 réfrigérateurs, etc.

Le tout est en bon état. S'adresser à Réal BERNARD, barbier, Beauceville-Est, tél. 154.

(J.N.O., 14 janv.)

## A VENDRE OU A ECHANGER

TERRE avec érablière à vendre ou à échanger pour une maison. Aussi, bois de chauffage sec. S'adresser à St-Martin, tél. 5952 ou par écrit à M. Magella Roy, 945 Broad Street, Hartford, Conn., 06106.

(2 fs, 14 janv. '65, 1791)

## À LOUER

LOGEMENT à louer de 8 1/2 pièces, plus cave, situé dans les dix maisons à logement à St-Georges-Ouest. Loyer propre et libre immédiatement. Pour informations, s'adresser au Tél. 228-4218 ou 228-2277.

(J.N.O., 3 déc., 1755)

LOGEMENT chauffé de 3 appartements, plus chambre de bain au complet, 220V, et pré-larts, idéal pour un couple ou personne seule. Pour renseignements, s'adresser à 495 1ère Avenue, St-Georges-Est, tél. 228-3862.

(J.N.O., 14 janv. '65, 1799)

Beau LOGEMENT, chauffé avec système automatique, 4 appartements plus chambre de bain avec douche, eau chaude et courant 220 V., situé sur la 25e rue St-Georges-Ouest. Libre le 1er décembre. S'adresser à 2640, 4e Ave., Ville St-Georges-Ouest. Tél. 228-2514 St-Georges ou 228-5308.

(J.N.O. 26 nov., 1738)

LOGEMENT moderne à louer, 6 pièces, entrée 220V, chauffé, entrée pour laveuse et sècheuse, garage compris. Pour informations s'adresser à 100, 25e rue, St-Georges-Est, Tél. 228-2184 ou 228-2251.

(J.N.O., 7 janv. '65, 1786)

## A LOUER

QUATRE LOGEMENTS chauffés à l'eau chaude. Deux chambres à coucher dans chacun d'eux. Aussi : bureaux modernes, à l'épreuve du feu, dans l'édifice Poulin & Grondin. Libres immédiatement. S'adresser à Yvon Thibaut, St-Georges. Tél. 8-2373.

(J.N.O., 5 nov., 1667)

## A LOUER

A St-Georges-Est, 22e rue, deux chambres-studios avec entrée privée et chambre de toilette individuelle. — A St-Georges-Ouest, 12e rue, une maison de 6 appartements, chauffage à l'huile et réservoir électrique. Le tout refait et repeint à neuf à l'intérieur. — A St-Georges-Ouest, logement de 3 appartements meublés. Très moderne. De préférence à couple de jeunes mariés sans enfants ou à couple âgé. Garage si désiré. S'adresser à l'heure du Bureau: Tél. 228-4813. Le soir: 228-2104.

(3 sept., j.n.o. - 663)

## À LOUER

LOGEMENT chauffé, libre immédiatement. S'adresser à Mme Philippe Thibaut, tél. 228-3234, St-Georges.

(J.N.O., 5 nov., 1703)

BUREAUX à louer. Très modernes. Situés au coin de la 1ère avenue et de la 20e rue à Ville St-Georges. S'adresser à Marc Roberge, Ville St-Georges, Beauce. (21 juill., j.n.o. - 408)

## APPARTEMENT BEL-RIVE

Ultra-moderne, entièrement meublé, boudoir-cuisinette, réfrigérateur, bain, douche, tapis, conviendrait pour 2 personnes. S'adresser à: La Maison Smith Ltée, St-Georges-Est.

(J.N.O., 1er oct. 1649)

LOGEMENT à louer, 3 pièces, situé dans la rue du cimetière à Beauceville-Ouest. Pour plus de renseignements, s'adresser au Tél. 218 à Beauceville.

(J.N.O., 15 oct. - 1657)

Petit LOGEMENT à louer, 3 appartements chauffés, éclairés, eau chaude fournie. S'adresser à M. Philippe Drouin, Bijoutier, 485, 1ère Avenue, St-Georges-Est, tél. 228-3648.

(J.N.O., 14 janv. '65, 1790)

MAISON à louer, située sur la 1ère Avenue. Pour informations, s'adresser à M. Donat Drouin, St-Georges-Est, tél. 228-3213.

(J.N.O., 14 janv. '65, 1798)

MAISON à louer, chauffée, 220V, eau chaude et salle de bain, complète, située sur la 1ère Ave, St-Georges-Ouest. Pour plus d'informations, s'adresser à tél. 228-3671.

(J.N.O., 10 sept., 1548)

Dans

## L'ECLAIREUR-PROGRES

les annonces classées

font des merveilles

★

APPELEZ :

228-4858

à ST-GEORGES

## A LOUER

LOGEMENT à louer, situé sur la rue principale, St-Georges-Ouest. Idéal pour couple âgé ou jeune ménage sans enfant. Logement meublé à neuf avec tapis mur à mur. Grand terrain et garage si désiré. Aussi deux chambres-studio avec chambre de bain privée, situé sur la 22e rue à St-Georges-Est. S'adresser le jour au tél. 228-4813; le soir 228-2104, St-Georges-Est.

(J.N.O., 14 janv. '65, 1789)

ACHETONS et vendons chars usagés de toutes marques. Prix défiant toute compétition. Aussi, vendons chars neufs, de marques Meteor, Mercury, Comet. Nos prix sont plus bas parce que vous faites affaire directement avec le propriétaire. Denis Lessard Automobiles Enr., Jersey-Mills Route St-Martin, Tél. 228-2960. (14 mars, J.N.O.)

## ON DEMANDE

ON DEMANDE gérants, agents demandé pour Cté Beauce pour importante compagnie de vente : brosse, produits domestiques et alimentaires. Position stable et d'avenir; assurance-groupe et fonds de pension. \$100. à \$135. par semaine après entraînement. Pour informations : Meteor Brush Co., 1425 Garnier, Québec 6, Tél. 681-8012.

(4 fs, 7 janv. '65, 1787)

HOMMES ambitieux et agressifs, réalisez de \$100. à \$150. par semaine. Vendez 250 nécessités domestiques dans St-Georges-Ouest et St-Benoit Labre. Généreuse commission. CATALOGUE illustré et échantillons "gratis" sur demande. FAMILIX, 1600 De Lorimier, Montréal, P. Q.

(3 fs, 14 janv. '65, 1793)

Les faits sont là. Laissez-nous vous montrer comment nous avons aidé d'autres à devenir financièrement indépendants en vendant Produits Rawleigh. Pas de capital requis. Bons profits. Ecrivez Rawleigh, Dépt. A-493-911, 4005 rue Richelleu, St-Henri, Montréal.

(1 fs, 14 janv. '65, 1797)

HOMMES demandés pour le district de Beauce et environs; une très bonne ouverture pour homme sérieux et honnête. Le district est bien organisé. Adressez-vous par écrit en mentionnant l'âge, le salaire exigé et ayant une bonne référence, à M. Renaud Vaillancourt, 1, rue Béliveau, Victoriaville, P. Q.

(1 fs, 14 janv. '65, 1796)

## DIVERS

### INTERESSE

SERAIT acheteur d'un semi-trailer (tracteur et remorque), remorque de 36 pi. de long et plus. S'adresser au tél. 228-2683, St-Georges-Ouest.

(3 fs, 14 janv. '65, 1792)

### ACHETERAIS

POIDS (Althères) usagés en bonne condition. S'adresser à M. Mario Mathieu, Beauceville-Est, tél. 874.

**MANUEL DE L'INVENTEUR**  
25¢ écrivez  
**Bureau Technique FOURNIER**

Procureur de brevets d'invention  
934, Ste-Catherine Est, Montréal  
Tél. VI. 5-4548

## MORIN AUTO PARTS REG'D

1re Ave Sud - Tél. 228-4528

Rés. : 228-4628

Un tracteur sur roues, marque "Clark".

A vendre : Jeep, très bonne condition, 4 roues motrices.

Réservoirs à gaz, neuf, capacité : 15 gallons, chacun \$2.50

SPECIALITE : Boulons et écrous (Bolts et Nuts) de toutes grosseurs et longueurs.

En magasin : \$8,000 de billes de roulement et coussinets neufs et usagés.

## SAINT-LUDGER

(Suite de la page 11)

Fabien Beaudoin; ses belles-filles : Mmes Lionel Lapiere (Aldora), Lucien Lapiere (Florence), Bernardin Lapiere (Cécile), Sylvio Lapiere (Alice), Fernand Lapiere (Jacqueline).

Elle laisse également vingt-cinq petits-enfants et seize arrière-petits-enfants.

La dépouille mortelle fut exposée au Salon mortuaire Bélisle à Sherbrooke et le service fut chanté en l'église St-Joseph de cette ville par son petits-fils, M. l'abbé Paul Lapiere.

Les porteurs du cercueil étaient : MM. Henri Fillion, Henri Bilodeau, Rosaire Lapiere, Roger Bégin, Rosaire Boulanger, Joseph-Aimé Lacroix, tous de St-Ludger, Frontenac.

Durant le service la quête fut faite par MM. Henri Bilodeau et Henri Fillion de St-Ludger.

Madame Lapiere faisait partie de la Société des Dames de Ste-Anne et du Tiers-Ordre de St-François.

La Maison Arthur Bélisle de Sherbrooke avait la direction des funérailles et a effectué la translation des restes mortels.

## VA-ET-VIENT A ST-LUDGER

MM. Guy et Paulo Dumas de Bristol Conn., dans leur famille à l'occasion des Fêtes.

M. et Mme Wilfrid Dumas de Windsor Mills, les hôtes de parents et amis à St-Ludger.

M. et Mme Hervé Quirion de Sherbrooke à St-Ludger et Saint-Gédéon récemment.

M. et Mme Philippe Labrecque de Bristol, Conn., les hôtes de MM. et Mmes Jos-H. Dallaire et Henri-Louis Dallaire, de même que de leurs nombreux parents et amis.

M. et Mme R. Létourneau de St-Joseph de Beauce ont rendu visite aux familles Létourneau et Dallaire de notre paroisse.

M. et Mme Denis Dallaire de Bristol Conn., à Saint-Ludger également à l'occasion des Fêtes.

M. et Mme Marcel Dallaire de Sherbrooke en visite à St-Ludger.

## Organisation...

(Suite de la page 9)

Mme Walter Deblois  
Mme Alphée Loubier  
6. Comité des Etudiants :  
Séminaire St-Georges : M. Donald Doyon.  
Séminaire St-Victor : M. G. Loubier.

## COMITE CENTRAL REGIONAL

- Publicité :  
Président : M. Nap. Vallée  
Secrétaire : M. Clément Binet
- Relations extérieures :  
Président : Dr Roger Dallaire  
Secrétaire : M. Victor Poirier
- Secrétariat - Trésorerie :  
Président : M. Gérard Breton  
Secrétaire : M. Ls-Ange Binet
- Prêts - Dons spéciaux :  
Président : M. Noël Veilleux  
Secrétaire : M. Oliva Busque
- Prières :  
Présidente : Mme Victor Roy (village)  
Secrétaire : Mme Walter Deblois
- Comité des Etudiants :  
Président : M. Gabriel Loubier  
Secrétaire : M. Donald Doyon
- Marguilliers :  
Président : M. Félix Pépin  
Autres marguilliers anciens et nouveaux

## AGENT EXCLUSIF "UNDERWOOD"

VENTE — LOCATION — REPARATION

Mécanicien diplômé

## PAPETERIE ST-GEORGES Enr.

ARTICLES DE BUREAU

NOUVEAU LOCAL:

323, 1re Avenue, coin 20e rue — Tél. 228-2201



# RENDEZ VOTRE FOYER PLUS ATTRAYANT



PAUL-ARTHUR VEILLEUX,  
propriétaire



NOËL PAQUET,  
vendeur

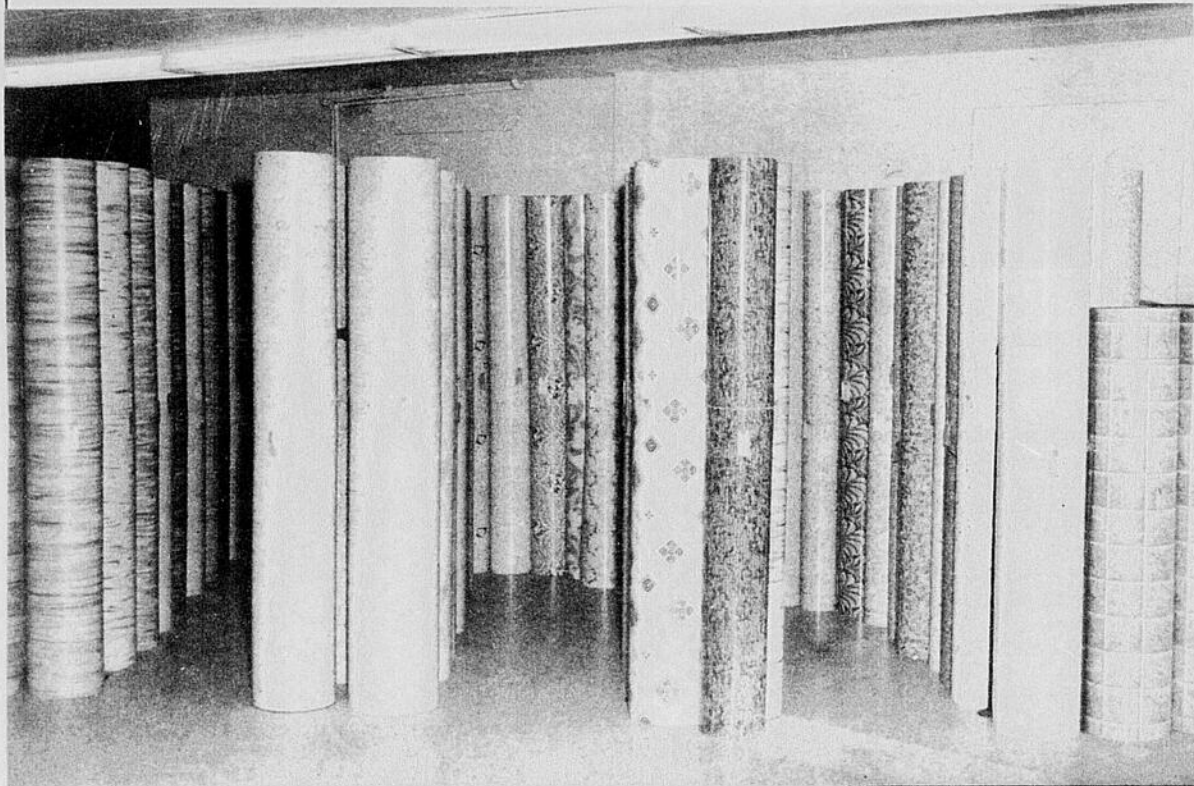


BRUNO FOURNIER,  
commis - vendeur

VOS SPÉCIALISTES EN COUVRE-MURS ET COUVRE-PLANCHERS

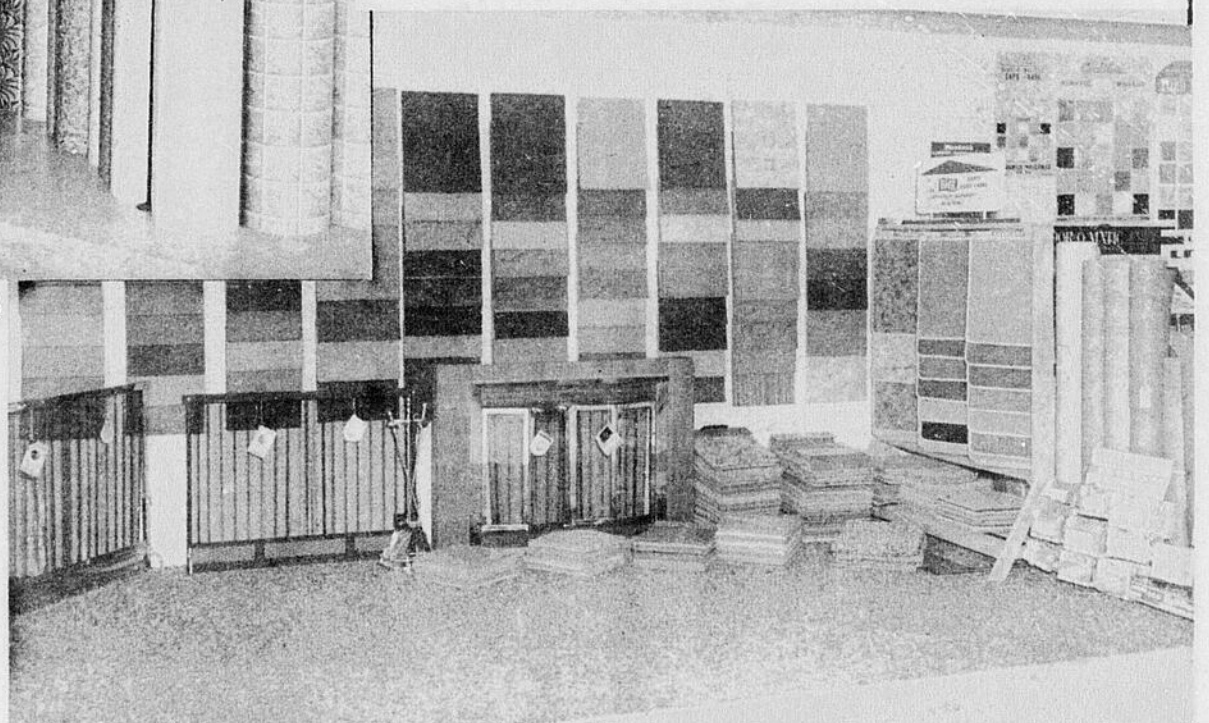
*Vendeurs des marques les plus réputées*

Une ÉQUIPE SPÉCIALISÉE dans le posage de tapis, prélatrs, tuiles céramiques, plastique, etc. . . .



RAYON DES PRELARTS ET TUILES

- Tapis à la verge
- Posage par des experts diplômés
- Prix des plus abordables
- Travail garanti
- Estimés gratuits
- Marchandises les plus nouvelles



RAYON DES TAPIS, PORTES ET ACCESSOIRES POUR FOYERS

**LE PLUS GRAND CENTRE DE COUVRE-MURS ET COUVRE-PLANCHERS DE LA RÉGION**

Vendeur des fameuses peintures BENJAMIN MOORE au plus bas prix qui soit

VENEZ VISITER NOTRE NOUVEAU MAGASIN

# Paul-Arthur Veilleux

2235 BOUL, DIONNE

TÉL. 228-2475

ST-GEORGES-OUEST

**TOUT EST RÉDUIT**  
à votre magasin  
**ROBERT PÉPIN**  
2ème Avenue  
St-Georges-Est

# ÉCLAIREUR PROGRES

Au service de la région depuis 57 ans

40,000 LECTEURS CHAQUE SEMAINE

**LAITERIE Beauceville**  
ST-GEORGES DE BEAUCÉ DAIRY  
Tel. 228-2052  
Vous pouvez fouetter notre crème mais vous ne pouvez battre notre lait

Vol. 58 — No 18

Imprimé à Beauceville-Est, jeudi, 14 janvier 1965

## Conséquence du jugement rendu contre

la Commission scolaire régionale de la Chaudière en janvier 1964 :

# La revue Themis demande une réduction des pouvoirs de la Cour de magistrat

## Rapport du chef de police :

### Augmentation des accidents et des arrestations en 1964

Le chef de police de Ville St-Georges, M. Lucien Poulin, vient de présenter, à son tour, au Conseil municipal un rapport des activités de son département durant l'année 1964.

C'est au chapitre des accidents d'automobiles et des arrestations de toutes sortes que la différence est la plus sensible avec les chiffres de l'année précédente. Ainsi, dans la seule ville de St-Georges-Est, les constables municipaux ont fait les constatations dans 207 cas d'accidents, soit une augmentation de 65 sur l'année 1963. Il y eut 11 blessés et des dommages matériels pour \$94,180.

Au sujet des plaintes suivies

d'arrestations, le nombre a été de 285, ce qui représente une augmentation de 79 sur l'année précédente. 116 de ces plaintes ont été portées pour excès de vitesse dans la ville, 14 pour du tapage dans des restaurants, 47 pour du tapage dans les rues, 20 pour conduite en état d'ivresse, 18 pour tapage dans les hôtels et les autres pour divers motifs variés.

Les pompiers de Ville Saint-Georges ont répondu à 20 appels dans la ville, à 15 appels dans St-Georges-Ouest et à 13 autres dans des municipalités voisines.

Le service de la police a distribué 2,755 billets de stationnement et de lumière de circu-

lation, soit une diminution de 365 billets avec 1963.

Le rapport du chef signale encore plusieurs autres activités : patrouille de surveillance, plaintes pour vols de bicyclettes, désordre par des propriétaires de ski-doo et go-cart trop bruyants, abattage de chiens et de chats, recherches d'enfants perdus (20), assistance à des personnes malades sur la rue (9).

M. Poulin a précisé qu'il répondait à une moyenne de 15 appels téléphoniques par jour, la plupart étant des demandes de renseignements ou des plaintes formulées par des citoyens.

En janvier 1964, l'hon. juge Marc Fortin, de la Cour du Magistrat, rendait un jugement fort retentissant contre la Commission scolaire régionale de la Chaudière. Il annulait une résolution précédemment adoptée par ce corps public et défendait à cette même commission scolaire de construire l'école projetée avant dix-huit mois.

Cette décision, on s'en souvient, avait fait le tour de la province : en raison d'abord de l'importance de la cause et surtout parce qu'elle créait un précédent dans la jeune histoire des commissions scolaires régionales.

A la suite de ce jugement, la revue Themis, un périodique destiné aux juristes, a publié un article sur le sujet. Ce texte signé par M. François Chevrette ne met pas en cause le bien-fondé de la décision rendue par le juge Fortin, mais il déplore surtout la trop grande juridiction de la Cour en matière scolaire. L'auteur termine en suggérant un amendement à la loi qui, selon lui, la rendrait plus adaptée à notre époque.

Voici le texte intégral de cet article qui intéressera particulièrement nos lecteurs puisqu'il concerne des événements qui ont fait les manchettes de nos journaux pendant plusieurs semaines il y a un an.

#### "Le mythe du juge-expert"

(par François Chevrette)  
En janvier dernier, un juge de la Cour du magistrat du district de Beauce rendit un jugement qui surprit passablement de monde et laissa un goût assez amer dans la bouche de nos juristes démocrates.

Ce jugement, rendu sous l'autorité des articles 508 et 515 de la Loi de l'Instruction publique (S. R. Q. 1941, ch. 59), venait annuler une résolution votée par les commissaires de la Commission scolaire régionale de la Chaudière, par laquelle ces derniers avaient décidé la construction d'une école pour garçons, de 24 classes, à St-Georges-de-Beauce. La résolution précisait en outre qu'il y aurait un emprunt de un million de dollars, remboursé par une émission d'obligations dont les échéances seraient payées à l'aide d'une taxe foncière imposée à cette fin.

Le juge statua sur trois chefs d'objections : caractère prématuré du projet, présence de locaux vacants pouvant actuellement servir de classes, extravagance et fardeau financier exorbitant pour les contribuables. Après avoir entendu plusieurs témoins, examiné les prévisions statistiques au sujet de l'augmentation de la population scolaire et pris en considération les conditions financières de la région, le juge en vint à la conclusion que la décision était déraisonnable, qu'elle n'avait pas été justifiée par des raisons sérieuses. Bref, concluait-il, la résolution est entachée d'erreurs manifestes, dont le caractère préjudiciable est évident.

Et voilà scrupuleusement, le savant juge infirme la décision des représentants du peuple. Savant juge, certes, mais quand même !

#### Commentaires

Le seul reproche que l'on ne saurait faire à cette décision, c'est celui de l'illégalité. Le juge a rendu ici une décision tout à fait légale et strictement conforme à certains articles de la Loi de l'Instruction publique. Les articles 508 et 515 prévoient en effet pour tout contribuables de la Commission scolaire un droit d'appel à la Cour de magistrat des décisions des commissaires ; la Cour est alors investie d'un pouvoir extrêmement large, celui de reviser dans son ensemble la décision prise.

Art. 508 : "Il y a appel à la Cour de magistrat lorsque les commissaires ou les syndicats d'écoles ont : choisi l'emplacement ou décidé la construction d'une école..."

Art. 515 : "Le tribunal peut, par son jugement, confirmer la résolution dont appel est porté ou l'annuler, rectifier toute irrégularité de procédure s'y rattachant, rendre telle décision que les commissaires ou syndicats d'écoles auraient dû rendre originairement ou leur ordonner d'exercer les attributions qui font l'objet du recours".

Il y a lieu de distinguer très clairement, comme le fait le juge dans le cas présent, en s'appuyant du reste sur une abondante jurisprudence, ce pouvoir de la Cour de magistrat du droit de contrôle général de la Cour supérieure qu'établit l'article 50 C. P. Le pouvoir de révision dont il est question ici est un pouvoir expressément prévu dans un texte de loi et le juge qui l'utilise demeure évidemment dans les cadres les plus strictes de la légalité.

Cela établi, il y a lieu cependant de faire une critique sévère de cette disposition. L'article 515 de la Loi de l'Instruction publique donne en effet à une cour de justice la possibilité de faire prévaloir sa propre décision sur celle de personnes élues par le peuple aux fins de remplir une certaine charge publique. Le pouvoir de révision prévu par la loi est sans limites : ce n'est point seulement pour des motifs d'abus de pouvoir, d'irrégularité, etc., que l'appel existe, mais c'est pour contester la décision elle-même, en fonction de critères aussi vagues que ceux du caractère raisonnable et opportun de cette décision. En somme, le contrôle judiciaire de la décision administrative qu'établit la Loi de l'Instruction publique n'est

(Suite à la page 19)

## 16e classique pour l'obtention de la fameuse coupe "COMRIE"

Des milliers d'amateurs de hockey attendent avec impatience chaque année le désormais célèbre tournoi d'un jour qui se déroule à Saint-Georges et met aux prises les meilleures équipes de la région.

L'enjeu principal de cette compétition est le trophée Comrie que tous les jeunes joueurs de chez nous convoitent avec beaucoup d'ardeur. De 15 à 20 clubs se font la lutte chaque hiver et le tournoi du 24 janvier 1965 sera le seizième du genre en autant d'années consécutives.

Les organisateurs seront en mesure de faire connaître, la semaine prochaine, la liste des rencontres prévues pour cette journée sportive. La première partie commencera à 1 heure précise au Centre récréatif de Ville St-Georges et les autres joutes préliminaires se succé-

deront jusqu'à l'heure du souper.

Les parties éliminatoires se joueront dans la soirée, de sorte que le club champion sera connu à la fin de ce dimanche exclusivement consacré au hockey.

L'émulation ne manquera certainement pas. Les quelques équipes déjà inscrites sont de calibre très intéressant, ce qui promet une compétition très serrée et du jeu fort spectaculaire.

Pour l'information des sportifs qui auraient oublié les résultats des classiques précédentes, voici la liste des clubs vainqueurs depuis 1950, année de fondation du tournoi :

- 1950 Morenoy (St-Georges)
- 1951 J.O.C. (St-Georges)
- 1952 St-Martin
- 1953 St-Evariste
- 1954 Courcelles

- 1955 Tring-Jonction
- 1956 Mégantic
- 1957 Manoir Chaudière (St-Georges)
- 1958 Ste-Germaine
- 1959 Ste-Germaine
- 1960 St-Martin
- 1961 Ste-Justine
- 1962 Ste-Germaine
- 1963 St-Martin
- 1964 St-Georges (Hôtel du Boulevard)



M. THOMAS COMRIE, instigateur de ce premier tournoi d'un jour organisé dans la Beauce et donateur du trophée qui porte son nom.

## Des territoires municipaux seraient mal définis

Le maire de Saint-Gédéon de Frontenac, M. Gérard Gendreau, a émis l'opinion que deux municipalités de la Beauce perçoivent des taxes qui seraient dues, normalement, à trois municipalités du comté de Frontenac. M. Gendreau explique aussi la source de cette confusion qui date de 1915.

L'évaluation des terrains touchés par cette confusion de la ligne de démarcation entre les deux comtés se chiffrent par \$102,000, simplement en ce qui regarde les localités de St-Gédéon et de St-Hilaire-de-Dorset. Une taxe sur cette évaluation est perçue actuellement par (suite à la page 19)

# ★ Nos professionnels de la région ★

## Avocats

**RODOLPHE LAFLAMME, B.A.**  
Licencié en Droit  
**AVOCAT et PROCUREUR**  
SAINT-GEORGES-DE-BEAUCE  
Téls : Bur. 228-3432 - Rés. 228-3724

Tél. Bureau: 228-2085 Résidence: 228-2086  
**GERARD PARENT, B.A., LL.L.**  
Avocat et procureur  
Rés.: coin 40e rue et Boulevard Lacroix.  
Bureau: 410, 1re Avenue, 2e étage de la  
Bijouterie Ephrem Poulin.  
VILLE ST-GEORGES, EST, BEAUCE

**Louis-Alfred FERLAND, C.R.**  
**AVOCAT**  
208, rue Notre-Dame — Tél. 887-2655  
VILLE STE-MARIE, BEAUCE

**MARCEL BLAIS**  
**AVOCAT**  
Edifice C. Populaire  
St-Joseph  
Tél. 432-5475

*Architecte*  
**JEAN-BERCHMANS**  
**Gagnon**  
ARCHITECTE  
97-Notre-Dame-Sur-THELFORD-PIQUES-P.Q.  
Bureau à  
Ville Ste-Marie, Tél. 387-2998

## Notaires

**Jean-Luc Quirion**  
**NOTAIRE**  
BEAUCEVILLE-EST  
Tél. Bur. 275 - Rés. 321

Dépositaire des greffes des Notaires L.-P. Turgeon, P.-A. Angers, F.-G. Fortier et Jos Bolduc et des copies et dossiers du Notaire Chs Rioux.

**CLAUDE GUERTIN** voir Edifice St-Georges

## Dentistes

**Dr EMMANUEL MORIN**  
**Chirurgien-Dentiste**  
Edifice Fernand Morin  
Tous les jours  
Rue Principale Tél. 228-3572  
VILLE ST-GEORGES-OUEST

**Dr L.-P. Pelchat**  
**Chirurgien-Dentiste**  
Edifice Velleux Tél. 228-2522  
1re Ave., St-Georges-Est

**Dr EMMANUEL MORIN**  
**Chirurgien-Dentiste**  
Edifice Fernand Morin  
Tous les jours  
Rue Principale Tél. 228-3572  
VILLE ST-GEORGES-OUEST

Téls : Rés. 340 - Bur. 94  
**Dr Roger Lessard D.D.S.**  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
Bureau: 9h. à 12h., 2h. à 5h.  
Lundi, mercredi et vendredi  
7h.30 à 9 heures  
Samedi: 9 heures a.m. à midi  
483, 1re Ave., Beville

## Médecins et spécialistes

**Dr VICTOR CLOUTIER**  
COEUR, POUMONS, FOIE, INTESTINS, ESTOMAC  
PRESSION ARTERIELLE  
LE SOIR SUR RENDEZ-VOUS — AUCUN CAS DE MATERNITE  
1re AVENUE — SAINT-GEORGES-EST

**Dr RODOLPHE MAHEUX**  
**MEDECIN OMNI PRATICIEN**  
CAS DE MATERNITE — ENDOCRINOLOGIE  
RAYON "X" — ELECTRICITE MEDICALE  
PETITE CIRURGIE — TRAITEMENTS AMBULATOIRES  
Ville St-Georges-Est (Près du Pont) Tél. 228-2882

Bureau : 8.30 à 9.30 a.m.; 2.00 à 4.30 p.m.;  
7.00 à 8.30 p.m.  
**Dr GERARD POIRIER**  
**MEDECIN GENERALE**  
1,100, Boul. Dionne — Ville St-Georges-Ouest  
TEL. 228-2431

## Optométristes

**HUBERT GENDREAU, O.D.**  
**Optométriste**  
SPECIALISTE EN VISION — VERRES DE  
CONTACT  
Tél. 228-3742 288, 1re Avenue,  
Ville St-Georges-Est, Beauce

**Dr Viateur Pomerleau** voir Edifice St-Georges

## Médecins-vétérinaires

Tél. 228-3761  
**Dr H. P. BLANCHET**  
Médecin-Vétérinaire  
1295 Boulevard Dionne  
(COIN POZER)  
ST-GEORGES-OUEST  
Tél. 228-3761

Tél. 228-2401  
**Dr CLAUDE MENARD**  
Médecin - Vétérinaire  
99, 13e rue - Georges-Est  
Tél. 228-2401  
Tél. St-Benoît : 129-s-2

## Ingénieurs Conseils

**GUY LABBÉ**  
**INGENIEUR-CONSEIL**  
Travaux municipaux, édifices, génie civil  
Coin 2e Ave, 10e rue — Ville St-Georges — 228-3332

## Comptables-Syndics

**RUEL, ROY, MOREAU & CIE**  
Comptables agréés — Chartered accountants  
L.-Robert Ruel, C.A. Syndic  
Roger Roy, C.A.  
Réjean Moreau, C.A.  
Gérard Couture, C.A.  
Jean Langevin, C.A.  
Raymond Roberge, C.A.  
André Latulippe, C.A.  
**LEVIS, Qué.**  
113, rue Commerciale  
Tél. 837-9318  
Ville St-Georges-Est  
266-1re Avenue  
Tél. 228-4121

**GRÉGOIRE POULIN**  
**Licencié en Droit**  
Comptable public enregistré  
1re AVENUE ST-GEORGES-EST Tél. 228-2622

**GUY COUTURE, c. a.**  
**COMPTABLE AGREE**  
135, 2e Avenue — Tél. 228-4222  
Ville Saint-Georges-Est

**Lefavre, Marmette & Lefavre**  
Syndics Licenciés  
111, Côte de la  
Montagne - Québec  
Tél. 2-8154

## Assurances

Victor RODRIGUE, Prop.  
Courtier d'assurance agréé  
Tél. 228-3773  
Germain CATELLIER, Prop.  
Courtier d'assurance agréé  
Tél. 228-2729  
**CREPEAU & RODRIGUE INC.**  
ASSURANCES GENERALES  
408, 1re Avenue — C. P. 610 — St-Georges-Est  
Tél. 228-4815

**Edifice St-Georges**  
(En haut de la Banque Canadienne)  
335, 1re Avenue Est Ville St-Georges, Bce

**Dr Viateur Pomerleau** Verres de contact  
Spécialiste  
pour la vue Tél. 228-2891

**PAUL VOYER**  
**ARCHITECTE**  
BUREAUX :  
St-Georges Tél. 228-3991  
Sainte-Marie Tél. 226  
(Rue Notre-Dame)

**Me CLAUDE GUERTIN** B.A., LL.L. **NOTAIRE**  
Cessionnaire du Greffe  
de Me Fernand  
Michaud  
Téls : 228-3262  
Rés. 228-2787  
**ROCH JOLICOEUR** Tél. 228-3662  
**AVOCAT** St-Georges

## A la croisée des chemins

Adolescents et "Teen Agers".  
Salut!

Répondez : "êtes-vous des déracinés?"

En ce tout début d'année, cette question sonne dur à vos oreilles. Mais, tout comme il faut parfois user du bistouri, nous devons poser aujourd'hui la question: "Êtes-vous des déracinés?" De qui? De quoi? De deux milieux. De votre milieu familial et de votre milieu social.

Une question en attire une autre. Comment seriez-vous des déracinés de ce double centre d'intérêt si intime à vos vies commençantes? Par le déplacement de votre milieu scolaire. Avant la régionalisation des écoles au niveau secondaire, un fort nombre d'entre vous avait l'avantage de parfaite ses études jusqu'en 10e, 11e et même, en certains milieux, jusqu'en 12e année, tout en demeurant intégré au monde de sa famille

et de ses compagnons et compagnes d'enfance... Aujourd'hui, avec la centralisation des milieux éducationnels, nos adolescents, sans trop s'en rendre compte, s'habituent à vivre avec une mentalité indépendante de leur famille, de leur village et de leur paroisse natale.

Comment donc se produit ce phénomène du déracinement des adolescents de leur milieu d'enfance? Par ce va-et-vient quotidien, en autobus scolaire, de la maison à l'école et de l'école à la maison. Dès que nos "teen agers" ont monté dans l'autobus scolairesq ui les conduits à l'école régionale qui les attend, un pourcentage assez élevé d'entre eux semble changer "de chemise", "de mode de vie", de morale et de conduite. Par le choc des figures nouvelles rencontrées, par la réaction de leur incorporation à ce centre scolaire assez imposant, nos adolescents et adolescentes se métamorphosent en "gaillards", des capables, des pas "achalés", des effrontés, des audacieux, des forts à bras, et des pas élevés.

Nulle attitude pessimiste ou déprimante ne préside à la présente mise en garde. Non! Aucune! Au contraire, heureux

sommes-nous de pouvoir affirmer que nos adolescents sont encore bons et vivent en majorité selon les bons principes reçus à la maison, à l'église et à l'école. L'esprit qui anime ce cri d'alarme est celui du besoin de clamer: "garde à vous, l'ennemi est là, ne vous approchez pas davantage du danger." Pour ne pas être happé par la gueule de l'indépendance, de la fanfaronnerie et "du rejet en bloc des bons enseignements des responsables, chers "teen agers" plus prometteurs et précieux que les engins spatiaux les plus perfectionnés, chers amis, notre unique conseil est celui-ci: écoutez et repensez-le avant de le jeter par-dessus bord"; "ne vous laissez pas déraciner de votre famille, de votre clocher et de vos vrais amis, car ces institutions ne peuvent vous vouloir et vous apprendre que du bien et du vrai."

Abbé Jean-Paul Gélinas, D.Th.

Seul  
**L'ECLAIREUR-PROGRES**  
vous apporte chaque  
semaine la lecture que  
vous attendez!

## Notre-Dame-des-Pins

### Notes sociales

A l'occasion des Fêtes, plusieurs parents et amis ont visité des parents; entre autres: M. et Mme Maurice Poulin, de Lewiston, Maine, chez Mme Albert Poulin.  
—M. et Mme Roland Veilleux et leurs enfants, de Québec, chez Mme René Poulin.  
—M. et Mme Jacques Morin, de Québec, chez M. et Mme J. Morin.  
—M. l'abbé Patrick Morin, vicaire à St-Zacharie, a visité sa mère, Mme Albert Morin.  
—M. et Mme Benoît Morin, de Québec, M. et Mme Réjean Jacques, de Charlesbourg, chez M. et Mme Philippe Morin.  
—M. et Mme Daniel Charest, de Québec, M. et Mme Roger Roberge, de St-Henri, Mme J. Miller, de Montréal, M. et Mme

Maurice Faucher, de Thetford, le Rév. Père Antonio Poulin, jésuite, tous chez M. et Mme L. Poulin, de même qu'en visite au camp de M. Antonio Poulin à Jackman, Maine.

—M. et Mme Fabien Poulin et Peggy, M. et Mme Andréa Poulin et leurs enfants, M. et Mme J.-L. Poulin, M. et Mme Laurent Dupuis et leurs enfants, tous de Lewiston, chez M. et Mme Napoléon Poulin.

—M. le curé Bernier en visite dans sa famille dans le comté de Lotbinière.

—Mme Gérard Poulin et son fils Claude, chez ses parents à St-Côme.

—M. et Mme Raymond Bourque et leurs enfants en promenade chez M. et Mme R. Thibodeau à St-Jean-de-la-Lande.

—M. et Mme Odina Roy et leur fils, de St-Jean-de-la-Lande, chez M. et Mme Gérard Doyon.

## BUREAUX A LOUER

Bureaux ultra-modernes situés au coin de la première Avenue et de la 20e Rue à Saint-Georges.

S'adresser à **MARC ROBERGE, Ville St-Georges**

## La revue Themis demande une...

(suite de la page 17)

pas, comme celui prévu à l'article 50 C. P., assujéti à des critères relativement objectifs, tels ceux de détournement de pouvoir, d'excès de juridiction; il s'agit bien davantage d'un contrôle de caractère nettement administratif, qui n'est guidé que par les critères, de nature administrative, du caractère opportun et raisonnable de la décision des élus.

Bref, le juge en la matière devient membre de l'administration; drôle de confusion des pouvoirs.

Cet article 515 de la Loi de l'Instruction publique constitue évidemment une disposition d'un autre âge, qui était peut-être acceptable sociologiquement à cette époque où au Québec le curé et le juge avaient le droit de parole à tous les conseils. Ce temps est maintenant révolu. Et puisqu'il serait bien regrettable que l'on continue de découvrir dans nos rapports judiciaires des arrêts du genre de celui que nous étudions présentement, il ne reste qu'à recommander avec fermeté l'abolition, dans notre Code scolaire, de ce contrôle administratif de la Cour de magistrat sur les décisions des commissaires d'écoles. Même le juge qui rendit le présent jugement n'a pas manqué de souligner le caractère quelque peu anormal et choquant de ce droit de regard, tempérant tout de suite son affirmation en prétextant que c'était la loi qui l'établissait.

"Il s'agit d'un pouvoir (le pouvoir de la Cour de magistrat de reviser à tous égards la décision des commissaires), très étendu et qui peut même paraître excessif, mais il faut reconnaître qu'il est en tous points conforme aux dispositions formelles de l'article 515 précité du Code scolaire et qu'aucun autre texte législatif n'en limite expressément l'importance et l'étendue. Toutefois les principes démocratiques qui constituent l'un des principaux et des plus précieux fondements de notre organisation politico-sociale ont pu, sans détruire la coexistence indépendante des pouvoirs législatifs et judiciaires concernés, inspirer aux juges une prudence et une réserve de bon aloi". (p. 90)

Nous croyons donc que ce pouvoir, si vaste, de contrôle de la Cour de magistrat sur les décisions des commissaires d'é-

coles devrait être aboli; cela n'implique nullement par ailleurs qu'il faille écarter toute forme de révision de ces décisions. Car c'est là un problème majeur auquel les autorités publiques de tous les niveaux ont à faire face de nos jours, la complexité des situations présentes et la nécessité de prévoir des objectifs à long terme rendent de plus en plus difficile aux autorités la décision à prendre; il n'est plus du tout certain que l'homme moyen, l'élé du peuple des théoriciens du 18e siècle, soit nécessairement apte à remplir correctement une pareille tâche.

Ainsi la nécessité d'un contrôle supérieur se fait plus clairement sentir, qui devrait avoir pour mission de coordonner entre eux les divers projets de chaque région particulière et d'éviter qu'ils ne forment un grand ensemble incohérent et sans structures. Au reste certaines formes de contrôle existent déjà dans notre législation scolaire, notamment en matière d'emprunt; peut-être en faudrait-il d'autres! Mais si un pouvoir de révision demeure nécessaire, on voit mal comment il pourrait être confié à une cour de justice dont l'optique n'est pas celle de l'administration.

Nous tenons à faire remarquer que nous faisons ici une critique de caractère général, qui n'a pas du tout comme objectif de vérifier le bien-fondé de la décision du juge dans le cas présent. Nous n'avons ni la compétence ni les données pour le faire. A la lecture de l'arrêt, nous avons au contraire l'impression d'être en présence d'un jugement bien motivé, qui tient compte des immenses besoins, présents et futurs, en matière d'éducation et qui n'est pas défavorable, comme on pourrait s'y attendre, au principe de centralisation établi par la législation relative aux écoles régionales.

Le recours à la Cour supérieure sous l'autorité de l'article

50 C. P. n'est pas du tout de même nature et ne mérite pas les critiques que l'on peut diriger contre le précédent. Le juge de la Cour supérieure se trouve dans ce cas lié par des normes relativement rigoureuses, de nature objective et légale. Il ne superpose point son jugement à celui des commissaires mais ne fait qu'examiner le mode d'exercice du pouvoir de décision de ces derniers, et non le contenu de leur décision. Certes, il arrive parfois que ce contrôle, d'ordre judiciaire, aille jusqu'à s'attaquer directement à la décision administrative dans sa substance, sous le couvert d'arguments pseudo-judiciaires mais en réalité administratifs, comme ceux relatifs au caractère déraisonnable d'une mesure quelconque. Ce sont là des cas exceptionnels; le recours qu'établit l'article 50 C. P. ne peut pas, à cause de sa nature même, être jugé de la même façon que celui de l'article 515 du Code scolaire.

Ce dernier tient du mythe. Il repose sur cette croyance, assez primitive et pourtant très répandue dans nos sociétés, que le juge est une personne d'une perspicacité et d'un savoir extraordinaires, dont le jugement est nécessairement axé sur le vrai et le bien; de là on croit devoir lui remettre des tâches de toute nature. Or, la réalité est différente; un jugement est avant tout axé sur le droit. Le juge est un expert dans le domaine du droit, non dans celui du vrai ou du bien (ou du reste, il y a bien peu de spécialistes de ce genre); il est soumis au droit et non l'inverse.

Nous sommes trop portés à idéaliser et à personnaliser la justice, à faire prévaloir la personne et la sagesse du juge sur la réalité de la loi. C'est d'ailleurs pour ne pas se souvenir qu'un juge est limité et lié par les règles du droit que l'on se scandalise de ce qu'un prévenu puisse être libéré sous le bénéfice du doute raisonnable. On oublie l'existence de la norme,

de la règle de droit impérative; on ne croit qu'à la justice à tout prix, cette cruelle impossibilité. On s'illusionne et on est ensuite déçu.

L'article de la Loi de l'Instruction publique vient peut-être de là. Cette disposition donne au juge un pouvoir qui ne lui revient pas. Vouloir la conserver dans notre droit, ce serait allier à un rejet de la démocratie un certain oubli de la compétence!

## Des territoires...

(Suite de la page 17)

la municipalité de St-Martin de Beauce.

De plus, une pointe de terrain appartenant à la municipalité de Risborough (St-Robert-Bellarmin) et formant ex-croissance au-delà de la route 23, est dévolue à la municipalité d'Armstrong - Saint-Théophile, dans le comté de Beauce. Là encore, l'évaluation est importante, puisque la municipalité renferme les édifices du bureau canadien des Douanes, ainsi que les résidences des officiers de ce bureau.

Ainsi, la municipalité de St-Martin de Beauce reçoit des redevances appartenant en principe à St-Hilaire-de-Dorset et à St-Gédéon, ainsi que la corporation d'Armstrong-St-Théophile qui perçoit des taxes revenant en principe à la municipalité de Risborough de Frontenac.

On devine bien que MM. Roland Morin et Youville Mercier, respectivement maires de Saint-Hilaire et de Risborough, ont appuyé une demande au gouvernement provincial, exigeant le rapatriement, de reconsidérer la répartition des lois sur la carte de ces comtés et de voir à ce que les municipalités concernées perçoivent les taxes qui leur sont dues.

Le comté de Frontenac a été institué en division territoriale en 1915, et l'erreur daterait de ce temps. Auparavant, le comté de Beauce comprenait le territoire des deux comtés actuels.

Vient de paraître aux EDITIONS DE L'HOMME

## "Le savoir-vivre d'aujourd'hui"

(par Marcelle Fortin-Jacques)

Plusieurs livres de savoir-vivre sont sur le marché, tant en français qu'en anglais, mais ils relèvent de règles plus ou moins compliquées qui ne s'adaptent pas toutes à la vie canadienne. Bien peu de ces ouvrages répondent aux besoins sociaux de notre époque. Beaucoup de règles anciennes, autrefois nécessaires à une élite, ne peuvent avoir cours de nos jours dans notre société qui a nivelé les classes. Voilà pourquoi Marcelle Fortin-Jacques a préparé un ouvrage adapté aux besoins du Canadien moderne contenant des conseils qui aideront à une meilleure compréhension entre les différents groupes de notre société démocratique. Le savoir-vivre moderne, comme le prouve cet ouvrage, est l'art de mettre tout le monde à l'aise, soi-même y compris, sans ostentation mais en évitant le laisser-aller.

"LE SAVOIR-VIVRE D'AUJOURD'HUI" qui vient de paraître aux Editions de l'Homme vous renseignera sur les contacts sociaux, les réceptions, l'art de voyager et sur les événements de la vie. Il contient aussi tous les détails qu'il faut connaître sur le PROTOCOLE ainsi que les tables de PRESEANCES.

"LE SAVOIR-VIVRE D'AUJOURD'HUI" est un volume qui est indispensable! Il a 160 pages et ne se vend que \$1.00 l'exemplaire. On peut se le procurer partout ou à l'Agence de Distribution Populaire, 1130 est, rue Lagachetière, Montréal. Tél.: 523-1182.

Seul L'ECLAIREUR-PROGRES vous apporte chaque semaine la lecture que vous attendez!

### DANSE A TOUS LES DIMANCHES SOIR

Danse à partir de 7h.15

### A LA SALLE EDOUARD POULIN

St-Georges-Est

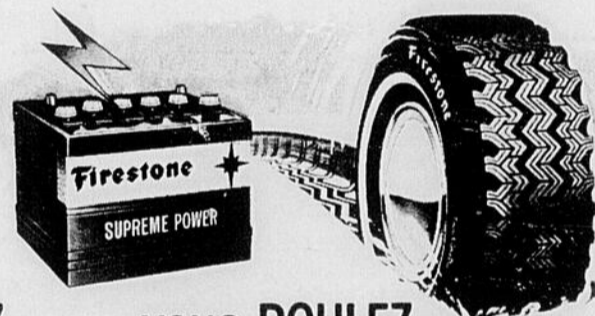
Il ne se vend aucune boisson alcoolique dans cette salle. De plus, toute personne qui entrera de la boisson sera passible d'une amende de \$25.00.

Venez tous vous amuser honnêtement

AVEC L'ORCHESTRE

### LES BALADINS

de Ville St-Georges, Beauce



vous DÉMARREZ... vous ROULEZ...

## OU LE REMORQUAGE EST PAYÉ

Cette garantie s'applique à ces pneus et batteries

# Firestone

GARANTIE "vous démarrez... vous roulez... ou nous payons le remorquage!"

# JOS. GOULET

ST-PROSPER

TEL. 97

CTE DORCHESTER

## A LOUER



- ★ 5 logements différentes grandeurs
- ★ Très modernes, au centre de la ville
- ★ Tapis et tuiles mur à mur à la grandeur
- ★ Grandes galeries en avant et en arrière
- ★ Chauffage individuel à l'eau chaude
- ★ Libres immédiatement

Pour autres informations ou appointment - Tél. 228-2373

## YVON THIBAudeau, St-Georges

## "Notre société, la comprenons-nous?"

La population de la terre est composée de milliards de personnes et chacune a son point de vue sur la façon de voir l'organisation de tous les individus formant la société.

Il y a un certain nombre d'années, un nombre considérable d'individus vivaient en se servant moins de la société, ce n'est plus le cas aujourd'hui, le travail des individus qu'on le veuille ou non, le travail est devenu pour nous tous, social.

La société forme un corps social que tous doivent comprendre, principalement les responsables des divers mouvements organisés pour l'épanouissement de la personne. Si les mouvements ne favorisent pas la personne, ces derniers ne rendent pas le service pour lequel ils ont été fondés.

A mon humble avis, je compare la vie sociale à la vie d'une personne, le corps social au corps humain. Voyons d'abord de quelle façon agit le corps humain, il a plusieurs facultés, il a aussi plusieurs sens, tout ceci forme un tout qui doit être protégé dans son entier, c'est la fonction des facultés ou des sens les plus forts de protéger les faibles.

**EXEMPLE :** Je travaille dans une usine devant une puissante machine, dans cette dernière, il y a beaucoup d'engrenage, or je mets tout mon être en oeuvre pour protéger la moindre partie de mon corps, pour protéger mon petit doigt, c'est l'intelligence. D'abord la vue, la force de mes bras, de mes jambes, etc., enfin tout travail dans une unité d'action où notre société devrait prendre le modèle.

Notre société, de la façon dont elle est organisée, ressemble tellement au corps d'une personne : du moins, je la vois comme ça. Elle a aussi plusieurs facultés et aussi des sens, et je crois que si ça va mal aujourd'hui, c'est que nous n'avons pas vraiment le sens social. Est-ce que les plus forts, les mieux organisés cherchent à protéger les plus faibles, ou si trop souvent on se sert de sa force pour détruire le plus faible? Je crois que c'est plutôt la dernière

formule qui s'utilise généralement dans notre société. De cette façon, il semble pour le mouvement que le plus fort se sent mieux, mais, nous verrons plus tard les terribles conséquences de cet état d'esprit qui anime notre société malade. Avec la force de mes bras et de mes doigts, je puis si je le veux, m'arracher un oeil ou une oreille. Je peux aussi casser un de mes doigts, etc. Cependant, même si je pouvais faire ces choses, je ne le fais pas parce que je sais que mon être ne sera plus entier, que les membres ont tous leur utilité; les plus forts complètent les plus faibles, ce qui fait que l'ordre règne dans tout ce qu'on appelle le corps.

Dans notre société, si pour le moment, je le répète, un groupe travaille sans égards pour le plus faible, nous verrons un dés-

équilibre dans notre société plus vite que plusieurs ne le pensent, qui fera souffrir tout le monde, à commencer par ceux qui ont empiété sur les plus faibles.

N'oublions pas que dans notre corps, ce que nous avons de plus puissant, c'est l'intelligence, le cerveau. S'il ne travaille pas pour bien orienter le corps, c'est ce dernier qui se retournera contre lui pour la ruine de l'être entier.

La même chose se produira dans la société, si ceux qui sont les plus forts ne viennent pas en aide, au plus tôt, aux plus faibles, ce sera la ruine, et tout l'être dans son entier sera anéanti.

Roland Carbonneau

### Naissance

France et Sylvie, filles de M. et Mme Léo Roy, née M.-Rose Mathieu, de St-Georges-Station, sont heureuses d'annoncer la naissance d'un petit frère, né le 1 novembre et baptisé le 29, sous les prénoms de Joseph. Al-

fred, Léopold, Jean-Guy, Parraïn et marraine, M. et Mme Alfred Mathieu, de St-Victor, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme H. Poulin, grand-mère du bébé.

Nos félicitations.

### FIANÇAILLES

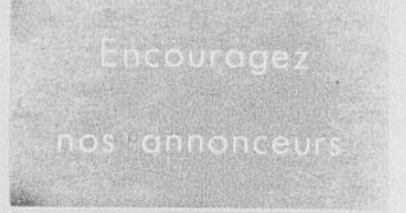
A Hartford, Conn., le jour de Noël, eurent lieu les fiançailles de Mlle Lisette Poulin, fille de Mme Ferdinand Poulin, de Biddeford, à M. Matthew Ginéo, fils de M. et Mme Matthew Ginéo, de Hartford, Conn. La cérémonie se déroula à la résidence de M. et Mme Gaston Hébert, soeur et beau-frère de Mlle Poulin. Les deux familles étaient bien représentées à cette réunion qui se termina par de la danse, de la musique et du chant. M. et Mme Ludger Plante, de Somersworth étaient aussi présents; ils continuèrent ensuite leur voyage jusqu'à New-York.

### NOTES SOCIALES

Mme Xavier Roy est de retour dans sa famille après trois mois d'hospitalisation à l'Hôtel-Dieu N.-D.-de-Beauce. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—Le Rév. Frère Elphège Roy, de Montréal, M. et Mme Dominique Jacques et M. et Mme Clément Roy ont rendu visite à M. et Mme Xavier Roy à l'occasion des Fêtes.

—M. et Mme Henri-Louis Jacques, M. et Mme Grégoire Lacasse, Mlle Diane Lacasse, M. et Mme Aimé Bégin et leur fille, ainsi que M. et Mme J.-Paul Caron à St-Honoré chez leur mère, Mme Philias Trudel.



# VOICI L'ENVOY ET L'EPIC 65

OFFERTES PAR GENERAL MOTORS A CEUX QUI RECHERCHENT LE MAXIMUM DE QUALITE DANS UNE PETITE VOITURE. Qualité parfaite! Confort et sûreté de marche exceptionnels rehaussés par de toutes nouvelles et élégantes carrosseries. Constatez par vous-même que l'Envoy est la voiture 1965 la plus luxueuse de sa catégorie. Cette qualité se retrouve dans l'Epic 1965, la petite voiture capable d'encasser! Magnifiques intérieurs et détails luxueux, chauffage incomparable. Moteur de 4-cylindres 50 CV le plus nerveux de sa catégorie. Passez voir chez le concessionnaire Chevrolet-Envoy l'Epic et l'Envoy 65, deux voitures d'inspiration nord-américaine et de construction anglaise.

à St-Georges de Beauce

**\$1,785\***

seulement

\*Prix de détail maximum suggéré du sedan Epic standard à 2 portes avec chauffage-dégivrage, livraison comprise. Le prix mentionné comprend les frais de manutention et de livraison et les taxes fédérales et d'accise. Taxes provinciales et locales et frais d'immatriculation non compris.

En haut: Le sedan Epic Deluxe 1965, à 2 portes

En bas: Le nouveau sedan Envoy Spécial 1965

UNE VALEUR GENERAL MOTORS



PRODUITS FABRIQUÉS POUR GENERAL MOTORS PRODUCTS OF CANADA, LIMITED PAR VAUXHALL MOTORS LIMITED, LUTON, ANGLETERRE. PIÈCES ET SERVICE D'ENTRETIEN D'UN OcéAN à L'AUTRE.

EP 465CF

## Garage National Inc.

146, 2e avenue

Ville St-Georges, Beauce

TEL. Jour 228-4838  
TEL. Nuit 228-3424

— Ne manquez pas "Rue de l'Anse" tous les jeudis à 8 h. P.M. et Cinéma International tous les vendredis à 8.30 P.M. sur le réseau français de Radio-Canada —

### AVIS

Avis est par les présentes donné que, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies de Québec, LES INDUSTRIES DIONNE INC. fera application au Secrétaire de la Province de Québec pour l'abandon de sa charte.

DATE à Saint-Georges-Ouest, Province de Québec, ce 5e jour de janvier 1965.

J.-CLAUDE COUTURE  
Secrétaire

### AVIS

Avis est par les présentes donné que, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies de Québec, DIONNE DYEING COMPANY (1960) LTD. fera application au Secrétaire de la Province de Québec pour l'abandon de sa charte.

DATE à St-Georges-Ouest, Province de Québec, ce 5e jour de janvier 1965.

CHARLOTTE TANSEY  
Secrétaire

### AVIS

Avis est par les présentes donné que, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies de Québec, DIONNE SPINNING MILLS CO. LTD. fera application au Secrétaire de la Province de Québec pour l'abandon de sa charte.

DATE à St-Georges-Ouest, Province de Québec, ce 5e jour de janvier 1965.

J.-CLAUDE COUTURE  
Secrétaire

## PHARMACIE POLIQUIN ENR.

- Produits pharmaceutiques
- Articles de toilette
- Papeterie ● Cadeaux

Coin 2e Avenue, 20e rue

Ville St-Georges - Tél. 228-3072

# LE CLAIREUR PROGRÈS



TEL.  
228-3852



Spécialité: Poulets sur la Broche

331 - 2e ave., Ville St-Georges-Est, Qué.

## Décès de M. Amédée Dionne

Un des plus vieux citoyens de St-Georges est décédé jeudi, le 7 janvier, à l'âge de 91 ans et 1 mois. M. Amédée Dionne était l'époux en premières nocces de dame Laura Julien, en secondes nocces, de dame Bernadette Lebon, et en troisièmes nocces, de dame Jeanne Richard.

M. Dionne fut pendant de longues années marchand à St-Georges, à Québec et en Abitibi. Il fut un des membres fondateurs de la Cie de Téléphone

Marie-Louis Dionne (L. Jolicoeur).

Ses frères: MM. Arsène et Aloysius Dionne. Sa soeur, la Rév. Mère St-Paul-Apôtre (Virginie), des Dames de la Congrégation. Ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Henri Henry, Mme Arsène Dionne, Mme Ludger Dionne, Mme Ulrich Dionne, Mme A. Jackman, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Les funérailles de M. Dionne eurent lieu lundi matin à St-Georges, sous la direction de la Maison Gédéon Roy.

La bannière colombienne précédait le cortège, tenue par M. Paul-Emile Fortier, accompagné de M. Paulin Paquet.

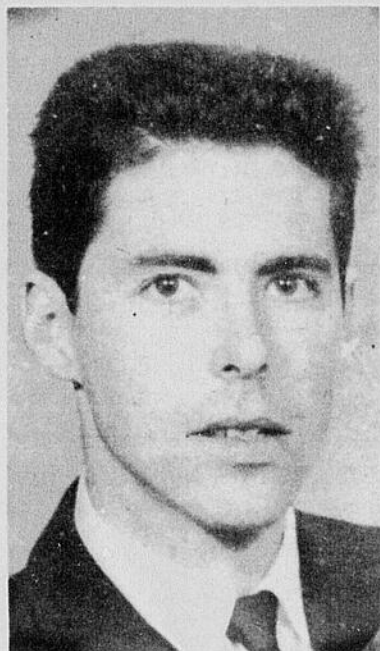
Portaient le cercueil, le député de district, M. Gérard Côté, le Grand Chevalier, M. Laurier Rodrigue, et quatre passés-Grands Chevaliers, MM. Dominique Gilbert, Arsène Morin, Gustave Bourque et Vincent Rodrigue.



M. AMEEDÉ DIONNE

locale et du Conseil de Beauce 2283 des Chevaliers de Colomb. Il fut également conseiller de la municipalité d'Aubert-Gallion.

Outre son épouse, le défunt laisse ses fils et belles-filles: M. et Mme Gérard Dionne, de St-Georges, M. et Mme Elphège Dionne, de Québec, M. et Mme Paul Dionne, de Val d'Or, M. J-Marie Dionne, de Québec, M. et Mme Julien Dionne, de Saint-Georges, le Rév. Frère Olivier (Emmanuel), des Frères de la Charité, et le Rév. Frère Marcel (Champlain), des Frères Maristes à Chicoutimi. Sa fille, Mme Maurice Gagnon (Annette), de Alma. Sa belle-fille,



Le Dr Paul Caron, anesthésiste à l'Hôtel-Dieu N.-D.-de-Beauce, vient de passer avec succès ses examens écrits et oraux du Collège Royal en anesthésie; par ailleurs, un communiqué du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province nous apprend qu'il a également réussi les examens exigés par le Bureau provincial sur la même matière.

Le Dr Caron a fait ses études classiques au Collège des Jésuites de Québec; il entreprenait ensuite sa médecine à l'Université Laval où il gradua en 1960. Il compléta ses études médicales par quatre années de spécialité en anesthésie à l'hôpital de l'Enfant-Jésus en même temps qu'un cours de sciences de base dans les différents hôpitaux de la vieille capitale.

Marié à une infirmière licenciée, il est le père d'une fillette de quinze mois.

Le Dr Caron travaille depuis deux mois comme associé dans le département d'anesthésie dont le Dr François Cliche est le chef de service.

## NOTES SOCIALES

Mlle Julie Boucher, étudiante à l'École de puériculture Notre-Dame-de-Liesse de Montréal, en visite chez ses parents, M. et Mme Adrien Boucher, de St-Georges-Ouest, à l'occasion du Jour de l'An.

M. et Mme Roland Fortin et leur fille, Nicole, M. et Mme Adrien Boucher et leurs enfants, Julie, Hélène et Julien, de St-Georges, à St-Prospère, chez M. Jos. Drouin, pour la veillée du Jour de l'An.

M. et Mme Adrien Boucher et leurs enfants, M. et Mme Roland Fortin et leur fille, de passage à St-Prospère, pour le dîner des Rois chez M. et Mme Alfred Morin.



M. GEORGES CLOUTIER



M. MAURICE BURNS

La Croix-Rouge de St-Georges est une autre de ces organisations sociales qui remplit un rôle important dans notre vie communautaire. Elle a été omise la semaine dernière dans les deux pages que nous avons consacrées aux dirigeants bénévoles de nos associations. Cette omission est due uniquement au fait que nous ignorions, comme beaucoup de nos concitoyens, les nombreuses interventions de la Croix-Rouge en faveur des malades, des sinistrés, des blessés et autres victimes de circonstances malheureuses. Il nous fait plaisir de rendre hommage aujourd'hui au président de la section locale, M. GEORGES CLOUTIER, et au vice-président, M. MAURICE BURNS, qui est également responsable des secours aux sinistrés. Ces messieurs font certainement partie de cette phalange de généreux citoyens sans lesquels nos corps publics et nos groupements sociaux n'auraient pas l'efficacité qu'on leur connaît.

## Filles d'Isabelle

L'assemblée régulière des Filles d'Isabelle de St-Georges aura lieu mercredi soir prochain, le 20 janvier, au local habituel. Tous les membres sont priés d'y être présents. Il est à souligner que le temps est venu de payer son abonnement pour le journal des Filles d'Isabelle. Il est obligatoire pour tout membre en règle. Ce journal offre des chroniques de tous genres: mots croisés, modes, courrier du coeur, boîte à questions, etc. Il est utile et nécessaire de se renseigner sur les activités de son cercle.

La Rédactrice

## Danse à l'école Lacroix

N'oubliez pas qu'à tous les samedis soir, il y a danse à la salle de l'École LACROIX de St-Georges-Est.

L'orchestre au programme sera, pour le mois prochain, le dynamique ensemble des "Ambassadeurs". Alors, dites-le à vos amis et s'ils veulent passer une belle soirée, qu'ils viennent nous voir!

"Le Comité"

## 2,108 âmes à Saint-Gédéon

Il y a dans notre paroisse 382 familles, réparties comme suit: 157 familles dans la campagne et 225 familles dans le village.

Notre population est de 2,108 âmes. La campagne compte 971 âmes et le village en compte 1,137.

Il y a eu au cours de l'année qui vient de s'écouler, 44 baptêmes dans notre paroisse. En 1963, il y en avait eu 50.

Il y a eu 22 mariages. L'année précédente, il y en avait eu 21.

Enfin, il y a eu 16 sépultures, dont 12 sépultures de grandes personnes.

Voici les noms des adultes qui sont décédés au cours de l'année: M. Philibert Cliche, décédé le 11 janvier et inhumé le 11, à l'âge de 81 ans et 1 mois. Mme Johnny Quirion (Rosie Martin) décédée le 4 février et inhumée le 8, à l'âge de 78 ans et 9 mois.

Mme Georges Quirion à Félix (Elise Quirion), décédée le 28 juin et inhumé le 1er juillet, à l'âge de 81 ans et 9 mois.

Mme Georges Quirion (Victoire Lachance), décédée le 4 juillet et inhumée le 7, à l'âge de 76 ans et 1 mois.

M. Omer Trudel, décédé le 2 août et inhumé le 5, à l'âge de 74 ans et 11 mois.

Mlle Lucienne Boutin, décédée le 18 septembre et inhumée le 21, à l'âge de 49 ans et 8 mois.

Mme Joseph Grenier (Rose Bourque), décédée le 30 octobre et inhumée le 2 novembre, à l'âge de 81 ans et 6 mois.

M. Rosaire Bisson, décédé le 1er novembre et inhumé le 6, à l'âge de 42 ans et 7 mois.

Mme Olivier Mercier (Mathilda Pomerleau), décédée le 15 novembre et inhumée le 18, à l'âge de 81 ans et 9 mois.

Mme Olivier Quirion (Délina Quirion), décédée le 22 novembre et inhumée le 25, à l'âge de 72 ans et 6 mois.

M. Joseph Veilleux, décédé le 7 décembre et inhumé le 11 décembre, à l'âge de 68 ans.

M. Henri-Louis Poulin, décédé le 31 décembre et inhumé le 4 janvier, à l'âge de 44 ans.

Nos sincères sympathies à toutes les familles éprouvées par ces deuils.

## Bulletins de décembre, externat des garçons

7e année	
Marcel Lachance	92.7
Côme Lachance	88.8
Serge Moisan	86.6
H.-Paul Carrier	84.6
Gérard Champagne	81.5
Mlle Micheline Moreau, tit.	
6e année	
Richard Roy	90.5
Claude Morin	90.3
Yves Poulin	88.5
Marcel Moreau	87.1

Benoît Moisan 84.9  
Mlle Madeline Nadeau, tit.

5e année	
Noël Tanguay	92.9
André Thibodeau	90.0
Mario Pelchat	84.7
René Nadeau	83.8
René Poulin	83.1
Francis Moreau	81.3
Gaston Grondin	80.7
Mme Jeannine M. Poulin, tit.	

4e année	
Richard Poulin	89.0
Germain Nadeau	85.1
Martin Bégin	82.0
Pascal Lachance	80.9
Gaston Thibodeau	80.1
Mlle Martine Trudel, tit.	

4e année	
Yvan Quirion	85.4
Félix Moisan	85.2
Yvon Giroux	82.2
Michel Nadeau	81.3
Martial Bourque	77.8
Mlle Hélène Boutin, tit.	

3e année	
Gilles Champagne	95.2
Noël Morin	94.2
Gilles Tanguay	91.1
Denis Carrier	90.8
Michel Gendreau	90.2
Mlle Georgette Mercier, tit.	

2e année	
Bruno Roy	95.4
Richard Trudel	92.5
Gaëtan Thibodeau	91.3
Alain Paradis	88.5
Martial Quirion	88.3

1re année	
Bruno Quirion	99.0
Marcel Poulin	96.0
Denis Cliche	93.6
Michel Lachance	92.0
Callen Quirion	90.6

## Externat des filles

7e année  
Rita Poulin, Paula Nadeau, Charlotte Lachance, Ginette Morin, Raymonde Jolin, Gisèle Lachance.

Mme Jeannine Lachance, tit.

6e année  
Pierrette Lachance, Chantal Bourque, Noëlla Gagné, Sylvie Rancourt, Noëlle Poulin, Céline Quirion (A.)

Mlle Florence Nadeau, tit.

5e année  
Catherine Quirion, Lucille Lachance, Francine Poulin, F. Roy (E.), Ginette Giroux, Marguerite Lachance.

Mlle Céline Mathieu, tit.

4e année  
Suzie Rancourt, Ghislaine Nadeau, Francine Nadeau, Anne Moreau, Lise Quirion, Constance Quirion.

Mlle Suzanne Nadeau, tit.

3e année  
Luce Quirion, Andrée Rancourt, Sylvie Bégin, Roberte Quirion, Diane Quirion, Hélène Quirion.

Mlle Adrienne Nadeau, tit.

2e année  
Danielle Morin, Anne Nadeau, Lise Rancourt, Julie Gendreau, Louise Poulin, Brigitte Nadeau.

## REMERCIEMENTS

La famille Beaudoin remercie tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie soit par des messes, assistance aux funérailles, lors du décès de Mgr Beaudoin, P.D., de St-Georges-Ouest.



Qu'il s'agisse de rénovation, peinture ou décoration intérieure, tous ces travaux peuvent s'accomplir avantageusement pendant les mois d'hiver. Pour conseils et assistance, veuillez communiquer avec votre bureau local du SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT, Téléphone 228-4806, VILLE ST-GEORGES.

# SAINT COME

## DECES

Le 22 décembre, décédait à l'âge de 85 ans et 7 mois, Dame M. Jacques, épouse de feu Trefflé Pomerleau. Les funérailles ont eu lieu samedi le 26 à 10 heures, sous la direction de la Maison Morissette & Frères.

Nos condoléances à la famille.

## NOTES SOCIALES

M. et Mme John Bégin et leurs enfants, M. Emilien Leclerc de Hartford, Conn., M. André Leclerc de Montréal, pour quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Odilon Leclerc.

M. Michel Poulin de St-Raymond passe ses vacances chez ses parents, M. et Mme Louis-Georges Poulin.

M. Jacques Poulin de St-Georges passe une quinzaine chez ses grands-parents, M. et Mme Sévère Poulin.

M. et Mme Léopold Morin et leurs enfants de Sept-Îles, les invités de M. et Mme Adélaïde Champagne et autres parents.

M. et Mme Jean-Paul Champagne et leurs enfants, M. Francis Gilbert, à Ste-Marie dimanche dernier.

M. et Mme François Boucher et leurs enfants de Montréal passent quelques jours chez Mme Cléophas Leclerc et M. et Mme Lucien Paquet.

M. Jean Gagnon de Valcartier passe quelques jours chez M. et Mme Nazaire Gagnon et M. et Mme Anselme Gagnon.

Mlle Cécile Carrette de St-Zacharie, M. et Mme Florian Morin à Woburn dimanche pour visiter des parents.

M. et Mme Roland Routhier et leurs enfants de Québec, M. et Mme Iréné Duchesne de Sept-Îles, les invités de M. et Mme Morissette et autres parents.

M. et Mme Benoît Tremblay de Montréal passent la fin de semaine chez M. et Mme Romuald Bernard.

M. et Mme Germain Bélanger et leurs enfants à Québec pour visiter Frère Mathieu.

M. Albert Routier de Water-

ville passe quelques jours chez des parents.

M. Evariste Fortier de Québec passe quelques jours chez sa mère Mme Hormidas Fortier.

M. Gilles Gagné de Hartford, Mlle Léonette Gagné de Québec pour quelques jours chez leur père M. Elie Gagné.

M. et Mme Jacques Roberge et leurs enfants de St-Bruno, M. et Mme Rolland Vallée et leurs enfants de Québec, M. l'abbé Roger Dumas de Québec, les invités pour quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Léopold Dumas.

M. et Mme Armand Lamontagne de Biddeford passe quelques jours chez M. Joseph Gagnon et autres parents.

M. et Mme Wilbrod Leclerc de Hartford, Conn., les invités de M. et Mme Odilon Leclerc et M. et Mme Fernando Bolduc pour quelques jours.

M. Jean-Noël Leclerc de Hartford, Conn., passe quelques jours chez sa mère Mme Cléophas Leclerc.

M. Joseph Paquet à Québec dernièrement pour visiter Mme Paquet hospitalisée.

M. et Mme Marcel Gagnon de l'Ontario passent une quinzaine dans leurs familles.

M. et Mme Clément Dumas et leurs enfants en promenade en fin de semaine à Montréal à l'occasion de la fête de Noël.

M. et Mme Raymond Morin et leurs enfants de Skowhegan, passent la fin de semaine chez leurs parents.

M. et Mme Philippe Routhier et leurs enfants de Waterville

passent quelques jours dans leurs familles.

Mlles Rollande et Nicole Giguère de Québec, les invitées de M. et Mme Adrien Giguère.

Mlle Monique Genesse de Hartford, Conn., passe la fin de semaine chez ses grands-parents M. et Mme Albert Genesse.

M. et Mme Urbain Genesse et leur fils Serge de Biddeford, Maine, Mlle Etiennette Genesse de Montréal, Mlle Lauretta Genesse de Beauport, Mlles Pauline et Ginette Giasson de Jonquière, les invités de M. et Mme Albert Genesse pour quelques jours.

M. et Mme Fernand Paquet, M. et Mme Marcel Paquet, M. et Mme Raymond Bernard, M. Joseph Paquet à Québec pour visiter Mme Joseph Paquet.

M. et Mme Remi Bouchard et leurs enfants de Québec passent quelques jours chez M. et Mme Théodore Bouchard et autres parents.

M. et Mme Jos. Morin de Skowhegan, les invités de Mme Eugène Morin.

Mlle Ginette Marcoux et son ami, M. Michel Bouchard de Québec les invités de chez M. et Mme Léopold Marcoux.

M. et Mme Antonio Lachance et leurs enfants de Valleyfield passent la fête de Noël chez M. et Mme Léopold Marcoux.

M. et Mme Léo Maheux et leurs enfants de Montréal, les invités de M. Francis Gilbert et autres parents.

Rév. Père Laval Létourneau d'Ottawa, M. et Mme Paul Létourneau de Montréal, Mlle L. Létourneau de Québec les invités de M. et Mme Camille Létourneau à l'occasion de la fête de Noël.

Mlle Claire Morissette, M. Léo Frigon, Mlle Madeleine Jolicoeur, M. Gilles Morissette de Montréal, M. Paulin Morissette d'Halifax, les invités de M. et

Mme Jean-Thomas Morissette pour quelques jours.

M. et Mme René Poulin et leurs enfants d'Arvida, M. et Mme Romain Côté de Montréal passent quelques jours chez M. et Mme Henry Gagnon.

M. et Mme Gaston Pomerleau de Magog passent quelques jours chez ses parents, M. et Mme Philippe Pomerleau.

M. et Mme Gaston Pomerleau, M. et Mme Gérard Pomerleau de Magog passent quelques jours chez des parents.

M. et Mme Thomas Bolduc et leurs enfants de Biddeford les invités de Mme Albert Bolduc et autres parents.

Soeur Thérèse-de-l'Eucharistie de St-Zacharie, Soeur Hélène, Soeur Claire de Black Lake, M. et Mme Joseph Lamontagne et leurs enfants de Thetford, M. Gilles Lamontagne et son amie Mona Michaud de Québec, passent la fête de Noël chez leurs parents M. et Mme Onésime Lamontagne.

## SAINT-ALFRED

### Décès de G. Nadeau

A l'hôpital de Beauceville, le 2 décembre, est décédé à l'âge de 87 ans, M. G. Nadeau. Il était l'époux de feu Clara Ratté.

Lui survivent : ses garçons et ses belles-filles : M et Mme Victor Nadeau, de St-Alfred, M. et Mme René Nadeau, de St-Victor ; ses filles et gendres : M. et Mme André Giroux (Antoinette), de Beauceville, M. et Mme F. Cloutier (Thérèse), de la Californie, M. et Mme Séverin Breton (Blandine), de l'Ontario, et Mme A.-Marie Nadeau, de l'Ontario. Il laisse aussi plusieurs petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu à St-Alfred, sous la direction de la Maison Yves Bolduc.

Portaient le cercueil : MM P. Nadeau, R. Nadeau, Roland Nadeau, Ronald Nadeau, Marc-A. Giroux et Frédéric Nadeau.

L'inhumation se fit au cimetière de St-Alfred.

Nos sincères condoléances à la famille.

### Décès de Marthe Poulin

Le 25 décembre, est décédée, à l'âge de 13 ans, Marthe Poulin, enfant de M. et Mme René Poulin (Jeanne Veilleux), de St-Alfred.

Outre son père et sa mère, elle laisse dans le deuil ses frères : André, de Québec, Normand et Daniel, de St-Alfred ; ses sœurs : M. et Mme Adrien Leclerc (Colette), de Lewiston, Maine, M. et Mme David Vachon (Nicole), de Lewiston, Mlles Céline et Marcelle Poulin, de St-Alfred.

Les funérailles eurent lieu à St-Alfred, sous la direction de la Maison Gérard Giguère Enr., de Beauceville.

Portaient le cercueil : Patrick Veilleux, Lionel Poulin, J.-N. Veilleux, Maurice Busque, Miville Veilleux et Yvon Bernard.

Portaient les fleurs : Martin Gilbert, Marcel Busque et Léonce Veilleux.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos condoléances à la famille en deuil.

### Va-et-vient

M. et Mme Roland Drouin, de Waterville, M. G. Drouin de Hartford, Conn., chez M. et Mme Arthur Fortin au Jour de l'An.

M. Eugène Fortin, de Boston, chez ses parents à l'occasion des Fêtes.

M. et Mme Robert Veilleux et ses enfants, de Magog, chez ses parents, M. et Mme O. Veilleux, à l'occasion des Fêtes.

## POUR CADEAUX

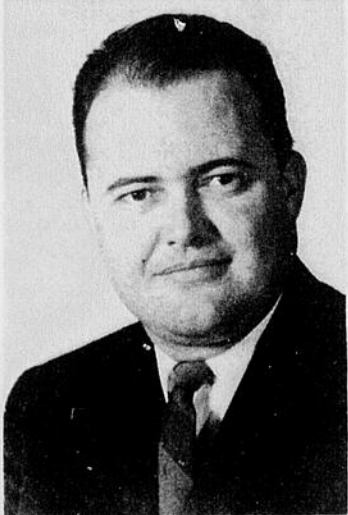
- Cuir repoussé et ciselé
- Bourses
- Porte-monnaie
- Porte-clefs
- Porte-chapelets avec initiales, etc.

### Bertrand Poulin

C. P. 821 - 570, 15<sup>ème</sup> Rue St-Georges-Ouest

Tél. 228-2266

## NOMINATION

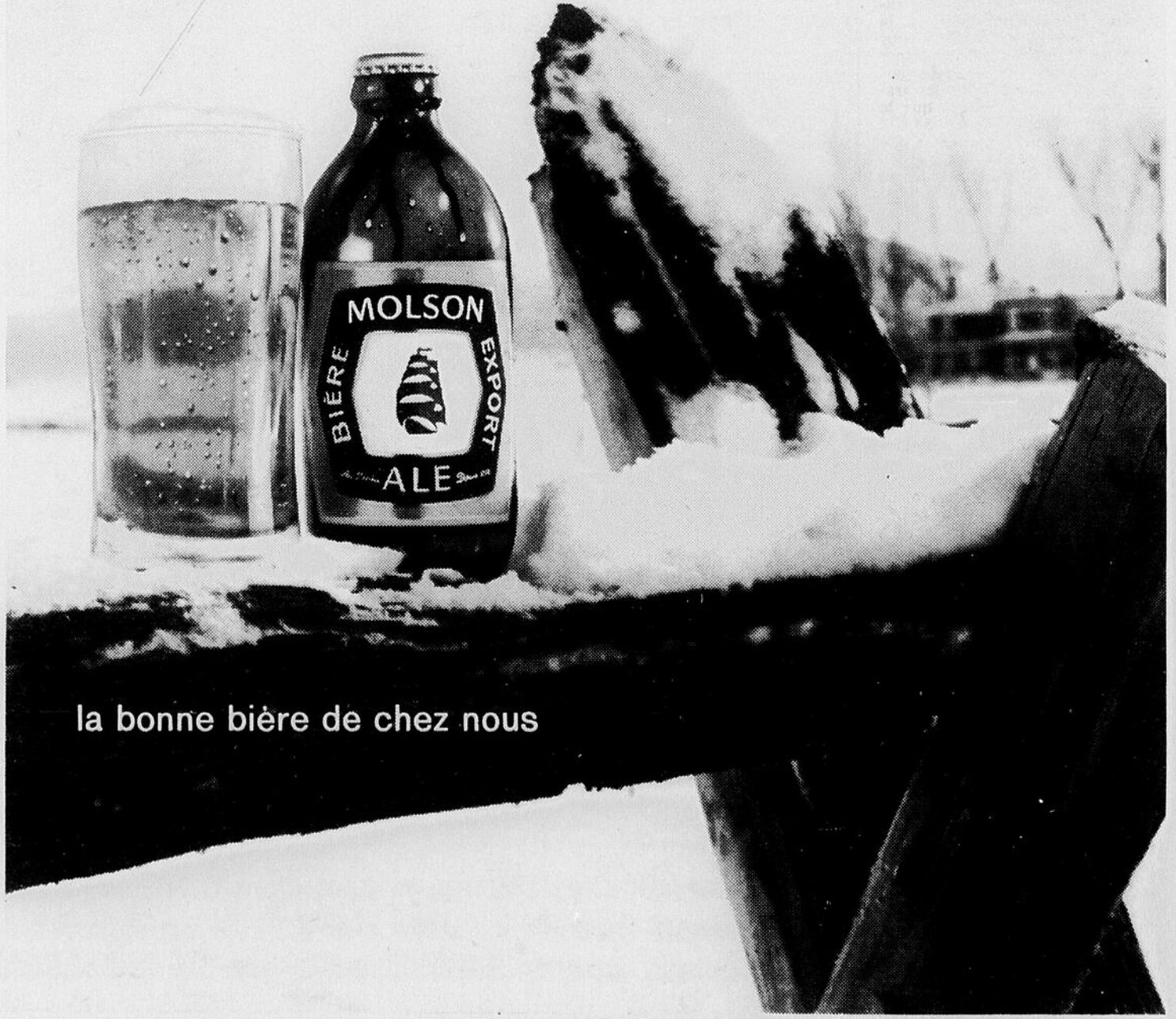


Il nous fait plaisir d'annoncer la nomination de Monsieur Jean Cliche au poste de représentant officiel du Club Automobile Québec pour les comtés de Beauce et de Dorchester.

Monsieur Cliche est avantageusement connu dans la région puisqu'il s'intéresse à l'automobiliste depuis de nombreuses années. Monsieur Jean Cliche sera très heureux de vous permettre de jouir de tous les privilèges réservés aux membres du Club Automobile Québec, au service de l'automobiliste depuis 1912.

Pour tout renseignement additionnel, veuillez composer 228-2456 (St-Georges) Jean Cliche.

# moelleuse...mousseuse... merveilleuse Molson!



la bonne bière de chez nous

## Deuxième dimanche après l'Épiphanie

"La mère de Jésus lui dit : ils n'ont plus de vin".

Quelle douceur dans cette demande de Marie à son fils. Certes, elle veut être obéie, mais elle ne prend pas ce ton autoritaire que trop de parents utilisent à l'endroit de leurs enfants. La mère de Jésus se contente

de lui signaler une situation pénible pour tout le monde. Implicitement, elle suggère à son fils d'agir pour le mieux.

Pour cela, elle fait appel à son intelligence et à sa volonté plu-

tôt qu'à son esprit d'obéissance. Et le Christ fit son premier miracle.

La même méthode sera aussi efficace avec tous ceux que nous avons le devoir de commander.

## EN QUELQUES LIGNES

Soyez certain que vous ne pouvez pas avoir ces deux avantages d'être dans la joie en ce monde et de régner ensuite avec Jésus-Christ. — IMITATION

# BANQUE CANADIENNE NATIONALE

## 90<sup>ème</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

### ON PRÉVOIT QUE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE ENREGISTRÉE AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE SE CONTINUERA EN 1965

La Banque Canadienne Nationale a tenu à Montréal, le mardi 12 janvier, sa 90<sup>ème</sup> assemblée générale. L'honorable F.-Philippe Brais, président du Conseil d'administration, occupait le fauteuil. M. Louis Hébert, président de la Banque, a prononcé l'allocution suivante : M. Louis Hébert, président de la Banque, a d'abord exprimé le regret du départ de M. Ulric Roberge qui, pour des raisons de santé, a dû résigner ses fonctions de président en février dernier. Il a tenu à témoigner du dévouement avec lequel M. Roberge a servi la Banque au cours d'une longue carrière et à lui dire sa joie de le compter encore au nombre des administrateurs de la BCN.

Les actionnaires ont été informés de la nomination de M. André Lacasse au poste de gérant général et de l'élection de l'honorable F.-Philippe Brais, c.r., à la présidence du Conseil ainsi que de l'addition d'un nouvel administrateur en la personne de M. André Charron, c.r., vice-président exécutif de la Corporation de Valeurs Trans-Canada.

#### APERÇU DE LA SITUATION

L'année 1964 a enregistré une prospérité qui s'est étendue à presque tous les secteurs de l'économie : augmentation d'environ 8 pour cent du produit national brut; chiffres records des exportations et, sous la poussée d'une demande croissante, augmentation sensible des investissements par rapport à 1963. Mais il y a l'envers de la médaille. L'équilibre de notre balance des paiements ne tient qu'à l'afflux de capitaux étrangers, une situation qui présente certains dangers.

#### L'EMPLOI

Le chômage a sensiblement diminué. Il ne représentait, à la fin de septembre, que 3,1 pour cent de la main d'oeuvre disponible, soit le taux le plus bas depuis 1956. C'est chez les travailleurs de 14 à 19 ans que le taux est le plus élevé : 58,000 chômeurs, ou 7,5 pour cent. Cette situation résulte du manque de préparation d'un trop grand nombre de ceux qui se présentent au marché du travail. On ne peut admettre que, dans un pays où le rythme d'industrialisation est si rapide, des jeunes gens offrent leurs services sans autre bagage que les connaissances acquises au terme d'une quatrième ou d'une cinquième année scolaire.

#### LES PRIX

La stabilité des prix à tous les niveaux améliore notre position concurrentielle vis-à-vis la plupart des pays d'Europe occidentale où l'on enregistre une hausse accentuée à cet égard. Quant aux Etats-Unis où il y a également stabilité, nous profitons de la dévaluation de notre dollar.

#### LES INVESTISSEMENTS

D'après les prévisions, l'augmentation des investissements par rapport à 1963 sera de 16 pour cent, soit le taux d'accroissement annuel le plus élevé depuis 1956. Pour les seules industries manufacturières, on prévoit une augmentation de 425 millions sur 1963, soit un peu plus de 31 pour cent. Le tabac, les textiles, le papier journal et le matériel de transport enregistrent le plus fort pourcentage d'accroissement.

#### LA CONSTRUCTION

Deux mesures prises par le gouvernement fédéral ont affecté l'industrie de la construction en 1964; il s'agit de la prime de \$500 accordée pour la construction en hiver de certaines catégories d'habitations et de l'ex-

tension aux matériaux de construction de la taxe de vente de 11 pour cent.

Il est résulté de ces dispositions une activité intense dans l'industrie du bâtiment au cours du premier trimestre, avec diminution correspondante du chômage qui, généralement, augmente à cette période de l'année. Comme il était à prévoir, la construction a ralenti durant le deuxième trimestre mais, pour l'année entière, l'accroissement sera sans doute comparable à celui des autres secteurs de l'économie. Il convient toutefois de se demander si l'octroi d'une prime de \$500 constitue la meilleure solution au problème du chômage saisonnier. L'hiver n'est pas une saison propice à la construction et, d'après certains constructeurs, le montant de la prime compenserait à peine l'excédent du coût d'une construction faite en hiver.

On s'explique d'autant moins que le gouvernement ait appliqué la seconde et la troisième tranches de la taxe de 11 pour cent sur les matériaux de construction que le budget fédéral est excédentaire pour 1964. Alors que le gouvernement des Etats-Unis réduit les impôts, il paraît singulier qu'au Canada on en établisse de nouveaux dans un secteur vital de l'économie canadienne.

#### LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Il y a eu augmentation sensible de nos ventes à l'étranger en 1964; matières premières et papier-journal, surtout aux Etats-Unis; écoulement d'une partie de nos excédents de blé vers l'Union soviétique; augmentation graduelle de nos ventes de biens d'équipement, dû en partie au concours de la Société d'assurance des crédits à l'exportation (ECIC) qui permet d'ouvrir des marchés étrangers.

#### LA RANÇON DE NOTRE DÉVELOPPEMENT

L'équilibre de notre balance des paiements internationaux a pu s'établir sans prélèvement sur nos réserves, grâce à un afflux constant de capitaux étrangers. Les quatre-cinquièmes des investissements directs provenant des Etats-Unis, c'est de l'entreprise américaine qu'il s'agit lorsqu'on parle d'emprise étrangère sur notre économie. Les intérêts américains sont concentrés dans trois grands secteurs : le pétrole et le gaz naturel, les mines et les manufactures dont, en 1961, ils détenaient respectivement 60, 52 et 45 pour cent du capital-actions. Cette concentration est encore plus forte dans l'industrie de l'automobile qu'ils contrôlent à plus de 95 pour cent.

Il ne serait pas opportun, cependant, de restreindre l'afflux de capitaux américains au Canada, car alors le remède serait pire que le mal et le progrès du pays s'en trouverait sérieusement ralenti. Les capitaux canadiens, chacun le sait, sont encore insuffisants pour prendre le relèvement.

On souhaiterait toutefois que les entreprises américaines "canadianisent" leurs filiales. Ainsi, par exemple, elles pourraient éviter d'exercer sur ces dernières des pressions en vue de leur interdire l'exportation de produits à Cuba et à la Chine continentale.

#### LA SITUATION MONÉTAIRE

L'un des principaux facteurs de la croissance économique du Canada réside dans l'aisance monétaire que nous avons connue en 1964.

Cette aisance résulte d'une augmentation sensible des prêts généraux dans le secteur privé et des modifications apportées par les banques à charte dans la structure de leur actif afin de répondre aux besoins croissants dans ce secteur. Les conditions générales s'y prêtaient : excédents budgétaires du gouvernement fédéral durant les deux premiers trimestres; augmentation des bons du Trésor dans l'avoire de la Banque du Canada; des entrées nettes de capitaux à court terme d'en-

viron 300 millions en provenance des Etats-Unis et, enfin, les versements effectués par les Etats-Unis en rapport avec l'aménagement du fleuve Columbia.

Grâce à ces liquidités abondantes, le taux d'intérêt de la Banque du Canada a été relativement stable. L'augmentation, au mois de novembre, de 4 à 4 1/4 pour cent était motivée par le relèvement des taux d'intérêt en Grande Bretagne et aux Etats-Unis.

#### L'ESSOR DU QUÉBEC

En ces dernières années, l'évolution de notre province s'est accélérée au point qu'on a parlé de renaissance.

Il suffit de jeter un coup d'oeil sur les transformations majeures qui s'opèrent pour ne plus dire comme l'auteur d'un roman célèbre qu'"au pays de Québec rien ne doit changer".

A titre d'exemples, citons :

Augmentation des investissements de 17,8 pour cent de 1963 à 1964 — ce taux dépasse celui de toute autre province au Canada;

formation de la Société générale de financement qui prend des participations dans diverses branches de la production, mais dont l'entreprise principale sera évidemment le complexe sidérurgique;

réorganisation du ministère de l'Industrie et du Commerce, visant à créer un climat favorable à l'essor du Québec.

Il y a cependant une ombre à ce tableau. Dans le secteur agricole, par exemple, la situation est beaucoup moins satisfaisante, à preuve la marche des cultivateurs sur Québec en juin dernier, pour manifester le malaise de la classe rurale. Les statistiques révèlent que les revenus de l'agriculture pendant le premier trimestre de l'an passé étaient inférieurs à ceux de la période correspondante de 1963. Cette situation est d'autant moins explicable que notre province achète à l'extérieur des quantités croissantes de denrées alimentaires. On peut espérer que l'évolution générale de notre économie permettra à l'agriculture d'améliorer graduellement son sort.

D'autre part, on est encore loin de tirer tout le parti possible du tourisme, une industrie lucrative dont on dit que c'est de l'exportation à l'intérieur. En dépit d'un certain progrès, il reste encore beaucoup à faire à cet égard. Il importerait surtout de redonner au Québec son visage français au lieu d'essayer d'imiter le décor auquel sont habitués les étrangers qui cherchent chez nous le "something different".

#### PERSPECTIVES

Tout porte à croire qu'au Canada l'expansion économique se poursuivra à peu près au même rythme au cours de l'année qui commence. Au Québec notamment, le président dit en terminant que les perspectives sont des plus prometteuses : Manicouagan — route transcanadienne — installation de la Compagnie General Motors à Ste-Thérèse — usine d'assemblage des voitures Renault et Peugeot à St-Bruno, autant de projets qui assureront un haut degré d'activité auquel s'ajouteront les travaux d'installation du complexe sidérurgique. Enfin, à l'approche de l'Exposition universelle, Montréal est devenu un vaste chantier; on y perce le métro, de grands hôtels et des maisons de rapport s'édifient et bientôt on verra surgir, à l'île Ste-Hélène agrandie, les pavillons de l'Expo.

On est donc justifié d'envisager l'avenir avec optimisme et d'espérer de nouveaux progrès auxquels notre Banque participera d'autant plus activement que ses affaires se concentrent en grande partie dans la province de Québec.

### LES RÉSULTATS DES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 1964 FONT RESSORTIR DE NOUVEAUX RECORDS

M. André Lacasse, gérant général de la Banque, a analysé les résultats des opérations du dernier exercice et commenté le rapport de la Commission Porter dont les recommandations, si elles sont adoptées, auront des répercussions importantes dans le monde de la finance.

Dans son analyse des opérations du dernier exercice, M. André Lacasse, gérant général, a tout d'abord signalé l'augmentation de \$374,247 dans les profits nets qui, pour l'année, se sont établis à \$4,079,504, provision faite de \$4,785,000 aux fins d'impôt. Ces profits représentent \$3,40 par action. Après avoir pourvu aux dividendes de \$2,879,793 au taux de \$2,40 par action, le solde des profits non répartis s'élève à \$666,154, déduction faite du transfert de \$1,000,000 au fonds de réserve, lequel a été porté à \$45,000,000.

Les dépôts ont atteint le total sans précédent de \$899,079,478, une augmentation de 54,3 millions sur l'année précédente.

L'actif de la Banque, en augmentation de \$56,847,280, s'établit à \$962,630,605, un nouveau sommet. Les disponibilités de caisse à \$145,796,194 et l'actif rapidement réalisable à \$420,602,685 représentent respectivement 16,11 et 46,48 pour cent du passif envers le public. Les prêts courants et escomptes, en progression de \$24,916,132, forment le montant le plus élevé jamais atteint, soit \$501,373,757.

Le gérant général a souligné le concours financier qu'apporte la Banque aux agriculteurs, aux petites et aux moyennes entreprises ainsi qu'aux particuliers. Aux termes de la Loi sur les prêts pour l'amélioration des fermes du Québec, la Banque a consenti jusqu'à présent plus

de 16,500 avances formant un total de \$31,704,000, soit plus de 45 pour cent de tous les prêts de cette catégorie. Les prêts de la Banque aux petites entreprises représentent 44 pour cent de tous ceux qui sont en cours dans le Québec. Les prêts aux particuliers remboursables par mensualités atteignent, à la fin de l'exercice, le chiffre de \$28,699,000.

Au sujet des municipalités et des commissions scolaires, dont la situation financière posait des problèmes sérieux depuis quelques années, M. Lacasse a signalé qu'en 1964 bon nombre de ces corps publics ont pris les dispositions nécessaires pour se procurer les ressources additionnelles en vue de rétablir leurs finances.

Les avances de la Banque à ces organismes formaient, au 30 novembre 1964, le montant de \$83,000,000, soit environ 25 pour cent de celles de toutes les banques. On peut appréhender maintenant des demandes d'avances extraordinaires de la part de certaines commissions scolaires par suite de délais inévitables dans l'approbation de leurs budgets, d'où résulte un retard dans l'envoi des comptes de taxes, ce qui les prive momentanément des revenus nécessaires pour leur administration.

Il importe au plus haut point que ces corps publics avisent sans retard aux moyens à

prendre pour équilibrer leurs budgets et dans certains cas pour combler les déficits accumulés. Comment envisager sans cela l'exécution de projets de grande envergure comme "l'Opération 55" comportant des investissements de l'ordre de \$300,000,000, si la situation actuelle de ces organismes n'est pas définitivement rétablie.

La Banque a ouvert l'an dernier 8 succursales, dont 7 dans le district de Montréal et une dans la ville de Québec. Elle compte maintenant 611 bureaux au Canada et une filiale à Paris.

Se faisant l'interprète des administrateurs, M. Lacasse rend témoignage au personnel de la Banque du dévouement et de la loyauté dont il a fait preuve. Il souligne les dispositions prises par la Direction en vue du perfectionnement des cadres. Les cours d'administration qui se donnent depuis quelques années aux chefs de service et aux employés supérieurs s'étendent bientôt aux gérants et à leurs collaborateurs immédiats.

En de brefs commentaires sur le rapport de la Commission Porter, M. Lacasse signale les répercussions que pourrait avoir pour les banques l'adoption de certaines recommandations de ce rapport qui visent à l'assouplissement de la Loi sur les banques, notamment en ce qui concerne la limite du taux d'intérêt sur les prêts et la levée de certaines interdictions.

**16e ANNIVERSAIRE**

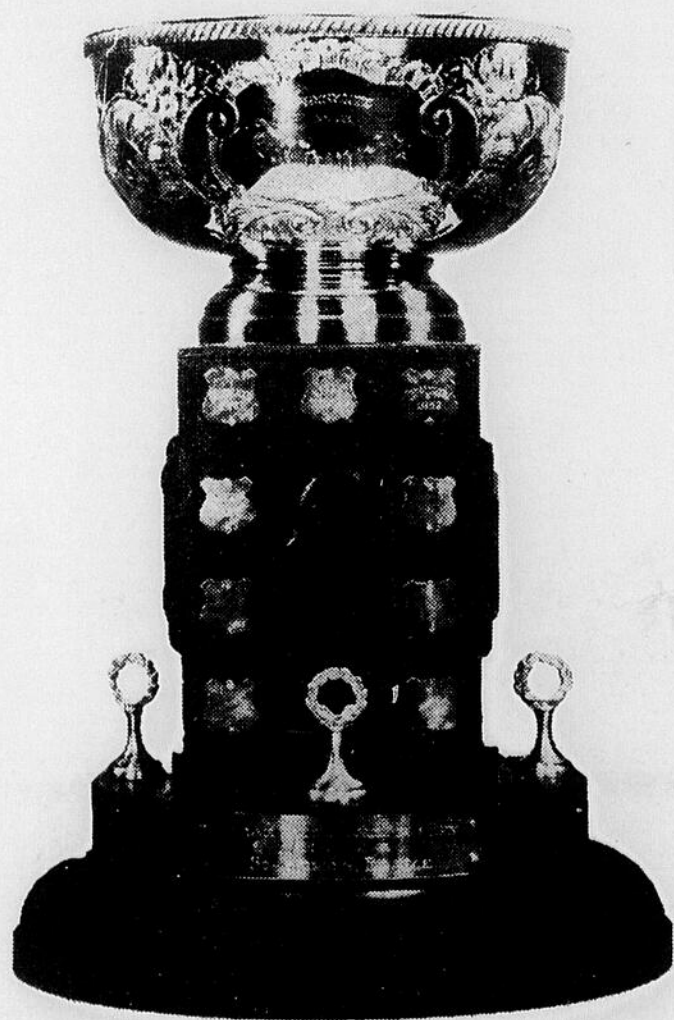
**DU**

# **TOURNOI D'UN JOUR**

**"Au Centre Récréatif de SAINT-GEORGES"**

## **Trophée Comrie**

24  
JAN.



24  
JAN.

*Organisé par :*

**Tournoi Régional Annuel du Hockey, Beauce, Dorchester et Frontenac**